

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) (LE NUMERO : 2 F)
1er Janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4538-85 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 878.20.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

« Le chant, tout comme la musique, introduit un élément de grandeur et de noblesse dans la vie quotidienne ».

Dr Joseph WOLFF,
Maire de Saverne (Bas-Rhin)

N° 274 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT-SEPTEMBRE 1974

NEUF JOURS A LA BALL STATE UNIVERSITY (Ecole de Musique)

J'ai lu dans ce Journal, il y a quelques années, les impressions de voyage d'un élève du Conservatoire de Paris. Ce jeune trompettiste, invité au « Camp Musical » d'Interlochen (Michigan), avait très bien décrit l'atmosphère de ces studieuses vacances qui sont offertes, chaque été, aux étudiants américains.

Je m'intéresserai quelques lecteurs, à mon tour, en parlant de l'Université de Muncie (Indiana) où j'ai été appelé à donner une conférence illustrée, suivie de deux Master Classes les 6, 7 et 8 mai, sur le clavier bien tempéré. Car l'on était en pleine année scolaire cette fois, et j'ai pu suivre jour après jour la vie d'un conservatoire aux Etats-Unis.

Une réflexion s'impose, tout d'abord. L'école est somptueusement installée. Seuls, en France, les bâtiments de Grenoble et d'Aix-en-Provence peuvent être comparés à ces splendeurs. Quel plaisir, aussi, de constater que la musique est mise au premier plan à l'Université, que la médecine ou l'économie politique : un professeur de piano, par exemple, jouit de la même considération (et des mêmes avantages) que son collègue des lettres ou des sciences.

Le modeste « Département Musical » de 1950 est devenu, grâce aux efforts du Docteur Hargreaves, une belle Ecole qui groupe 70 professeurs et 700 étudiants. Un théâtre de 418 places, un auditorium de 850 places et une superbe salle de concerts de 3.600 places se trouvent dans le bâtiment principal. On reconstruit, pour le moment, une nouvelle bibliothèque de très vastes dimensions. Remarquons en passant que si l'Université groupe 18.500 étudiants, la ville de Muncie n'a que 80.000 habitants... et que la salle de concerts était archicomble pour entendre Van Cliburn, le 9 mai.

Les professeurs ? On est très long à les titulariser, car le Docteur Hargreaves veut un niveau d'études très élevé. Un délai de 5 ans est nécessaire, pour que l'enseignant soit définitivement admis : des enquêtes permanentes sont faites auprès des étudiants, ce qui est fort judicieux.

Un professeur qui n'aurait ni la compétence ni le dévouement requis ne pourrait se maintenir longtemps à la Ball State University.

Les traitements sont plus qu'honorables. Le musicien qui a fait ses preuves reçoit 9 millions par an, et bénéficie d'une retraite, lorsqu'il cesse ses fonctions. Parmi les heures, qu'il doit donner à l'Ecole, il y a des heures de travail personnel, car tout instrumentiste est tenu de jouer très souvent (il y a un concert tous les jours). Le pianiste qui ne peut mettre sur pied, en trois semaines, un quintette de Brahms ou de Fauré ne sera jamais estimé ici.

Cette initiative est excellente, cela va sans dire. Elle donne aux étudiants l'occasion d'acquiescer une

belle culture musicale (pour obtenir des diplômes, il faut prouver que l'on a assisté à un certain nombre de séances), et elle tient les professeurs en haleine.

Tous les six ans, ces derniers bénéficient du Sabbatical, c'est-à-dire d'une année de congé payée à 50 % de leur traitement. Pendant cette année, le professeur peut se recycler à Paris, à Vienne, à Beyrouth, etc., selon sa spécialité.

Les étudiants sont encore plus favorisés. Ne bénéficient-ils pas, tout d'abord, de ce cadre de la Ball State University ? Tant de pelouses, de massifs de fleurs, tant d'arbres et de terrains de sports nous permettent d'imaginer la superficie du terrain qui a été si généreusement cédé par les frères Ball. Ne compte-t-on pas trois piscines olympiques, huit tennis, deux centres équestres et un stade pouvant recevoir 25.000 personnes ?

Quantité de studios sont prévus pour le travail des instruments, il y a même des studios de télévision. Tout étudiant qui est classé « division supérieure » peut faire partie de l'orchestre des étudiants qui donne 20 concerts par an. Les meilleurs exécutants font partie de l'Orchestre Symphonique de Muncie. Les études sont coûteuses, et de telles activités permettent aux jeunes de boucler plus facilement leur budget. Notons que quantité d'emplois sont réservés aux étudiants peu fortunés (services de réception au Centre des Etudiants, Vaguemestres, Employés à la Cafeteria, etc. etc.) selon la coutume américaine. Et il y a les bourses d'étude.

Le Directeur Hargreaves doit donc régenter l'école, et, en plus, diriger la vie symphonique de Muncie. Dans ces dernières fonctions il est, heureusement, secondé par son épouse, Mrs Hargreaves, et de la manière la plus efficace. Car les tâches qui s'imposent à l'animateur d'un tel centre musical sont écrasantes.

Pour le moment, un vent de révolte souffle sur le département « Composition musicale et théorie ». Les professeurs ne pensent qu'à la Musique aléatoire et aux expériences électro-acoustiques. Les étudiants voudraient que l'on revienne à l'étude très sérieuse de l'harmonie, du contrepoint, de la fugue. Des décisions devront être prises, très probablement.

En qualité d'invité, je ne pouvais prendre part, bien entendu. Mais les lecteurs du Journal savent bien à quel camp vont mes sympathies !

Je ne voudrais pas conclure sans remercier chaleureusement l'Université de l'accueil qu'elle m'a réservé. Dépassant ma très modeste personne, comment n'être pas touché, par ailleurs, de ce vif intérêt que l'on porte à Muncie, à la musique française ? Je ne prétends apprendre à personne que Ravel est l'auteur le plus joué, aux Etats-Unis.

Pierre AUCLERT
Inspecteur Pal de la Musique.

L'AVENIR DE NOS SOCIÉTÉS POPULAIRES DE MUSIQUE

Faut-il, en essayant de faire le point sur l'actuel problème de la vie même de nos sociétés populaires de musique, se bercer de satisfaction trop optimiste, ou bien verser dans un pessimisme stérile ?

Il m'apparaît que dans notre but, pour donner à la musique, la place de choix qu'elle mérite, nous devons nous montrer toujours très vigilants et accroître nos efforts constants pour combler un retard unanimement et malheureusement constaté.

On connaît les raisons techniques de ce retard. Mais il en est d'autres presque inévitables qui l'ont très sérieusement aggravé : en premier lieu, dans le domaine sociologique, la transformation d'une société à une cadence tellement rapide que les résultats de décisions prises arrivent souvent en retard pour conjurer certains maux constatés : en second lieu, dans le domaine de la connaissance, des mutations nécessitant des recyclages impératifs : en troisième lieu, un mode de vie, bénéfique pour le confort matériel de l'homme, conduisant celui-ci à une manière d'être individualiste et nuisible, par conséquent, à l'effort et au dévouement en commun.

Le bénévole, le mécène, qui étaient, il y a un demi-siècle, les nerfs moteurs de nos sociétés musicales sont en train de disparaître complètement dans un siècle où l'argent est une nécessité pour l'individu. Aussi nos sociétés musicales ont-elles absolument besoin, pour vivre, de l'appui financier des collectivités locales, départementales et mêmes nationales, et de s'intégrer rationnellement dans des infrastructures économiques modernes.

Il suffit d'assister à des concerts, à des manifestations musicales de valeur, ou même à des concours sérieux pour constater l'évolution vertigineuse de la musique, tant par la technique de plus en plus surprenante des instrumentistes et plus particulièrement des solistes, que par la facture des œuvres écrites avec une éblouissante richesse sonore et rythmique par des compositeurs ayant, malgré l'avis de certains, quelque chose à exprimer et l'exprimant fort bien, croyez-moi, dans le langage de notre temps.

On comprend alors que pour ces raisons, nos sociétés se trouvent devant un problème majeur d'acquiescer au plus tôt un potentiel musical valable. Mais point n'est besoin pour elles de puiser dans un répertoire trop difficile. Il existe suffisamment de fort belles œuvres, simples aussi d'exécution. L'essentiel est de les jouer bien, de les interpréter avec goût et avec soin.

Paul DAUCHY,
président de la Fédération musicale des Ardennes

(Extrait du Musicien Fédéré - Avril 1974).

Pour le Centre Musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 8.548,45 F.

Fédération des Stés Musicales du Gers : 300 F ; Assoc. Chorales d'Alsace : 200 F ; Harmonie Municipale de Decize (Nièvre) : 100 F ; Amicale de Villaba (Essonne) : 50 F ; Mme Laurent Yvonne, Caylus (Tarn et Garonne) : 20 F ; M. Mignon René, Saint-Florentin (Yonne) : 10 F.

Total à ce jour : 9.228,45 F.

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

- Comité des fêtes de Strasbourg : 1.000 F
- Harmonie Municipale de Vichy : 200 F
- Harmonie Municipale de Montluçon : 200 F
- Musique Municipale d'Ajaccio : 100 F
- Harmonie de Charleville-Mézières : 100 F
- Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F
- Harmonie Municipale de Decize (Nièvre) : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

- Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Centre 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Gers 300 F
- Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace 300 F
- Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.. 250 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Picardie 250 F
- Association des Chorales d'Alsace 200 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. NARBONNE

1er et 2 juin 1974

COMPTE RENDU

La 70ème Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France s'est tenue à Narbonne le 2 juin dans le magnifique Palais des Archevêques.

Le Conseil d'Administration s'était auparavant réuni le samedi 1er juin à 17 h 15 et le dimanche matin à 7 h 30.

A l'issue de cette dernière réunion, les Membres de la Commission de la Musique à l'Ecole ont examiné ensemble la situation nouvelle créée par la conjoncture politique et envisagé quelles pourraient être désormais les formes d'action.

oOo

A 9 heures précises, le Président s'exprima ainsi :

Mes chers Amis,
Je déclare ouverte la 70ème Assemblée Générale de la C.M.F. et

je donne la parole à M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

Discours de M. Sarzi

M. le Maire, M. le Cdt Jules Semler-Collery, M. Ehrmann, MM les membres du Bureau confédéral, MM. les membres du Bureau fédéral, MM. les Présidents, Mmes, chers collègues et amis.

Il m'est particulièrement agréable de vous dire la joie qui se manifeste au sein de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi d'avoir organisé à Narbonne la 70ème Assemblée Nationale de la Confédération Musicale de France.

C'est une innovation pour nous, musiciens amateurs du Midi, de recevoir pour la première fois, de

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

DELMAS

Si l'on faisait une liste des Premiers Grand Prix de Rome, depuis la fondation de cette suprême distinction offerte aux compositeurs, nous serions étonnés de rencontrer si peu de noms encore connus de nos jours.

Le Prix de Rome de composition musicale fut fondé en 1803 alors que le Conservatoire National Supérieur était encore tout jeune puisqu'il date de 1795. C'est Bonaparte, Premier Consul, qui favorisa l'entrée des musiciens au séjour de la Villa Médicis construite en 1540. Celle-ci était déjà occupée par l'Académie de France

Suite page 3

Suite page 3

CHRONIQUE DES DISQUES

SPEER : UNE TURQUERIE MUSICALE

Cet Allemand (XVII^e), grand voyageur, connu notamment la Hongrie sous l'occupation turque, ce qui, sans doute, lui donna l'idée de cette œuvre, où l'on assiste aux aventures d'un serviteur rusé qui va délivrer son maître prisonnier des Turcs.

C'est un « roman musical » burlesque. Action découpée en plusieurs épisodes, où soit et ens. vocaux alternent avec danses instrumentales, gagnant ainsi en couleur et variété ce qu'elle perd en unité. Alerté, l'écriture s'habille d'une orchestration légère et pittoresque. Noter le caractère populaire (les ballets cosaque, polonais, valaque, hongrois).

Une découverte. En voici quelques extraits. Les chanteurs, outre leur diction limpide, témoignent d'agilité, d'éloquence et de vaillance vocale; aidés par l'ens. d'instruments anciens de Vienne (dir. Klebel) pour une exécution vive, savoureuse, pétillante. Enregistr. clair, soigné. HUNGAROTON LPX II 521

BACH : CANTATES

La BMW 28 « Gottlob I nun geht das Jahr zu Ende » pour la fin de l'année, est un hymne de glorification et d'espérance (Air de sopr. avec 3 hautbois; choral ample et important).

Rare : les cordes uniquement soutiennent les chanteurs dans la BWV 153 « Schau, lieber Gott... ». Divers airs sont encadrés symétriquement par 3 chœurs, dépeignant successivement l'imploration, le réconfort divin; les épreuves, etc... La symbolique y joue un grand rôle : douloureuse vocalise sur « sterben », figuration violente à « Stürmt nur », énergique intervention des cordes pour « verwechselt Jesu das Leiden... ».

Dans leurs partitions difficiles (registre aigu, grands sauts) les femmes s'en tirent honorablement; les hommes encore mieux. L'ens. instrumental est bien uni. Façonnée par Grischkat (Stuttgart) la 1^{ère} cantate rayonne avec douceur; la 2^{ème} est plus contrastante. Reproduction intime.

HARMONIA MUNDI 1113

BACH : LE CLAVECIN

L'Art de la fugue comprend une série de fugues de plus en plus complexes, qui épuisent le sujet : 7 sur sujet unique, à partir de la 8^{ème} celui-ci est combiné avec d'autres th.; f. en double-contrepoint; 2 f.-miroirs; 4 canons ingénieux; 2 f. pour 2 clavecins; triple f. terminale. L'exécution de l'ens. au clavecin permet de bien « lire » la polyphonie.

Le clavecin bien tempéré est à la fois didactique et justificatif du tempérament. 1^{er} livre : les f. sont très belles, très construites, riches de contenu artistique signifiant et souvent émouvant, mais l'aime plus encore peut-être les ravissants préludes monothématiques, où rigueur et fantaisie s'équilibrent merveilleusement. Ensemble brillant, fougueux, spontané. Plus de 20 ans après, B. écrit le 2^d livre, chef d'œuvre inépuisable, plus serein, moins « enthousiaste », plus intellectuel, tendant vers l'épure. Le prélude est moins lié « climatiquement » à sa fugue; parfois même existe un contraste assez frappant entre les 2.

Les 20 Petits préludes BWV 924 à 943 ont été rédigés pour ses fils ou élèves : pièces brèves et monorythmiques, mineures mais charmantes.

Les 6 Partitas sont des suites de danses, mais le prélude prend toujours beaucoup d'ampleur; la danse est stylisée, son rythme seul demeure, pour se mettre au service de l'Art pur. Leur beauté se cantonne dans le sérieux, tout en restant toujours à l'échelle humaine. La 1^{ère} est d'esprit italien; on admire la grandiose sinfonia tripartite de la 2^d; et l'importante ouverture de la 4^{ème}, ainsi que sa profonde allemande; la 5^{ème} est pleine de fraîcheur; dans la 6^{ème}, c'est encore la toccata d'ouvert., imposante, buxehudienne, qui retient surtout l'attention.

Jouant sur un clavecin à pédale analogue à celui de B., Isolde Ahlgrimm aborde cette intégrale avec assurance : il paraît qu'elle peut jouer tout par cœur ! On lui reconnaît dans « l'Art de la Fugue » une notable régularité — ce qui ne l'empêche pas d'exploiter intelligemment le rubato — ainsi qu'une appréciable égalité. Ce qui frappe en outre : l'authenticité. Pour « le Clavecin bien tempéré », elle construit un édifice inébranlable, avec une vibrante sensibilité; l'architecture est nette, mais les entrées du sujet sont discrètes. L'exé-

cution des partitas est posée, réfléchie, mais non froide.

Il s'agit d'un ancien enregist. mono stéréophonisé, à niveau réhaussé. L'instrument sonne vral et allège la polyphonie. Copleuse, la gravure est impeccable. Livraison en coffret de 10 d.

PHILIPS 6747 053

BACH A LA HARPE

Des transcriptions. La 2^{ème} Partita (4^{ème} sonate pour violon) est une œuvre exceptionnelle, car elle fait suivre 4 danses assez brèves d'une chaconne monumentale, suite de variations progressives (ici elles donnent moins qu'au violon l'impression que se construit un édifice de plus en plus élevé).

La 3^{ème} Sutte en si mineur (et non pas majeur comme le prétend l'étiquette) semble un ouvrage de cour, au fin parfum archaïque. Suit la « Partita » BWV 832 (qui renferme entre autres un air original et claironnant, une sarabande pour rire et une gigue qui s'en-voie).

Zabalata obtient de très belles sonorités; son style est pur et rigoureux. On signalera l'habile répartition de certaines lignes continues entre les 2 mains. Bref, musicalité sans reproche et virtuosité sans défaillance. Cela est toujours exquis et souvent prodigieux.

D.G.G. 2530 333

HAYDN : MUSIQUE DE CHAMBRE

Version pour orch. à cordes des 7 dernières paroles du Christ au croix. Entre une Introduction tragique préparant le sombre drame, et le redoutable « tremoto », 7 adagios commentent chacun une Parole.

Cette musique offre 2 aspects : 1) inféodée à la période baroque, elle ne peut renier les poncifs du genre; Stadtmair (Orch. de ch. de Munich) parvient à minimiser au mieux ce côté périsable. 2) nourrie par une foi sincère, elle s'en dégage, s'intériorise, s'abstrait, s'élève et, dépassant les conventions de syntaxe, possède le pouvoir et exprime l'émotion de la musique éternelle; et cet aspect intemporel est mis en évidence indiscutablement.

Cette traduction engagée, qui souffre, se lamente, pleure et gémit avec le supplicé, bénéficie d'une excellente acoustique, profonde.

DECCA (QUADRAPI.) 7201

HAYDN : L'ORCHESTRE

D'une richesse souriante, la Sinfonia concertante pour violon, violoncelle, hautbois et basson était destinée à Londres. Par elle, le concerto grosso donne la main au conc^o de solistes. Forme et fond sont supérieurement dominés, alliés, équilibrés.

Un remarquable quatuor de solistes, égal et fondu, choisit le ton tranquille-ment souverain qui convient à cette œuvre majestueuse quoique bonhomme, grande quoique simple, et qui, bien que directe, sans détours, pose de délicats problèmes de rapports et de « tenue ».

Le Wiener Philharmoniker encore (dir. Bohm) joue avec franchise la 90^{ème} Symphonie (1. - le th. principal du vigoureux all^o se trouvait à l'état larvaire dans son introduction. 2 - charmant and. 3 - menuet. 4 - énergique, caractère de danse populaire; curieuse fausse fin). Réalisation consistante sans épaisseur, aux dosages étudiés dans la face 1.

D.G.G. 2530 398

BEETHOVEN : LE PIANO

1^o) Voici la Son. « Clair de lune ». Le 1^{er} volet, berceuse de la douleur, est joué par Serkin très lentement et avec une simplicité touchante; le gracieux 2^{ème} avec fraîcheur; le torrentueux 3^{ème}, qui donne l'idée d'une poursuite implacable, avec une fougue raisonnable.

Puis la Son. « pathétique ». La tragique méditation initiale coupe et recoupe le cours fébrile de l'allegro; cela est joué avec plénitude, de farouches contrastes mais sans emphase; le cantabile de notre pianiste apporte détente dans la douce effusion centrale; le rondo libérateur, gai sans contrainte, est ensuite « perlé ».

R. Rolland a dit de la Son. « Appassionata » : « elle est digne de prendre place entre une fresque de la Sixtine et un tragédie de Corneille ». L'artiste fait sentir, surtout dans le déchainement élémentaire du finale balayant tout l'espace sonore et dépeignant tous les degrés de la passion, combien cette passion est « pensée », réfléchie, canalisée, sans rien perdre de son athlétique « impact ».

C.B.S. 75 148

à-vis des contraignantes structures. Cet enregist. apporte un instrument tellement souple, fidèle et présent...

D'abord la n^o 31 (1 - simple et aimable. 2 - le cours allègre et frais est parfois infléchi dans le sens de haltes méditatives. De fréquents changements de tempo et de tonalité trahissent l'incertitude. Fugue de nature essentiellement dramatique, très potentialisée). Ce qui frappe d'abord avec Y. Guiler : toucher de velours, phrasé posé; puis on constate qu'en outre la pensée est traduite en profondeur; un message très humain et fort constructif nous est livré.

La n^o 32, qui a la grandeur un peu écrasante du Parthénon, sollicite toutes les ressources lyriques, dynamiques et symphoniques du clavier (1 - parfois semble se courber, souvent affronte le destin avec arrogance. 2 - forme variations au service d'éclairages successifs mettant à vif le jeu de sentiments multiples, prenant congé du monde pour se diriger vers des régions éthérées). Les efforts de l'artiste pour maîtriser la forme sont plus sensibles, mais elle s'accroche, nous entraînant à sa suite dans un tourbillon irrésistiblement captivant.

ERATO 70 797

4 SYMPHONIES ROMANTIQUES

La 4^{ème} Symph. « tragique » (1816) de Schubert est écrite par un émule de Beethoven (1 - introd. triste et élégiaque; all^o dramatique. 2 - mélancoliquement affectueux; parfois fébrile. 3 - sch^o bourru. 4 - élégance, élan). L'orch. de Londres (dir. Boult) l'acquiesce avec énergie, ainsi qu'un sens vif et constructif des contrastes stimulants.

La lumineuse et exubérante 4^{ème} Symph. « italienne » (1831) de Mendelssohn n'est certes pas descriptive, mais plutôt suggestive d'un certain climat (1 - clair, joyeux, bondissant). 2 - cette cantilène voilée de nostalgie se veut-elle souvenir du lointain pays natal? 3 - élégant intermezzo. 4 - saltarelle agile, endiable. Par l'Orch. du Japon (dir. Markevitch) nerveux, précis, limpide.

La 4^{ème} Symph. de Schumann (1851) est la plus romantique des 4 (1 - th. arrogant et interrogatif, th. tendre et plaintif; développ. fougueux. 2 - ton de légende. 3 - véhément, sauf le trio plein de papillons. 4 - climat de lutte; victoire remportée à l'arraché). L'Orch. de la Haye (dir. Otterloo) sait élarger à l'horizontal, alléger à la verticale; loin d'être indifférente, cette version captive même (finale).

La 1^{ère} Symph. de Bizet (1855) œuvre charmante de précoce début, révèle un musicien très doué, un compositeur « de métier » (1 - héritage direct de Haydn et du 1^{er} Beethoven; vivacité, allégresse, jeunesse. 2 - mélodie agreste et vaguement orientalisante. 3 - alternativement dansant et expressif. 4 - mousses; quasi-mendelssohnien). Par l'Orch. ORTF (dir. Munch) : tout chante avec poésie, fraîcheur, naturel, bondit avec fougue et légèreté.

Réalisation claire en général, soignée. 2d. en album bien présenté; notice didactique. GUILDE 5207/8

BRAHMS : MUSIQUE DE CHAMBRE

Voici le beau Quintette clarinette-cordes (1 - lyrisme « parlant » et affectueux. 2 - berceuse intime qui semble chargée de regrets inexprimés, centralement coupée par des improvisations rhapsodiques de la clar. 3 - ad^o de charme. 4 - Th. plaintif, suivi de variations de caractère fort expressif).

Emission douce, sonorité veloutée, phrasé flexible, voilà pour le clarinettiste Druart. Le Quatuor de l'Orch. de Paris s'y oppose par sa fermeté parfois passionnée. Cette version sensible — qui se meut dans une relative grisaille — s'ouvre sur le monde intérieur de Brahms.

Dans l'enregist., la clar. est très intégrée à la masse des cordes, lesquelles ne tissent pas sans opacité. DECCA 7183

DEBUSSY : LE PIANO

Avant-gardistes, les 2 recueils d'Etudes recèlent d'audacieuses trouvailles de sonorités, d'écriture, de forme, jointes à une poésie du clavier inégalée depuis Chopin.

Le 1^{er} recueil découvre (n^o 1) et zèbre (n^o 6) le clavier; entre temps divers intervalles sont sur la sellette : 3es et 6es paraissent moyens d'exploration de l'intériorisation et de la stabilité (n^o 2 et 4) tandis que 4tes et 8ves semblent être le véhicule de l'extériorisation et de l'explosion cinématique (n^o 3 et 5). Le 2^d recueil étudie quelques particularités de l'écriture pianistique : chromatismes, agréments, notes

répétées, accords et arpèges, problèmes de sonorités.

Il ne suffit pas ici de faire preuve d'une grande virtuosité — et Béroff la possède, bien entendu —; il faut aussi affirmer un sens artistique sûr et fin. Il s'y emploie avec une musicalité perlée, « polie », intelligente, nuancée, distinguée, recherchée. Instrument capté avec précision et reproduit avec fidélité. VOIX DE SON MAITRE C 059-12 571

RAVEL : MUSIQUE DE CHAMBRE

L'Introduction et allegro pour harpe, cordes, flûte et clarinette (1906) est généralement considéré comme une œuvre mineure, mais, il faut le reconnaître, très séduisante. Le jeu de la harpiste G. Herbert est irrésistible (glissandi) et scintillant (harmoniques); l'ens. instrumental a beaucoup de charme (quelques pizzicati un peu trop « sautillants »). Exécution certes très raffinée.

Très inspiré, le Quatuor à cordes (1903) constitue un enchantement (1 - coule comme un vin nouveau, avec une onction légèrement acide, quelque peu grisant. 2 - sorte de sch^o où figures et nuances sont impalpables. 3 - le mystère se prolonge, mais avec langueur cette fois. 4 - quelques coups de talon rageurs propulsent une finale parfois haletant). Par les Parrenin : clarté de la structuration, noblesse des lignes, poésie de l'expression.

Réalisation transparente.

ENSAYO (distribut. Disc'AZ) 25

BALLIF : L'ORGUE

Ce Français contemporain est attiré par l'orgue. Voici l'intégrale de ses 4 Sonates. La syntaxe, personnelle, « actualisée » mais non dérivante, se met à la disposition d'une pensée sincère. L'inspiration prolonge le mysticisme d'un Messiaen. Contemplatif, l'ens. se place comme hors du temps.

Chaque sonate adopte la forme tripartite; chacun de ses mouvements porte en exergue une citation des Ecritures. 1 - La folle de la croix (1 - aussi torturé que jubilatoire. 2 - tristesse et révolte. 3 - jubilation encore, et recueillement. — II. - Ce beau poisson d'amour. (1 - puissamment affirmatif. 2 - méditatif. 3 - lumineux). — III. - L'agneau de Dieu (1 - appel ardent. 2 - réjouissance. 3 - pensif et implorant). — IV. - Deux et bon pélican (1 - introspectif. 2 - ascensionnel. 3 - lent).

Robillard propose une interprétation réfléchie, courageuse, sur un vieil orgue plusieurs fois restauré, dont il a choisi la registration pour faire la part grande à l'élément « couleur » de la mus. Bonnes résonances, avec graves bien « supportés », et sans réverbération excessive. 2d. en album-pochette illustré, documenté. ARION 236 003

LA GUITARE

Récital à 2 guitares : Sonate en toccata de Scarlatti; 2 pièces anonymes du « Lute Book » (époque luthiste anglaise); « La fille aux cheveux de lin », de Debussy; la 5^{ème} sonate de Cimarosa, qui cherche à donner l'illusion d'oppositions tutti/soli; 3. Contredanses de Saumell (Amérique centrale, XIX^eme).

Face contemporaine plus intéressante que ces transcriptions : « Tonadilla » de Rodrigo (1 - volubile. 2 - compassés. 3 - populaire) et « Sonatina canonica » de Castelnuovo-Tedesco (1961) dont l'écriture est spécialement bien adaptée à l'instrument (Prélude, Sicilienne, Fandango).

Santos et Caceres jouent avec la pensée de servir la mus. et non seulement la guitare. Leurs exécutions sont fort habiles, pour la perfection desquelles il ne manquerait qu'une « palette » un peu plus variée. Reproduction perspicace et subtile. ERATO STU 70 794

CHANTS ET DANSES DU PAYS BASQUE

Il y a des chants harmonisés (titres en général indiqués en basque) dont un chant religieux et une magnifique berceuse. L'ens. vocal qui les interprète est velouté et soucieux de nuances.

Il y a aussi des danses instrumentales (passe-rues, danse d'honneur, danse du verre, Fandango...) qui permettent d'entendre la txistu, flûte traditionnelle à 3 trous. Le soliste, virtuose extraordinaire de l'instrument qu'il joue d'une main, s'accompagne de l'autre sur le tambourin : prodigieuse dissymétrie.

Offrant des prestations très vivantes, le groupe des Ballets « Oldarra » est bien enregistré. Sur pochette : textes et traductions. GUILDE SVS 256/3

SARDANES

2 sardanes de Moreta : « Loreto » et « Santa Pau », jouées par la Cobla Barcelona, créative en la matière. L'enregist. est présent. Comme il s'agit d'une collection utilitaire (Rythmes et Jeux) il s'accompagne d'un livret donnant force renseignements : structure, formation, description des motifs, dynamique de la sardane (avec quelques croquis).

UNIDISC 520 (45/17)

Roland CHAILLON.

MOSCHELES : LE PIANO

Ami de Beethoven; pianiste de carrière européenne. Son Conc^o op. 57 est évidemment très romantique (1 - le piano s'affirme tout de suite vélocitamment; il y a bien entendu le contrepoint d'un th. chantant. La cadence annonce Chopin. 2 - Plus de dialogue; solo de piano auquel l'orch. sert de soutien climatique. 3 - rondo prismatique, un instant coupé par un adagio récuré).

Ponti le présente avec virtuosité et sensibilité (léger abus de la pédale). Dans l'enregist., le son du piano est un peu sourd; la transparence des harmonies et son dégagement de l'orch. partiels.

L'interprète brilla dans 6 des Etudes op. 70 (la n^o 12 rappelle Mendelssohn; la n^o 24 est une fugue) et 4 des Etudes caractéristiques qui ajoutent une intention anecdotique à la valeur didactique (« contradiction », « Juncos », « Bachanale »; « Terpsichore »).

VOX (CANDIDE) 36 034

R. CHAILLON.

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 5-5 - L'Harmonie Rheinheim se spécialise, avec bonheur semblable, dans les rythmes modernes. Il faut dire que la dir. très précise de M. Dromson assure de bons résultats dans ce domaine. Les morceaux plus classiques (Grieg, extrait de la 2^{ème} suite de Peer Gynt) ont moins de relief.

Le 19-5 - Sous la dir. exerce M. Zemp, l'Harmonie municipale de Valdence présente — avec de menues scories — un répertoire électrique. 2 morceaux de son chef (« Picc^o Marche », qui comporte beaucoup de rythmes syncopés et où la petite flûte se livre à des exploits acrobatiques; « Fête au Mexique », pièce caractéristique) ainsi que des pages de Lullu, Haendel (trop lent et lourd), Ganes; une transposition virtuose du « Vol du Bourdon » pour trompette; enfin une imitation réussie et amusante de jazz.

R. CH.

LE FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS 74

Nous vous en avons déjà parlé (No de mai). Complétons : les prestations musicales insistent, d'une part sur la musique médiévale (17 au 30 août, 23 au 30 sept.) d'autre part sur la mus. contemporaine (par ex. du 13 au 26 juillet, au cloître Saint-Severin).

Nous avons devant les yeux la liste des participants aux concerts quotidiens, du 13 juillet au 23 septembre; nous constatons que d'excellents chefs, des solistes prestigieux, des formations réputées, sont inscrits.

Attirons enfin l'attention sur une nouveauté originale et sympathique : du 1^{er} au 30 août, chaque jour de 19 h à 20 h : promenade musicale sur la Seine en bateau-mouche (départ : Alma).

R. Chaillon

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)
depuis 1801. Les peintres, sculpteurs, architectes et graveurs accueillirent les musiciens deux ans après.

Après l'isolement de la « montée en loge » l'artiste, qui a déjà satisfait aux classes d'harmonie, de contrepoint, de fugue et de composition ainsi qu'à la sélection pour le concours de Rome, doit présenter une *Cantate* écrite sur un livret imposé. Le lauréat est alors admis à faire un séjour à la Villa Médicis où il doit écrire des « Envois de Rome ». Certains de ceux-ci sont restés célèbres. Les frais d'hébergement des lauréats sont assurés par le Gouvernement.

Il est incontestable que la valeur d'un sujet qui réussit toutes les épreuves énoncées plus haut est exceptionnelle. Toutefois il est évident que le Prix de Rome ne donne pas le génie et que bien des exceptions ont prouvé (comme il en est de tout diplôme) que c'est avant tout de la personnalité qu'il faut attendre ce qui dépasse toute référence.

Claude Debussy (alias Monsieur Croche) qui, on le sait, avait obtenu cette haute récompense a forté critiqué le Concours de Rome. Il faut, bien entendu, faire la part de l'exagération de ces propos. Toutefois donnons lui raison quand il se refuse à admettre que les peintres, sculpteurs, architectes et graveurs aient droit au chapitre pour juger une cantate et que cette cantate ne donne pas le véritable aspect du musicien. Bien sûr tout ce qui est humain comporte des faiblesses mais redisons qu'un Premier Grand Prix de Rome ou même un second (voir Maurice Ravel...) est un sujet qui mérite l'attention de tous et qui fait autorité.

Marc DELMAS obtint cette suprême distinction en 1919. Né à Saint-Quentin le 28 mars 1885, il fit sa formation musicale au Conservatoire de Paris où il eut pour maîtres Xavier Leroux, Georges Caussade, Charles Leneveu et Paul Vidal. Comme Albert Doyen dont nous parlions dernièrement (journal d'avril dernier) il se dépensa toute sa vie pour faire pratiquer la musique à des milliers d'amateurs en multipliant les chorales, les harmonies non seulement dans toute la France mais aussi en Algérie. Il a fait partie du Conseil Supérieur de la Musique Populaire et oublia de soigner sa publicité pour ses propres œuvres. Lorsqu'il mourut en 1931, le 30 novembre, c'est-à-dire dans la force de l'âge, pas un groupement musical ne rendit hommage à son talent et

à son dévouement. Seul le théâtre du Trianon Lyrique monta *Sylvette* un ouvrage qu'il venait d'achever avec Henry Février.

On a fait de Marc Delmas exclusivement un musicien de théâtre, ce qui est vrai en partie mais, si son apport à la musique symphonique est marqué par un accent généralement dramatique, ce n'était pas une raison pour l'oublier au moment de sa mort et après.

Il appartenait au Nord par sa naissance et il appartenait aussi au Midi par son ascendance paternelle. C'est ainsi qu'il a chanté avec un égal talent la Wallonie et l'Ariège. Malgré sa fin prématurée et, grâce à une faculté de travail peu commune, il laissa des partitions de qualité qui furent récompensées au moins par des prix : Prix Cressent, Grand Prix de la Ville de Paris.

Ses premières productions furent destinées à la scène : *Lais*, *Stéphano*, *Jean de Calais*. Une légende bretonne *Anne-Marie* reçut le Prix Rossini en 1911. *Camille*, opéra-Comique en un acte, fut joué à la Salle Favart en 1921. *Iriam* fut créé à Bordeaux en 1923. *Le Masque*, à Nice, en 1926. *Cyrca*, dont l'opéra créa le ballet en 1927, contient une « marche funèbre » fort émouvante. *Roquelaine* est une opérette pleine d'esprit et de verve. *La Gloire*, créée à Vichy en de Chabri-Ganem, était destinée à l'Opéra-Comique ainsi que *Quand on conspire*, gracieuse comédie musicale dont le livret est de Raymond Escholler. *Audorra*, sa dernière œuvre, fut retenue à l'Odéon.

Marc Delmas écrivait dans un style large. Sa mélodie généreuse était soutenue par une orchestration chaleureuse et passionnée qui convenaient aux représentations de plein air.

Un de ses envois de Rome *Pen-thésée* et *Le Dieu sans couronne* furent acclamés aux Arènes de Béziers. *Robert Catelet* eut le même succès au Théâtre Antique de Carcassonne et à Saint-Quentin.

A une époque où les festivals d'été ont tant de succès, il serait peut-être opportun de songer à réparer l'oubli et de remettre l'une de ces œuvres sur un programme ?

Dans sa captivité, pendant la guerre de 1914-1918, le musicien chercha à traduire musicalement toutes les impressions vécues. Sa *Suite Française* contient des pages d'une touchante sincérité et d'une émouvante beauté comme « l'Angoisse », « Sur la tombe d'un soldat français ». Son poème symphonique *Au Pays Wallon* aussi bien que sa *Messe de Requiem* sont d'une profonde humanité.

SPECIAL MAJORETTES

CHAPPELL

Magasin de vente
25, rue d'Hauteville, 75010 Paris
Tél 770 15 73

Arrangement pour Harmonie et Fanfare de
DÉSIRÉ DONDEYNE

C'EST ÇA LA FRANCE

"La chanson de J. RENARD chantée par Rika ZARAI"

D'autres partitions attestent que Marc Delmas ne fut pas seulement attiré par l'art lyrique : ainsi *Le Baïcau Iyre* d'après Rimbaud, curieux poème symphonique où la nef à la dérive « dans le clapotement furieux des marées » est évoquée par le piano sur les remous de l'orchestre. Il faut citer encore la *Rhapsodie sur des thèmes ariégeois* pour violoncelle et orchestre ainsi que le *Trio* en Ut Mineur. Et, en ajoutant les *Méodies* pour chant et piano dont le sentiment et la délicatesse expressive font un peu songer à Fauré, on s'aperçoit que cette contribution à la musique pure n'est pas la partie la moins intéressante de son œuvre.

N'oublions pas de mentionner deux livres remarquables : l'un sur *Bizet*, l'autre sur *Gustave Charpentier*. Un troisième, sur *Gounod*, avait été commencé mais ne fut pas achevé.

Ignorant les recherches douteuses, laissant s'exprimer son lyrisme généreux comme généreuse fut sa carrière en son double aspect, Marc Delmas méritait au moins qu'on ne l'oublie pas.

(A SUIVRE)
Pierre PAUBON

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

Suite de la 1ère page

puis la fondation de notre Fédération qui remonte à 1906, le Bureau Confédéral d'une part et les Présidents des fédérations, venus de toutes les régions françaises. Notre groupement en est très fier, nous y associons aussi nos deux vaillantes sociétés musicales narbonnaises, je cite : la Lyre Narbonnaise et la fanfare l'Echo Narbonnais, qui, par leur dynamisme, leur grande volonté de bien faire, ont pris une grande part à l'organisation de cette belle journée musicale ; aussi qu'il me soit permis, en passant, d'adresser toutes mes félicitations à l'infatigable M. Raymond Rivet, Pt de la Lyre Narbonnaise, qui, malgré ses 80 ans, conduit toujours avec beaucoup de maîtrise, cette vieille harmonie dont il est très fier, à son chef M. Emile Espuna, à tous ses membres dirigeants et exécutants, j'adresse aussi toutes mes félicitations à M. Paracuelos, président de la célèbre fanfare, l'Echo Narbonnais, à son très dévoué directeur Paul Feliu, qui est très connu et applaudi dans tout le Midi et aussi en Espagne dans laquelle il se produit tous les ans au moment des grandes fêtes taumachiques, à tous ses dirigeants et membres exécutants.

et ensuite pour l'énorme participation avec laquelle ils se sont manifestés pour donner à cette grande journée musicale l'ampleur qu'elle méritait.

A présent, M. le Commandant Jules Semler-Collery, Président de la Confédération Musicale de France, M. Ehrmann, Président honoraire, mais toujours en action tout de même, M. Thirault, secrétaire général, M. Ameller, trésorier général, M. Texier, secrétaire administratif, MM. les membres du Bureau confédéral, MM. les Présidents des Fédérations et vous aussi les sympathisants qui êtes venus du Nord, de la Bretagne, de l'Alsace, de l'Île-de-France, du Centre, de la Savoie, de l'Aquitaine, du Auvergne, etc. etc, je vous dis à tous mille fois de vous accueillir avec notre accueil languedocien, avec notre amour du Midi, avec notre amour fraternel, unis dans un même langage « La Musique » : c'est dans une petite ville de notre fédération que nous vous accueillons aujourd'hui, Narbonne, fière d'un glorieux passé historique et artistique. La Fédération du Midi, consciente également du grand honneur qui lui est fait, de recevoir les plus grandes personnalités qui s'intéressent très particulièrement à la Musique populaire, vous souhaite une cordiale bienvenue et un bon séjour à Narbonne.

Merci à ces deux vaillantes sociétés, toutes mes félicitations vont à leurs présidents, à leurs chefs, à leurs dirigeants et, surtout, à leurs membres exécutants, pour le très beau concert qu'elles nous ont offert hier soir. Tous mes remerciements vont, avec mes félicitations, aux élèves de l'École de Chant du Conservatoire de Montpellier, à Mme Deloze leur professeur, à Mlle Saury Janine, pianiste accompagnatrice. Toutes nos félicitations vont aussi vers notre compatriote et ami, M. André Sauzède, talentueux compositeur narbonnais, pour son œuvre célèbre, *Trancavel*, que la Lyre Narbonnaise a exécuté hier soir avec une maestria remarquable. J'adresse aussi mes chaleureuses félicitations et mes remerciements à notre compatriote et ami M. Audibert, premier prix du Conservatoire de Paris dès l'âge de 13 ans qui, par sa maîtrise de l'archet, a interprété avec une maîtrise exceptionnelle l'œuvre du célèbre compositeur Paganini, *adagio* du 3ème concerto et non plus *presto*. Je ne saurais terminer cette distribution de lauriers sans toutefois adresser mes remerciements et mes félicitations à Mme Blanche de Mendoza, pianiste au Conservatoire de Toulouse.

Qu'il me soit permis de dire l'ardeur, la foi et le dynamisme qu'ont apporté à cette organisation, MM. René Portes, secrétaire général de la Fédération du Midi, Lucien Mischamp, trésorier général de la Fédération du Midi, sans oublier pour autant tous les membres du Comité qui, par leur farouche volonté et leur grand enthousiasme, ont contribué pour une grande part, tout d'abord, pour l'heureuse réception du bureau confédéral, des présidents des diverses Fédérations qui participent à cette assemblée et que nous remercions d'avoir répondu favorablement à notre in-

Notre fédération groupe autour d'elle 7.000 musiciens et artistes, répartis dans 7 départements. L'Aude, l'Ariège, l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées-Orientales. Chaque département est géré par une Union départementale ayant à sa tête le vice-président fédéral. Ainsi pour vous faire une décentralisation des 141 sociétés, il me plaît de vous signaler quelles sont ainsi composées : 56 harmonies, 51 batteries-fanfares, 4 harmonies-fanfares, 10 chorales, 2 orchestres-chorales, 3 orchestres 2 plectre, 2 clubs accordéon, 10 groupes de majorettes, 2 groupes folkloriques, 1 compagnie théâtrale. Il existe 24 écoles de musique qui présentent tous les ans leurs élèves aux examens fédéraux. Chaque société offre à sa population des concerts d'hiver et des concerts d'été ; ces sociétés se manifestent à toutes les sorties officielles, bref, elles donnent dans toutes leurs possibilités, la gaieté, la joie durant leurs manifestations. Dans chaque département se déroule tous les ans un festival de musique grâce à l'aide financière du Conseil général et des Municipalités intéressées. Un stage départemental, groupant une centaine de jeunes musiciens a eu lieu en 1973, grâce au dévouement de notre ami Marcel, Président de l'U.D., du département de l'Ariège ; il s'est déroulé à St-Cyprien plage (P.O.) en septembre et a connu un immense succès. Je pense vous dire aussi qu'un stage départemental de jeunes musiciens est en gestation dans le département de l'Aude, grâce au dévouement de notre ami Collet, Pt de l'U.D. de ce département ; il réunira pour la première fois une trentaine de jeunes musiciens ; il se déroulera courant juillet à Limoux. Nous lui souhaitons une belle réussite.

Suite page 4

Editions CHOULDENS

38, rue Jean-Mermoz — 75008 PARIS

METHODES ET SOLFEGES

Adoptés par de nombreux Conservatoires et Ecoles de Musique, simples, pratiques et efficaces

<p>G. BARBOTEU</p> <p>S. BICHON</p> <p>M. MANSION</p> <p>R. PAGE</p> <p>E.-J. PENDLETON</p> <p>M. PINCHERLE</p> <p>B. SANCHEZ</p> <p>A. TRILLON</p> <p>L. HOFFER - V. WINTERFELD</p>	<p>LECTURES ET EXERCICES POUR COR</p> <p>Solfège instrumental 34 F 50</p> <p>JOUEZ DU SAXOPHONE (2 cahiers)</p> <p>Méthode préfacée par M. MULE. Le cahier 32 F 70</p> <p>L'ETUDE DU CHANT</p> <p>Technique de la voix parlée et chantée 30 F 25</p> <p>METHODE DE HAUTBOIS</p> <p>Préfacée par P. PIERLOT 30 F 25</p> <p>POESIE DU SOLFEGE</p> <p>Adoptée pour les stages de Pédagogie. Trente-cinq pièces à deux voix vocales et instrumentales 18 F 15</p> <p>Petit lexique des termes musicaux français et étrangers d'usage courant 9 F 95</p> <p>Nouvelle présentation de la METHODE réputée de GUI-TARE CLASSIQUE, 1er et 2ème CYCLES 32 F 70</p> <p>Solfège pratique et premières lectures instrumentales pour la guitare (et la clarinette) 1er volume 16 F 95</p> <p>Solfège pratique pour la guitare et la clarinette, 2ème volume à paraître</p> <p>Lectures instrumentales pour violoncelle 21 F 80</p> <p>Lectures instrumentales pour contrebasse 21 F 80</p> <p>L'Alphabet de la flûte à bec soprano, version française, par A. PENDLETON et K. BEHRMANN 10 F 90</p>
--	--

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :
S.C.T.T.V. TRANSATOUR
34, rue de Lisbonne PARIS-8ème Lic 183 - Tél. 522.83.37

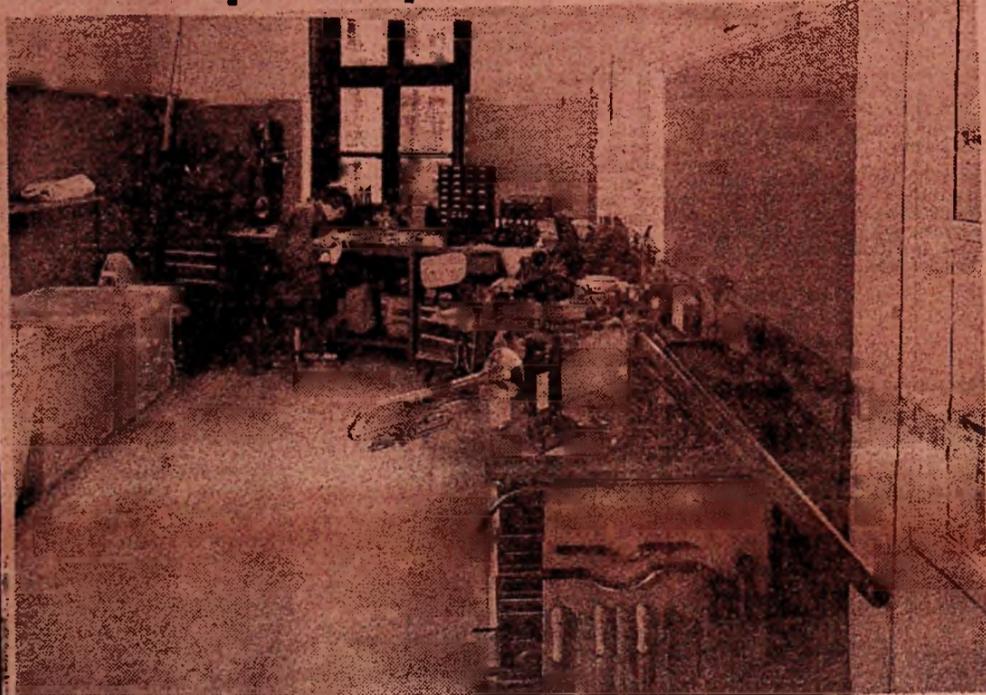


ARLOD S.A.

8, Place des Victoires, 75002 PARIS. Téléphone : 236.09.60 & 61



**VENTE, SERVICE APRÈS VENTE & RÉPARATION
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT**
Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres

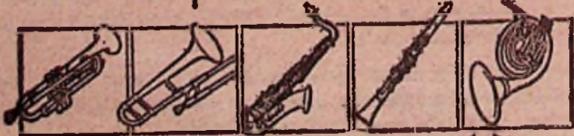


Ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 9 h. à 18 h. (Atelier fermé de 12 h. à 14 h.)

ASSURER LES SOCIÉTÉS A LA C.M.F. DES LE 1er OCTOBRE
RENOUVELER LES ABONNEMENTS AU JOURNAL DES LE 1er OCTOBRE
ACHETER UN MACARON AUTOCOLLANT C.M.F.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine - 92120 NEUILLY - Tél. : 01 46 06 74



70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

les commandants des Bureaux de recrutement veuillent bien tenir compte et affecter les jeunes recrues dans une musique régionale et ne pas les laisser dans une Compagnie, les privant ainsi de poursuivre leur éducation musicale et de ce fait, ce qui est plus grave, de ne plus reprendre leurs places dans la société à laquelle ils appartiennent avant d'être appelés sous les drapeaux.

Combien de temps encore nos musiques populaires, pour lesquelles nous faisons tant d'efforts, survivront-elles à la conjoncture de notre vie moderne ? Il faut pour cela que tous, nous fassions œuvre utile et lorsque nous aurons réussi à réintroduire la musique dans le cœur des hommes, elle aura à ce moment seulement, rétabli son rayonnement, mais pour arriver à ce but, que d'efforts à déployer et le principal est la musique à l'école.

Nous vous faisons confiance Messieurs, comme vous pouvez avoir confiance en nous. La Musique est la source de la joie et de l'espoir, sachons nous en souvenir, en espérant que cette belle journée du 2 juin resserrera les liens qui unissent toutes nos sociétés musicales, qu'elle conservera nos bonnes relations amicales, non seulement à travers la France, mais aussi à travers le monde, que nos contacts avec la C.M.F. soient aussi fertiles et amicaux. J'adresse par l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui, nos sentiments fraternels, profonds et amicaux, en mon nom personnel, au nom du bureau fédéral, ainsi que de la part des musiciens du Midi à tous les musiciens de France et du monde entier. Vive la C.M.F., vive la Fédération du Midi, vive la musique populaire.

Le Président. — « Au nom de tous, je remercie M. Sarzi de ses paroles aimables et aussi de tout ce qu'il a fait pour que nos assises puissent avoir lieu dans ce beau pays du soleil.

Je tiens à féliciter et remercier tous ceux qui ont fait un effort pour venir participer à nos travaux. »

Et pour ne pas retarder les débats, le Président donne tout de suite la parole à M. Ehrmann qui explique où en sont les travaux de Toucy.

Les travaux avancent et il importe de trouver de l'argent pour achever l'aménagement de cette école.

Le Conseil d'administration a nommé à ce poste M. Tonnon, actuellement inspecteur au Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui sera libre dans les prochains mois.

Reste à trouver maintenant l'argent nécessaire pour que le Centre de Toucy puisse accueillir des élèves stagiaires. Cette question est développée par M. Ameller qui fait une rapide comparaison de la situation financière avec celle de l'année précédente. La hausse générale des prix apporte une gêne pour la C.M.F. et la poursuite des travaux de Toucy. Cependant, les entreprises ont maintenu les prix du devis. Il importe de disposer au plus tôt des fonds nécessaires pour régler comme il convient les factures des entrepreneurs.

Il serait souhaitable que les Fédérations qui ont quelques disponibilités apportent à la C.M.F. une aide financière. C'est urgent si l'on veut que les travaux se terminent rapidement et dans des conditions avantageuses.

Le Président remercie MM. Ehrmann et Ameller de leurs exposés et donne la parole à M. Tonnon qui, à son tour, remercie le Conseil d'administration et le congrès pour la confiance qui vient de lui être ainsi manifestée.

Le Président. — L'ordre du jour

porte la mise à jour du règlement des concours. J'ai fait réunir à Paris, pour ce qui concerne les chorales, autour de M. Moerlen, le dévoué président de la Fédération des Chorales d'Alsace, M. Malfait, directeur de plusieurs chorales de l'Ile-de-France, et M. de Learynder, directeur de l'une des plus anciennes sociétés chorales de France, si ce n'est la plus ancienne : les « Crick-Sicks », de Tourcoing.

A Angoulême s'est tenue une réunion de spécialistes des batteries-fanfars. Autour de M. Trémig, notre conseiller technique, il y avait M. Mazeau, auteur du projet présenté lors de notre dernier congrès et M. Félicien Petit, ancien sous-chef de musique militaire, membre du jury des concours d'excellence.

Pour les accordéons et les plectres, ce sont nos conseillers techniques — MM. Etienne Lorin et Marteau — qui avec leurs collègues respectifs, ont préparé un projet de réforme.

M. Pin, président de la Fédération de l'Ile-de-France, a préparé un projet concernant les dispositions générales. Je demanderai successivement à chaque rapporteur de présenter son point de vue. Nous en discuterons et c'est seulement après notre assemblée que pourra être établi un projet définitif sur lequel se prononcera notre congrès de mars 1975.

M. Pin commente alors les dispositions générales dont il est l'auteur et qui figurent dans l'avant-projet distribué à chaque congressiste. Il accepte d'avance les modifications que l'assemblée jugera nécessaires. Ce qu'il présente est un schéma qui sera soumis de part de départ pour l'établissement d'un règlement définitif.

M. Moerlen souhaite que le règlement des chorales soit adapté aux conditions nouvelles et propose la classification suivante des voix :

- a) Voix d'enfants (jusqu'à la mue).
- b) Voix de juniors (jusqu'à 20 ans).
- c) Voix d'adultes.

Il demande aussi que le classement des sociétés chorales soit fait « a capella ».

M. Babin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Charente, remplace M. Mazeau et M. Trémig, l'un et l'autre absents et excusés. Il expose les grandes lignes du rapport établi lors de la réunion des spécialistes à Angoulême.

M. René Texier lit les rapports de MM. Lorin et Marteau (absents) pour les plectres et les accordéons.

Tous ces projets seront réunis et envoyés aux Fédérations dans la première quinzaine de septembre pour qu'elles puissent les examiner avant le congrès de mars 1975.

On en arrive à la discussion des divers vœux.

La Fédération d'Orléannais-Berry a émis deux vœux qui ont été adoptés : le 1er à l'unanimité, moins deux abstentions : « Tout membre du Conseil d'administration qui, sans motif reconnu valable, n'aura pas assisté à 3 séances consécutives de cette assemblée, sera d'office déclaré démissionnaire par le Conseil ».

Le second à l'unanimité aussi, moins 1 voix contre : « Dans le cadre d'une même région administrative de programme, les Fédérations musicales adhérentes à la C.M.F. peuvent se grouper en organismes de liaison, de représentation et d'information qui ne doivent en aucune façon empiéter sur les attributions respectives de la C.M.F. et des Fédérations. »

(Suite page 5)

70ème Assemblée Générale de la C.M.F.

(Suite de la page 3)

Nos congrès fédéraux tiennent leurs assises tous les ans dans le courant du mois de mai dans une ville choisie parmi les 7 départements composant notre grande fédération. En 1973, il eut lieu à Perpignan et fut placé sous la haute présidence de M. le Cdt Semler-Collery, Pt de la Confédération Musicale de France ; il a eu lieu cette année à Millau, gentille petite ville de l'Aveyron, et en 1975 il aura très certainement lieu à Béziers.

Je suis heureux de vous dire que nous voyons l'avenir avec une perspective d'optimisme ; quelques sociétés sont en sommeil ; par contre, d'autres, plus nombreuses, naissent un peu partout dans notre cher Midi ; c'est la raison pour laquelle, nous venons vers vous, MM. les dirigeants de la C.M.F., vous qui avez le privilège d'habiter notre belle Capitale, vous, qui avez les portes ouvertes dans nos ministères intéressés, nous vous demandons de persévérer dans vos efforts auprès des responsables qui tiennent les leviers de commande de la France, pays de la Musique par excellence, tapez à la porte de M. le Ministre de l'Éducation Nationale, comme vous l'avez déjà fait à maintes reprises pour que le solfège soit instauré dans toutes les écoles à partir de la Maternelle, voilà la planche de salut qui fera, si vous êtes écoutés, que nos sociétés populaires d'amateurs, seront plus étoffées et plus brillantes ; tapez aussi le plus souvent possible à la porte de M. le Ministre des Armées pour essayer de le convaincre de reconstituer une musique militaire dans chaque garnison, que

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous vos RÉPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E's DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

(Suite de la page 4)

Ces organismes de liaison, placés sous l'égide de la C.M.F., doivent la tenir régulièrement informée de leurs activités, ainsi que toutes les fédérations intéressées.

M. Deltour a présenté le vœu de la Fédération du Gers qui, après discussion a été adopté dans la forme suivante qui le confond avec celui de la Fédération des Sociétés Dauphinoises.

« La Fédération des Sociétés Musicales du Gers constate que la question de l'enseignement musical à l'école, n'a pas évolué dans le sens désiré par les précédents congrès : les derniers renseignements donnés aux Fédérations remontent au 7 décembre 1973. Elle demande que le projet initial qui avait été retenu, à savoir démarrage immédiat de l'initiation musicale à l'école avec la mise à la disposition du Ministre de l'Éducation Nationale, en attendant que les maîtres puissent eux-mêmes la servir, de tous les cadres de la C.M.F., soit repris devant les instances compétentes, en ne mettant pas comme préalable l'intégration dans les cadres de l'Éducation Nationale, les différents instituteurs ou professeurs municipaux existant déjà dans certaines grandes villes. En maintenant ces conditions, on prive au moins les 8/10 de la population scolaire, des bienfaits de l'initiation musicale ».

M. Malfait présente le vœu suivant de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises sur le problème des musiques juniors et ensembles de jeunes.

La F.S.M.D. constate qu'il existe des formations « juniors » et ensembles de jeunes répartis dans les diverses fédérations. L'existence de ces sociétés prouve, si besoin en est, que nombreux sont les jeunes s'intéressant d'une part à la musique et d'autre part, au fonctionnement d'une société. Les responsables de ces formations, dont l'existence est relativement récente, se trouvent confrontés à des problèmes autres que ceux posés par les sociétés d'adultes. Aussi serait-il souhaitable que ces personnes puissent mettre en commun leur expérience.

Pour que l'activité « junior » au sein de la C.M.F. ne soit pas méconnue, la création d'une Commission responsable des formations « juniors » est nécessaire. Il est à remarquer que cette Commission existe déjà au sein des différents pays adhérents à la C.I.S.P.M. Cette Commission, composée de personnes sensibilisées aux problèmes « juniors » et ayant l'expérience de ces formations aurait pour buts principaux de créer des liens entre responsables, et de coordonner sur les plans national et international l'activité « junior ».

Après intervention de M. Ehrmann, il a été entendu que cette Commission prendrait forme de stage et pourrait être prise en

charge par exemple, dès cette année, au stage de Boulouris.

La F.S.M.D. présente un vœu concernant l'appel des jeunes musiciens sous les drapeaux. Le Président répond qu'il fera lui-même la démarche nécessaire auprès du Ministère de la Défense Nationale.

M. Malfait lit alors une lettre qu'il souhaiterait voir adressée à chaque parlementaire et par laquelle, il demande que le taux de T.V.A. payé pour les instruments de musique soit diminué. M. le Sénateur de l'Aude, présent au congrès, abonde dans le même sens que M. Malfait. L'assemblée décide que cette lettre soit envoyée aux Fédérations, pour qu'elles invitent chaque société à intervenir auprès de chacun des parlementaires du département.

M. Ciran défend les vœux de la Fédération du Sud-Ouest. Celui qui concerne la T.V.A. rejoint la position de la lettre de M. Malfait et trouve ainsi la réponse souhaitée. Quant à celui qui demande un soutien accru aux Sociétés Musicales Populaires, c'est la C.M.F. qui présentera les doléances au Ministère des Affaires Culturelles. M. Deltour, très averti pour tout ce qui concerne les taxes indirectes, donnera à M. Ciran la réponse qui convient au vœu sur l'application du décret No 481.129.

A la suite du vœu du Sud-Ouest concernant la S.A.C.E.M. une intervention amicale sera faite pour demander si les Sociétés ne pourraient pas bénéficier de l'aide qu'elle accorde aux actions culturelles. Au cours de l'examen des questions diverses, MM. Widiez, Thirault, Vilatte et Canavesio sont intervenus à diverses reprises dans la discussion.

LE PRESIDENT. — Je remercie tous les orateurs qui sont intervenus dans ces débats et vous tous, de l'attention soutenue que vous avez apportée.

Nous en avons terminé. Il est temps d'aller au rendez-vous pour le dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Je déclare close notre 70ème Assemblée générale.

La séance est levée à 11 h 30.

oOo

Au vin d'honneur, répondant à un remarquable discours de M. le Maire de Narbonne, le Président de la C.M.F. s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, mes chers Amis, Je tiens à vous dire toute ma joie de me retrouver ici dans ce Midi que j'aime bien.

L'an dernier, c'était LAVAUR et la Fédération du Tarn qui nous recevaient avec une amitié que je n'ai pas oubliée. Cette année, c'est Narbonne et la Fédération du Midi qui nous reçoivent. C'est pourquoi mes remerciements iront tout

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 - PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

SAXOPHONE

- LONDEIX : Le Saxophone en jouant. 1er cahier. A l'usage des débutants (1ère année).
- 2ème cahier. A l'usage des débutants (2ème année).
- 3ème cahier. Troisième et Quatrième année.
- Exercices mécaniques pour tous les saxophones en trois cahiers.
- Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
- Le détaché (staccato) aux saxophones.

COLLECTION J.-M. LONDEIX

- A la découverte de la musique des XVIIème et XVIIIème siècles pour saxophone alto mi bémol et piano. 3 Recueils. Arrangement J.-M. Londeix.
- Œuvres de Blavet - Campa - Chedeville - Duval - Galliard - Lœillet - Marchand - Pasquali.
- A la découverte de la musique des XVIIème et XVIIIème siècles pour saxophone si bémol (soprano ou ténor et piano). Arrangement J.-M. Londeix. 3 Recueils.
- Œuvres de Bigaglia - Campra Chedeville - Exaudet - Galliard - Marchand.

SAXOPHONE et PIANO

- ABSIL : 5 pièces faciles, saxoph. alto mi bémol et P.
- ABSIL : Sonate op. 115
- AMELLER : Jeux de table
- BECK : Nocturne
- BERTHOMIEU : Suite brève
- BROWN : En promenade
- DAUTREMER : Emotion
- IBERT : Mélodie
- LANTIER : Allegro, Arioso et final
- MAURICE : Tableaux de Provence
- MAZELLIER : Spleen
- MAZELLIER : Quick
- MURGIER : Deux pièces
- ROUSSEL : Vocalise
- SCHMITT : Songe de Coppélius
- VELLONES : Rhapsodie

ENSEMBLE DE SAXOPHONES

- ABSIL : Pièces en quatuor op. 35, quatuor de saxoph.
- ABSIL : Quatuor pour saxophones
- ARMA : Sept transparences, quatuor de saxophones
- BAUZIN : Divertimento, Trio de saxophones
- VELLONES : Cavaliers andalous, quatuor de saxoph.

d'abord à M. André SARZI qui a eu le courage, je dis bien le courage d'entreprendre l'organisation combien ardue d'un Congrès C.M.F. et des manifestations qui l'accompagnent.

M. SARZI a bien mérité l'estime que nous tous lui portons et je n'oublie pas non plus ses dévoués collaborateurs, dont ceux de la Lyre, de l'Harmonie républicaine de Coursac et de l'Echo Narbonnais qui nous ont offert un Concert de Gala digne d'intérêt, dont j'ai pu apprécier hier soir la valeur musicale.

Il faut savoir que si ce Congrès peut attirer l'attention de tous, c'est bien aussi grâce à l'aide et à la compréhension des autorités municipales et départementales.

Il m'est donc agréable de remercier publiquement M. le Maire de NARBONNE, Maître Hubert MOULY qui a généreusement mis à notre disposition cette magnifique salle des Consuls du Palais des Archevêques.

Tous le monde a fait le maximum pour nous réserver un accueil qui fera date. A tous ceux que j'ai nommés ou que j'aurais oubliés, j'adresse mes bien sincères remerciements. A tous ceux qui ont œuvré pour la cause qui nous est si chère, celle des Sociétés Musicales de France ».

oOo

Au festival de l'après-midi

Les majorettes de Salles-d'Aude emplumées firent d'abord étalage de leur dextérité puis le Réveil saint-pargolien interpréta deux œuvres délicates. Les Étoiles du Rail de Béziers, qui lui succédèrent sur le podium, forment un tout, avec clique et bataillon de majorettes expertes en l'art de manier la baguette. On applaudit aussi beaucoup les pompons rouges du Réveil nouvoles, dont le benjamin Ludovic n'a que... 4 ans. Le Réveil lézignanais se tailla un beau succès avec « Le Réve passe » et l'Harmonie Réveil sigeanais ne fut pas oubliée dans la distribution des bravos. Il y eut ensuite le Cercle musical conquois, la musique de la septième région militaire, les « Sans-Souci » de Castelnau-dary et enfin l'accent espagnol de la banda Santa-Cécilia de Cullera.

Les concerts

C'est à la Lyre, samedi soir, que revenait l'honneur d'accueillir les invités de Narbonne, sous la direction de son chef, M. Espuna, interprétant un programme électrique qui débuta par l'ouverture de « La Chauve-Souris », de Lehar, pour s'achever sur un pas redoublé dirigé par son auteur, le président confédéral, « Confédéral March », et qui permit d'apprécier « Tronçavel », « Tarass Boulba », « Espana Cani » et même un morceau de jazz « Straight ».

En intermède, le violoniste Henri Audibert, parfaitement accompagné par Blanche de Mendoza, interpréta des œuvres de Paganini.

Banda Santa-Cécilia de Cullera, samedi, en fin d'après-midi, fut très applaudie lors de son entrée en ville ; elle devait, le soir, offrir un concert de clôture remarquable et d'ailleurs remarqué, sous la direction de son chef Luis San Isma.

Discours de clôture de M. le président SARZI

M. le maire, M. le député, M. le sénateur, M. le Président du conseil général, M. le Cdt Jules Semler-Colliery, Président de la C.M.F., MM. les Présidents des Fédérations, MM. les Membres du Bureau confédéral, Mme Vigné-Boyer, Mmes, Mesdemoiselles, Messieurs.

A l'heure où termine le 70ème Congrès de la C.M.F., j'ai l'heureux privilège de vous dire encore à quel point je suis heureux et satisfait de constater que cette manifestation musicale, s'est déroulée avec sa sérénité habituelle, son désir ardent de bien faire, et un amour tout particulier pour la cause que nous défendons tous depuis toujours : la Musique.

Pour la Fédération du Midi, ce fut une innovation qui restera profondément marquée à travers tous ceux qui, venus des sept départements de la Région Languedoc-Roussillon et des diverses fédérations de France, ont manifesté le désir de participer aux débats. Puissent ceux-ci créer un effort nouveau en faveur de la Musique à l'école, une émulation ardente que nous souhaitons tous, pour que notre Fédération, prenne une grande part au développement de la Musique à travers notre belle France.

Si, comme nous l'avons vécu ces temps derniers avec beaucoup de joie et d'enthousiasme pour le sport et en particulier pour le Rugby, puisque notre vieux Racing-Club Narbonnais a fait de la ville de Narbonne, la capitale du Rugby français, je m'empresse de dire aussi, qu'en cette belle journée printannière, Narbonne est aujourd'hui la Capitale de la Musique. Il existe dans notre langage moderne deux mots solidaires l'un de l'autre : Sport et Musique ; ces deux disciplines possèdent chacune d'elles des vertus différentes, aussi, comme je représente ici, celle qui a le pouvoir d'adoucir les mœurs, celle qui apporte la détente et le bien-être, celle qui élève la pensée vers le beau, celle enfin qui devrait faire partie intégrante de chaque individu et puisse l'occasion m'en est offerte, qu'il me soit permis de dire aujourd'hui aux pouvoirs publics en partant du son grave jusqu'au son aigu, tout comme dans un intervalle ascendant, Aidez-nous, tout comme vous aidez le sport, l'un et l'autre ne sont pas incompatibles, alors à partir de ces musicales, seront plus nombreuses, moment seulement, nos sociétés plus solidaires, plus florissantes, plus peuplées comme le sont toutes les sociétés sportives.

M. le maire de la ville de Narbonne, M. Merle, maire-adjoint à la culture, MM. les adjoints, MM. les conseillers municipaux de Nar-

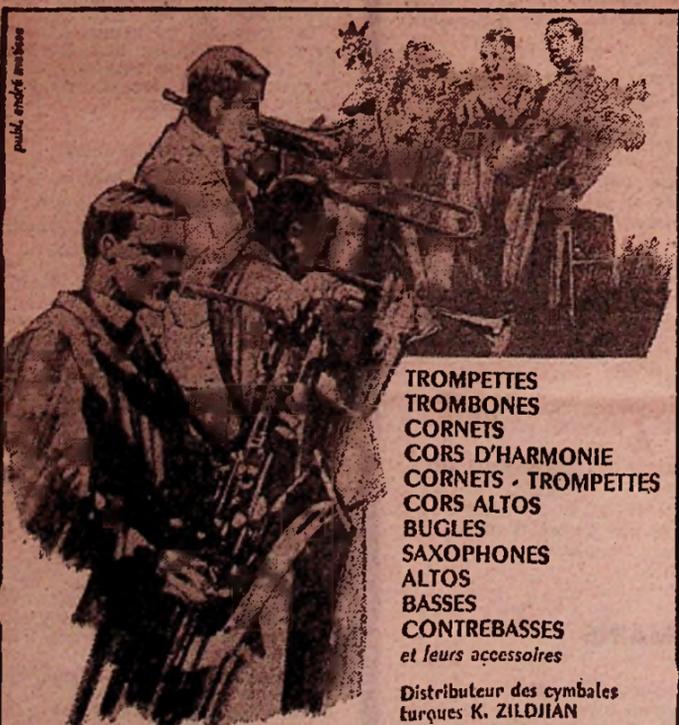
bonne, je vous adresse tous mes remerciements pour l'aide financière, morale, matérielle dont vous nous avez gratifiés pour le déroulement du Congrès de la C.M.F., du Festival de Musique qui va se dérouler tantôt dans notre ville. M. Merle à qui j'adresse toutes mes félicitations pour sa brillante décoration musicale, fut avec le Comité organisateur, avec le personnel municipal qu'il a sous ses ordres, l'âme principale de cette manifestation musicale dont il a le secret, par son dynamisme, son goût pour la Musique populaire. Mes remerciements vont aussi à tout le personnel municipal qui a participé au succès de nos belles journées musicales.

M. le Président du Conseil Général du département de l'Aude, MM. les conseillers généraux, merci pour la somme que vous nous allouez pour donner un peu plus d'éclat à notre Congrès national, merci aussi pour celle que vous votez tous les ans en faveur des Sociétés Musicales du département, en espérant qu'elle soit un jour prochain, un peu plus substantielle.

Merci à vous aussi M. le Cdt Jules Semler-Colliery, Président de la Confédération Musicale de France d'avoir accepté Narbonne pour y tenir votre Congrès d'Été, nous savons tous que nous pourrions compter sur vous pour le bien de nos Sociétés Musicales que vous avez l'honneur de représenter ici aujourd'hui. Merci à vous aussi M. Ehrmann qui, malgré les efforts constants que vous déployez en faveur de la Musique au sein de la Fédération et dans les pays étrangers, avez gardé malgré votre grand âge, cette fougue et cette jeunesse qui, grâce à la Musique, ont été pour vous une jeunesse de santé et de bonheur. Ces remerciements vont aussi à MM. Thiabault, secrétaire général, Ameller, trésorier général, Pdt de l'I.S.M.E., portant toujours la bonne parole de la Musique française dans tous les pays du Monde, à M. Texier, l'inépuisable secrétaire administratif, pour son lourd travail au service de la C.M.F., mais qui il faut le dire m'a souvent dérangé alors que j'étais à table.

Mes hommages et mon amitié vont vers tous mes collègues de l'Île-de-France, de Meuse et Champagne, de Beloit, de l'Ouest, du Sud-Est, de l'Aquitaine, de Normandie, de l'Indre, de Nice Côte-d'Azur, du Vaucluse, d'Alsace, du Tarn, du Nord et Pas-de-Calais, des Charentes, de la Normandie, du Gers, de la Côte-d'Or, de l'Orléanais-Berry, je vous revois tous avec un immense plaisir, comme j'ai l'occasion de vous rencontrer tous les ans à Paris lors de notre Con-

(Suite page 7)



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :

l'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

Manifestations 1974-1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
30 novembre et 1er décembre 1974	MONTBELIARD (Doubs) 25200	Concours régional d'Accordéon, organisé par « L'Accordina de Bethoncourt - 25200 Montbéliard.	M. Baudier Raymond, Président de l'Accordina 6, Impasse Pascal - Bethoncourt, 25200-Montbéliard.
23 mai 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Matinoury, 28000 Chartres.
4 août 1974 11 août 1974	ST-VERAND - 69112 GOMELANGE (Moselle)	FESTIVALS Festival du Groupement Vallée d'Azergue. Festival de Musique.	M. le Président de la Fanfare de St-Verand, M. Jean Zutterling 63, Grand'Rue 57230-Gomelange - Boulay.
8 septembre 1974	VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne) 51300	Fête patronale - Festival Harmonies - Batteries-Fanfaires.	Comité de Coordination des Sociétés locales musicales, 51300 Vitry-le-François. Inscriptions pour le 15 mai.

CONSORTIUM MUSICAL - Éditions PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — 75009 PARIS

Tél. : 824.89.24 - 246.52.22

COLLECTION DE RECUEILS POUR PIANO

- P. AUCLERT**
AUTEURS DIVERS
Les pages les plus accessibles de F. Chopin
Musique et musiciens d'aujourd'hui en 3 recueils.
N° 1 La forêt enchantée, 10 pièces de Auric - Beck - Borchard - Classens - Clergue - Cliquet - Pleyel - M.F. Gaillard - Lannoy - Plé - Tailleferre.
N° 2 Scènes de cirque, 10 pièces de Ameller - Borchard - Challey - Passani - Petit - Plé - Tailleferre - Vau-bourgois - A. Weber - Wurmser.
N° 3 Humour, 6 pièces de Leleu - Passani - Classens - M.F. Gaillard - Vau-bourgois - Plé.
- TH. AKIMENKO**
P. ALLIX
Tableaux Ukrainiens, 5 pièces.
Pages anciennes, 8 petites pièces.
Enfantillages, 6 pièces.
Esquisses, 5 petites pièces.
Bouquet de fleurs (mes débuts n° 4), 8 pièces très faciles en grosses notes.
- M. BAKKERS**
Pastels, 15 préludes.
La volière, 9 pièces.
5 pièces pour les enfants.
Un bal chez les petits, 10 morceaux faciles en grosses notes.
- P. BARBE**
J. BERNARD
Promenades, 4 pièces.
Écoutez mes jolies histoires, 6 petites pièces sur 5 notes.
12 petites pièces (en 2 recueils).
Enfantaisies, 10 pièces.
Népomucène à Mégève, 6 pièces.
Népomucène voyage, 10 petites pièces faciles.
- R. CLAVERS**
6 pièces enfantines.
Souvenirs d'enfance, 8 morceaux très faciles en 3 cahiers.
- COULPIED-SEVESTRE**
Eh bien dansez maintenant !, 7 petites danses modernes.
Études attrayantes, 8 pièces.
Évocation, 10 pièces.
Film de court métrage, 7 pièces.
Histoires sans paroles, 6 pièces.
Je donne un récital, pièces enfantines.
Pour mes petits amis, en 3 recueils :
N° 1 Courts préludes à 2 et 4 mains.
N° 2-24 pièces en forme d'études.
Silence je vois jouer, courts préludes à 2 et 4 mains.
Silhouettes, 8 pièces.
Voyage, 12 pièces de moyenne force.
Vous allez entendre, 7 pièces.
Clairs de lune, 4 impressions enfantines.
Ambiance.
Esquisses.
Deux divertissements.
Petite suite brlochline, 12 pièces.
Bucoliques, suite pastorale en 6 pièces.
Amusements, 13 pièces suivies d'une histoire vraie.
- A. DECAUX**
DELACROIX
Robert DELACROIX
Enys DJEMILL
A. DULAURENS
CH. ESPERON LAMY
Petit Pierre, 10 pièces en grosses notes.
Pour jouer à ma poupée, 4 petites pièces.
Cahier de Fabienne, 5 pièces progressives assez faciles.
Cahier de Maryse, 5 pièces progressives assez faciles.
- NOEL-GALLON**
Le livre de mes petits amis, 16 piécettes faciles pour les jeunes pianistes, en 2 cahiers.
Petites études et pièces récréatives pour les débutants :
1° Cahier 10 petites études.
2° Cahier 12 pièces récréatives.
- A. GOUIN**
Les récréations du jeune pianiste, 6 pièces très faciles.
- CH. GRELINGER**
M. GUENIFFEY
M.L. GUILLAUME et
DIVERS AUTEURS
R. KRANK
P. LANTIER
J. MAC-MASTER
Jean MANUEL
F.D. MARCHETTI
10 pièces faciles et imitatives.
6 pictures.
Premiers succès.
Rondés et chansons d'autrefois.
Album des Tout-petits, 20 pièces.

MES DEBUTS

- En 4 recueils :
N° 1 Morisson, 6 pièces.
N° 2 Faugler et Théo, 8 pièces très faciles.
N° 3 Auteurs divers, 7 pièces très faciles en grosses notes.
N° 4 Balkers, Bouquet de fleurs, 8 pièces très faciles en grosses notes.
- Six petites pièces sonatines.
50 airs populaires anciens.
Jeunesse, 6 pièces.
Bagatelles, 6 pièces de genre.
Emaux et Camées, 6 petites pièces.
Menus plaisirs, 6 morceaux faciles.
Mes débuts n° 1, 6 pièces.
Le piano enchanté, 6 petites pièces faciles.
Six récréations (les deux mains en clé de sol).
Veillées mignonnes, 6 pièces.
Tableau d'une exposition, édition facile.
Ce que Mozart a composé entre 4 et 6 ans.
Album pour un enfant breton, 6 pièces.
Glock, 6 pièces.
Mon premier répertoire, 12 pièces.
Mon deuxième répertoire, 6 pièces pittoresques.
Petit concert imagé, 4 pièces.
Enfantines, 3 pièces.
Les heures roses, 6 petites pièces joyeuses en 2 recueils.
La journée enfantine.
Cours de Monsieur Rossignol, 7 pièces.
Nos joujoux en 3 recueils :
N° 1 en clé de sol aux 2 mains.
N° 2 en clé de sol et fa.
N° 3 Au village, 15 études mélodiques et progressives.
Belles images, 5 pièces.
Six pièces champêtres.
Je joue du piano, 8 pièces.
Dis, grand-père, 6 pièces.
Yasmine donne un récital, 5 pièces faciles.
Les Heures récréatives du jeune pianiste, 6 pièces.
Joies d'enfant, 4 petites pièces.
Sur un rayon de soleil, 10 morceaux faciles.
Dans la rue, op. 31, 12 pièces pittoresques en 2 cahiers.
Sept petites pièces.
Dix petites pièces très faciles sur les 5 notes en 3 cahiers.
10 morceaux très faciles sans octaves.
Pièces romantiques, op. 42.
Les Etrennes (25 récréations) en 5 séries.
L'Ecriture Mélodique (30 illustrations sur des airs d'opéras et airs célèbres).
Les Sylphides (répertoire de danses en 10 recueils).
10 Sonatines progressives.
300 Préludes (en 2 séries).
Cinq pièces champêtres.
Trois divertissements.
Quatre pièces enfantines.
Tout en rose, 7 pièces.
5 pièces badines.
Les amusettes, 6 pièces mignonnes.
Scènes champêtres, 6 petites pièces caractéristiques.
Bouquet musical, 6 petits morceaux faciles.
Album de valse.
Album d'enfants, op. 39, 24 pièces faciles.
Dans la chambre aux jouets, 8 pièces.
Scènes enfantines, 4 pièces.
Loisirs, en 2 recueils.
- A. METZNER**
R. MONTFEUILLARD
H. MORISSON
MOUSSORGSKY
MOZART
C. NABERT
NETT-MEYER
R. NIVERD
J. NOYON
OULITZKY
E. PASSANI
S. PERCHERON
M. PESSE
Richard PHILIPPS
N. PISMIS
R. QUIGNARD
G. RENARD
M. de RIBAUPIERRE
A. RIBOLLET
ROUGNON
FI. SCHMITT
SCHMOLL
Jean SICHLER
M. SOULAGE
J. STRIMER
M. TENEVEAU
Ed. THUILLIER
G. TILLARD
A. TROJELLI
X. P. TSCHAIKOWSKY
X. G. WEITZ
L. WURMSER
AMY DIENY
G. COULPIED-SEVESTRE
METZNER
NETT MEYER
S. PERCHERON
FI. SCHMITT
L. WURMSER

RECUEILS A 4 MAINS

- Chansons et contes, 40 pièces faciles et progressives en 2 recueils.
Des grosses notes pour 4 petites mains, 6 pièces très faciles.
Loisirs du jeune âge (grosses notes).
Bibliothèque rose en musique, 4 pièces.
Diorama, 6 pièces faciles.
Six estampes anciennes.
Humoresques, op. 43.
Plaisirs, 6 pièces à 4 mains, 1er cahier facile, 2ème cahier moyenne force.

CHRONIQUE

DE L'ACCORDEON

France-Musique : les samedis 3-10-17 et 24 août de 7 h. à 7 h. 30.

« Faire apprécier et aimer l'accordéon » c'est la devise d'Etienne Lorin et de l'Orchestre d'Accordéons de Paris.

En utilisant les enregistrements d'Accordéon Concertant de sa bibliothèque personnelle, pour la plupart introuvables en France, Etienne Lorin nous propose 4 émissions d'œuvres originales ou de transcriptions, toutes enregistrées par les meilleurs concertistes ou solistes français et internationaux.

Le programme de ces émissions ne comprendra aucune œuvre de musique de variétés ou de musique de danse, Etienne Lorin espérant, par ces programmes éducatifs, prouver aux auditeurs les nombreuses possibilités musicales de l'accordéon, la qualité sonore des instruments utilisés pour le concert, la valeur musicale incontestable des œuvres originales et des solistes.

Ces émissions sont recommandées à tous les auditeurs et particulièrement à ceux qui ignorent ou détestent l'accordéon, car ils seront certainement très agréablement surpris de découvrir l'Accordéon Concertant.

ASSEZ DE CONFUSION

Depuis plusieurs années, la confusion règne dans les milieux accordéonistes français (Conservatoire municipaux, fabricants, professeurs, parents) et également parmi les compositeurs et éditeurs qui voudraient bien comprendre une fois pour toutes.

Voici les questions que l'on nous pose très souvent :

« Quelle est la différence entre un « accordéon » et un « accordéon de concert » ?
Et également :

« Quelle est la différence entre l'« accordéon de concert » et l'« harmonéon » ?

Mon propos, aujourd'hui, n'est pas de donner des précisions sur la facture des instruments correspondants (à mon avis) à ces dénominations, mais de demander que cesse cette confusion néfaste à la promotion définitive de notre instrument.

Pourquoi ne pas dénommer les instruments par leur nom exact ?

Les exemples ne manquent pas, dans le vocabulaire instrumental, qui permettent la précision dans la dénomination sans aucune possibilité de discussion.

Exemples :

- Tambour et caisse claire.
- Grosse caisse, timbale et tom.
- Trompette, cornet et bugle.
- Hautbois, cor anglais et basson.
- Violon, alto et violoncelle.
- Concertina, bandonéon et accordéon.

Il est grand temps que les accordéonistes et les fabricants se mettent d'accord.

Puisqu'il existe le concertina et le bandonéon, utilisons le mot accordéon uniquement pour les instruments ayant la possibilité de faire sonner un accord en appuyant sur une seule touche !

A mon humble avis, il semble inutile d'ajouter « de concert » après le mot « accordéon », ce qualificatif n'apportant rien de plus.

Par contre, utilisons les termes « harmonéon » et « clavilame » pour désigner les modèles déposés et ainsi dénommés par MM. Monichon et Prez, ce qui ne fera que leur rendre justice.

Si les Associations nationales françaises d'Accordéonistes et le Groupement des fabricants se mettent d'accord sur cette terminologie, il est certain que les éditeurs et les compositeurs en seraient heureux et appliqueraient leur décision.

Je serais heureux de connaître les avis de mes collègues sur ce sujet très important pour l'avenir de notre instrument et pour nos rapports avec les milieux accordéonistiques étrangers.

Etienne LORIN

ÉDITIONS MAX ESCHIG

Société Française à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000 Francs
48, rue de Rome, 75008 PARIS — 522-66-64

ŒUVRES DE Jules SEMLER - COLLERY

PIANO

Prélude

FLUTE et PIANO

Introduction et Saltarelle

HAUTBOIS et PIANO

Cantilène et Petit Divertissement

CLARINETTE et PIANO

Petites Etudes Récréatives

Dix Etudes de Concert

Lied et Final

Mélo die Expres sive

BASSON et PIANO

Récitatif et Final

TROMPETTE EN UT ET PIANO

Etudes Mélodiques

Evocation et Scherzetto

CORNET SIB

OU BUGLE SIB et PIANO

Romance et Tarentelle

Nocturne et Rondo

TROMBONE TENOR et PIANO

Fantaisie Lyrique

Dix Etudes lyriques

TROMBONE BASSE

ou TUBA et PIANO

Deux Pièces brèves

SAXO ALTO et PIANO

Etudes Concertantes

Fantaisie caprice

Barcarolle et Danse

TUBA ou SAXHORN BASSE SIB

ou TROMBONE BASSE,

CONTREBASSE SIB ou

CONTREBASSE A CORDES et PIANO

Cantabile et Divertissement

Tube nova

PLUSIEURS CLARINETTES

Quartetto

Pièce Récréative (5)

Terzetto

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

(Suite de la page 5)

grès d'Iiver, Narbonne et notre Midi, vous accueillent tous, comme vous nous accueillez lorsque nous sommes vos invités, j'espère que vous garderez un très bon souvenir de ce pays d'Occ., si riche en histoire, de son ciel pur, de ses vins généreux, de sa mer latine et de notre accent occitan.

Je ne saurais terminer sans adresser aussi mes remerciements à M. le Général de Corps d'Armée de la VIIème R.M. qui a bien voulu nous céder la Musique Militaire de Marseille et son chef M. le Lt Wallez, M. le Colonel Lahens, merci pour avoir pris en charge les musiciens de la Musique de la VIIème R.M., prouvant ainsi l'attachement que

vous apportez à la Musique. Merci à vous Directeurs et Membres du Conseil d'administration de la Maison des Jeunes de Narbonne, à la Sénor E. Borrás, présidente de la Banda Santa Cécilia de Cullera, à vos musiciens, qui pour la quatrième fois en l'espace d'un demi-siècle, viennent se manifester à Narbonne. Muchas gracias señors et ténemos ascinas de vos outros un buen recuerdo.

J'adresse tous mes remerciements aux sociétés affiliées à la Fédération et qui ont bien voulu participer à notre festival.

A tous les membres du Conseil d'administration de la Fédération du Midi, j'adresse toute ma gratitude et mes remerciements.

Durant les défilés qui ont eu lieu en ville, le bon ordre a été observé

grâce à la vigilance de notre police locale à qui j'adresse toutes mes félicitations et mes remerciements.

Les personnes invitées au repas officiel qui aura lieu après le vin d'honneur, sont tenues de se rendre le plus rapidement possible au grand hôtel du Languedoc où il ne sera prononcé aucun discours. Que ceux d'entre vous qui possèdent pour le bien-être de leurs estomacs des prothèses dentaires, les ajustent bien dans leurs mâchoires, car le repas doit être terminé à 15 heures, heure du grand défilé et du festival.

Je lève mon verre à votre santé, à celle de vos familles, à la prospérité de la Fédération du Midi, aux fédérations françaises et à la Confédération Musicale de France. Vive la Musique.

CONCOURS INTERNATIONAL DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ORENSE

Plaza Mayor, 2 Orense (Espagne) - Septembre 1974

BASES

1. Pourront prendre part à ce concours les instrumentistes, femmes et hommes, de toutes nationalités, sans aucune limite d'âge.

2. Le concours comprendra deux parties :

A) Epreuve éliminatoire. Elle aura lieu à Saint-Jacques de Compostelle dans les jours qui suivront immédiatement la clôture du XVII^e Cours International d'Interprétation et Information de la Musique Espagnole, « Musique à Compostelle ». Tous les concurrents interpréteront, obligatoirement, au cours de cette épreuve, trois œuvres : une pré-classique ou classique, une romantique et une moderne ou contemporaine ; une de ces œuvres devra être espagnole.

B) Epreuve définitive. Elle aura lieu à Orense, à continuation de l'épreuve éliminatoire. Les concurrents sélectionnés dans cette épreuve, interpréteront un programme de leur choix, composé de deux parties ; chacune de ces parties aura une durée d'une demi-heure au moins et de quarante-cinq minutes au plus, approximativement. Ce programme comprendra obligatoirement : a) des œuvres pré-classiques ou classiques ; b) romantiques ; c) modernes ou contemporaines ; et d) espagnoles.

Au programme de l'épreuve définitive, peuvent ou non être incluses les œuvres choisies pour l'épreuve éliminatoire.

3. Les demandes d'inscription envoyées par courrier recommandé au Conservatoire de Musique d'Orense, devront être reçues avant le 31 août 1974, accompagnées du « curriculum vitae » de chaque concurrent et des documents qu'il estime nécessaires pour justifier sa formation musicale.

4. A titre de droits d'inscription, chaque concurrent devra verser la somme de 500 pesetas au moment de la faire.

5. Le jury, outre de juger les interprétations des concurrents, appréciera également le niveau et l'intérêt des programmes présentés par eux. Son verdict sera sans appel.

6. Les concurrents ont le droit de se faire accompagner par leurs propres pianistes ou bien de solliciter du Conservatoire de Musique d'Orense l'assistance d'un pianiste à leurs frais.

7. Le Conservatoire de Musique d'Orense et les Amis de « Musique à Compostelle » seront bénéficiaires d'un récital public, donné en son honneur par qui aura obtenu le Premier Prix du concours.

Premier prix : 100.000 pesetas ; deuxième prix : 50.000 pesetas ; troisième prix : 50.000 pesetas ; quatrième prix : 25.000 pesetas ; cinquième prix : 15.000 pesetas ; sixième prix : 10.000 pesetas.

Inscriptions et renseignements : Concursos Internacionales del Conservatorio de Musica de Orense, Plaza Mayor, 2. Orense (Espagne).

SION (SUISSE) DU

3 JUILLET AU

4 SEPTEMBRE 1974,

DURANT LE 11ème

FESTIVAL TIGOR VARGA

Chef-lieu du Vieux-Pays, siège du Gouvernement du Valais, ville historique et touristique, centre économique et culturel, Sion, capitale du violon, se réjouit de vous accueillir.

Lieu de séjour idéal, admirablement situé au cœur des Alpes, à proximité de prestigieuses stations mondialement connues, telles que Montana-Crans, Zermatt et bien d'autres, Sion offre à ses hôtes le charme d'une cité de traditions et de progrès. Sa réputation d'hospitalité, elle la doit également à ses multiples et diverses possibilités d'hébergement (thèmes, hôtels et auberges), à son heureux climat, son soleil, sa cuisine, ses spécialités typiques (traclette, fondue, assiette valaisanne), ses vins réputés, ses pintes valaisannes et peut-être aussi à l'ambiance si particulière de ses anciens quartiers où l'art et l'histoire se confondent.

Véritable trait d'union entre les grandes cultures européennes, Sion est aussi pendant son Festival du

**Alexander
heinrich**
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque

**SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL**

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

**ALPHONSE
LEDUC**
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26



- EXPORTATEUR : DEMUSA - BERLIN, R.D.A. -

DES VERTUS

THERAPEUTIQUES

DE LA TROMPETTE

La musique a déjà été utilisée pour augmenter la production de lait des vaches, puis comme méthode de psychothérapie. Un médecin américain conseille aujourd'hui aux jeunes asthmatiques d'emboucher la trompette pour soulager leurs maux.

Devant l'« American College of Allergist », lors de ses assises nationales au Centre international de Paris, le prof. Meyer B. Marks, directeur de la clinique d'allergie pédiatrique de Miami a en effet indiqué que « la pratique constante des instruments à vent pouvait grandement améliorer la fonction pulmonaire des jeunes asthmatiques et limiter l'évolution de la maladie ».

D'après une enquête que l'allergologue américain a menée auprès de soixante professeurs de musique de collèges de Floride du Sud, les vertus thérapeutiques de la trompette, de la flûte, du cor ou de la clarinette sont des plus surprenantes : certains jeunes qui ne pouvaient pas tenir une note plus de 3 ou 5 secondes y parvenaient au bout de quelques mois seulement de pratique instrumentale.

Ce simple test suffit, selon le Dr Marks, à prouver l'amélioration de la fonction pulmonaire des jeunes malades. De plus, certaines déformations du thorax caractéristiques de l'asthme ont pu être totalement corrigées chez les enfants de 10 et 12 ans par le simple fait de jouer pendant plusieurs années du trombone ou du cor harmonique.

Néanmoins, le Dr Marks conseille d'attendre que les crises d'asthme sévères soient complètement terminées avant de faire jouer les enfants.

« Contrairement à une opinion très répandue, jouer de la trompette ne risque en rien d'altérer la fonction pulmonaire » a déclaré en conclusion le professeur Marks qui recommande également aux petits asthmatiques la pratique régulière de la natation.

(Extraits de « Nice-Matin »)

mois d'août le point de rencontre d'une belle cohorte de jeunes musiciens et mélomanes des cinq continents.

Le CAMPUS MUSICUS offre aux mélomanes l'occasion d'enrichir leur expérience de la musique : libre accès comme auditeurs aux divers cours d'interprétation et aux manifestations de l'Académie ainsi qu'à toutes les réputations du Festival Tibor Varga ; possibilité de participer à des ensembles de musique de chambre sous la direction de musiciens professionnels et, en outre, pour les tout jeunes participants, occasion de perfectionner leurs connaissances instrumentales de base sous la conduite de spécialistes.

**ACHETEZ
LE MACARON
AUTOCOLLANT**

LAON

EVOCATION DES

HEURES MEDIEVALES

1974, 14 - 29 SEPTEMBRE

Samedi 14 septembre : 10 h. ouverture des expositions ; 12 h. inauguration à la M.A.L.

Promenade de la Couloire : 14 h. 15. match international de Jeu de Paume, avec le concours de l'Orchestre Harmono-symphonique de Laon.

La section Escrime de la Maison des Jeunes et la section de Tir à l'Arc.

Dimanche 15 septembre : Musique de l'Armée de l'Air, 11 h., défilé - départ : place de la gare ; 11 h. 45. concert apéritif (parc des loisirs du quartier champagne) ; 16 h., concert de gala (jardin du Conservatoire) - (repli éventuel : Cathédrale). Acromodélisme à Samoussy.

Mardi 17 septembre : église de Mons-en-Laonnois, 21 h., concert de musique de Chambre « Pupitre 14 » (Amiens).

Samedi 21 septembre : jardins de l'Office du Tourisme à 21 h., ensemble de Pipeaux de Bambou de Colette Bertin.

Dimanche 22 septembre : cathédrale, 15 h. 30. « Les Petits Chanteurs de Valenciennes », « Les Rosignols de Roubaix », « Le Choral Claudin Le Jeune de Valenciennes ».

Mardi 24 septembre : cathédrale, 21 h., récital Trompette et Orgue A. Bernard et J.-L. Gil.

Jeu di 26 septembre : Maison des Arts et Loisirs, 21 h., conférence de Mme Suzanne Martinet, « La miniature cistercienne ».

Samedi 28 septembre : jardins du Conservatoire, 21 h., « La Ulkade ». Le spectacle des Temps Gothiques.

Dimanche 29 septembre : Maison des Arts et Loisirs, 16 h. 30, concert d'œuvres américaines (Gershwin - Serge Lancen), orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix - Direction : Désiré Doudeyne avec le concours de Serge Lancen, pianiste.

EXPOSITIONS

Office du Tourisme : gravures contemporaines (Gaudin). Cathédrale : Le Cheval du Moyen Age (Delevallez).

Musée : Laon et ses alentours à travers les cartes postales anciennes (A. Rollas), avec la participation du Club Photo de la M.J.C.

Bibliothèque : les reliures à travers les âges (S. Martinet).

M.A.L. : l'Art du Vitrail (Pierre Defert).

Cloître de la cathédrale : cinq siècles de civilisation gauloise dans l'Aisne (M.J.C.).

Stages de pédagogie musicales par les méthodes actives. Dir. : Aline Pendleton. — Été 1974 : 6 au 12 septembre, Murek.

Pour tous renseignements s'adresser : Mme Pendleton, 110, rue Pierre-Demours, 75017 Paris.

**ASSUREZ VOS
SOCIETES A LA C.M.F.**

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ **ALUSUISSE FRANCE S.A. — SAINT-FLORENTIN** (Yonne) offre nombreuses possibilités d'emplois pour **OUVRIERS - OUVRIERS SPECIALISES** et **EMPLOYES**. Préférence donnée à bons musiciens. Possibilité de logement. Adr. candidature à la Direction de l'usine ALUSUISSE FRANCE, B.P. 52 à SAINT-FLORENTIN.

■ Harmonie petite ville du centre (30 km VICHY) recherche trombone et musiciens tous pupilles. Possibilité emploi d'O.Q. tourneur dans usine de mécanique générale. Ecr. au journal sous n° 155.

■ Harmonie Municipale SAINT-CALAIS recrute musiciens (clarinette, flûte, hautbois et divers). Travail assuré, bon salaire pour ajusteur, ouïllleur P3 et ajusteur-entretien P1 - P2, menuisiers, ébénistes. Ecr. Mme BINET, Présidente, 14, rue des Halles, 71220 ST-CALAIS.

■ Ecole de Musique (Association 1901) recrute pour septembre 1974, Professeur cuivres et solfège, (niv. Conservatoire). Immédiat temps partiel. Possibilité travail complémentaire. Logement sur place. Puis emploi public moniteur musique pédagogue à temps complet. Ecr. M. le Président A.P.E., LA CLAVELLE, Mairie de 81600 GAILLAC.

■ **MONTLUÇON** (Allier) - 60.000 hab., recruté, par voie de concours sur titres, un Directeur pour son Conservatoire Municipal de Musique. Il devra, en outre, contre indemnité, assurer la direction de l'Orchestre Symphonique et de l'Harmonie Municipale. Il percevra le traitement correspondant à l'échelle indiciaire 420-825 (indices bruts). Date limite de dépôt des candidatures : 15 septembre 1974. Pour tous renseignements, s'adr. à la Mairie de MONTLUÇON.

■ Harmonie 25-30 exécutants, commune région Hautes-Vosges, rech. Chef de Musique. Possibilités emploi et logement. Ecr. au journal sous n° 156.

■ Emplois divers et logements assurés à bons musiciens d'Harmonie. Ecr. à M. NEGRI, Président d'Honneur de l'Harmonie de VILLERS-COTTERETS - Industriel 124, rue MI-Loicler, 02600 VILLERS-COTTERETS.

■ **URGENT.** — Pour rentrée scolaire de septembre 1974, Ville d'UGINE (Savoie) rech. pour Harmonie, Directeur adjoint assurant moniteur école primaire, professeur Ecole de Musique, Harmonie. Place réservée candidat assurant partie basse solo. Logement assuré statut municipal. Adr. C.V. et présentions à M. GERFAUX J.-L. - 31, Av. Pringollet - 73400 UGINE.

■ La Musique Municipale de NICE fait connaître qu'une place de **SAXHORN BARYTON** si b solo, est actuellement vacante. Les intéressés pourront s'adresser directement à M. Georges TRUCHI, Directeur de la Musique Municipale, Mairie de NICE - 06100.

■ Ville de 13 000 habitants recrute pour son Ecole de Musique, Professeur de Trompette pouvant s'occuper également d'une Batterie-Fanfane. Préférence serait donnée à ancien Tambour-Major retraité. Ecr. Journ. s/No 161.

■ Ville de CREIL recherche Tambour-Major, emploi à temps complet à l'Harmonie Municipale. Adresser candidature à M. le Secrétaire Général-Marie de CREIL 60100.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, PARIS - 75019. Tél. 206.09.61.

■ Vends : Soubassophone COUESNON si b pavillon démontable orientable, corps nickelé pavillon cuivre, bon état, prix : 2.000 F. S'adr. Sté de Musique 63290 PUY-GUILLAUME. Tél. 94.70.29.

■ Vends : Saxo - ténor BUFFET-CRAMPON neuf fin 1973, doré Fa dièse alt. Etui luxe, pavillon gravé. Ecr. offre M. MARTEL, Mairie, GANGES 34190.

■ A.V. Clarinette en la, DOLNET-LEFEBVRE, retapponnée à neuf. S'adr. à M. CHENOT G., 3 ter, rue Pasteur, MAINVILLIERS 28300.

■ MAMERS (Sarthe) recherche septembre : chef de musique pour Harmonie. Possibilité emploi, logement. Ecr. Mairie de MAMERS - 72600.

■ Professeur solfège, 39 ans, 1er Prix solfège, piano, clarinette, Conservatoire National, cherche emploi Ecole Municipale Harmonie et cours Ecoles Primaires, Région indifférente. Libre en septembre. Ecr. sous le numéro 158 au journal qui transmettra.

■ Cherche Direction Ecole Musique, 32 ans. Prix Paris C.A., Professeur Conserv. région. Direction orchestre et chorale. Ecr. au journal sous n° 159.

■ Célibataire 44 ans, 1er Prix contrebasse Conservatoire National. Certificat solfège. Prix excellence piano, orgue, contrebasse Conservatoire Municipal agréé. 2ème Prix solfège. Ex-élève Schola Cantorum piano, lauréat Léopold Bellan piano. Direction Chorale. Notions harmonie. Recherche urgence pour la rentrée emploi sur titres, temps complet région Angevine. Tourangelle, Parisienne, de préférence. Ecr. au journal s/No 160.

DIVERS

■ Confléz vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devls sur présentation manuscrit. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, Alpes - Maritimes. Timbre réponse.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973. 2) « Salut au 117ème R.I. ». Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974. 3) « POURQUOI PAS ». Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F. envoi franco. Remise 10 % aux Sociétés. M. A. BONTEMPS - Auteur-compositeur. 10, rue Pasteur, 53600 EYRON.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique des Equipages de la Flotte de TOULON dispose de places de musiciens Mobiles Tambours et Clairons. La préférence sera accordée à des instrumentistes jouant un petit cuivre ou timbales et accessoires de percussion. Pour tous renseignements, s'adr. au Chef de Musique de lère Classe JANSSEN, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte - D.C.A. ST-ELME, 83800 TOULON NAVAL.

CLUB MUSICAL DES P.T.T.

Siège social : Secrétariat d'état aux P.T.T., 20, avenue de Ségur, 75700 Paris - C.C.P. 1318 91 Paris.
Secrétariat : Bureau de Paris XIII 181, avenue de Choisy 75013 Paris. Tél. : 336.35.71 après-midi seulement.

Le Club Musical P.T.T. invite ses adhérents à participer à la reprise de ses activités qui aura lieu à partir du 16 septembre. L'association comporte entre autres sections, une école de musique qui serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres désireux de s'initier au solfège et à la pratique des instruments, tels que : clarinette, saxophone, violon, trompette, piano, trombone, flûte, etc...

Six professeurs sont à leur disposition et les prix demandés sont très modiques. Le meilleur accueil est réservé non seulement aux agents mais également et surtout à leurs enfants. Les amis d'agents sont aussi admis.

Les musiciens peuvent trouver place dans les grandes formations du Club.
— Harmonie : direction M. Dauricourt.
— Variétés : direction M. Davier.
— Accordéons : direction M. Polrier.

Pour tout renseignement complémentaire, et notamment sur les horaires, consulter le secrétariat, 181, avenue de Choisy.

Les inscriptions pour les cours ont lieu à la salle de répétitions, 181, avenue de Choisy, du 2 au 16 septembre.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le prochain Concours d'Excellence devant avoir lieu en mars 1975, la liste des morceaux imposés qui était habituellement publiée dans le No de Juin-Juillet du journal de la Confédération Musicale de France, le sera cette année, en même temps que la liste de tous les morceaux pour les Examens Fédéraux de 1975, c'est-à-dire dans le journal de Novembre 1974.

AVIS DE CONCOURS

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE NOTRE-DAME de GRAVENCHON
Ecole agréée

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur de flûte traversière et flûte à bec à temps complet, soit 16 heures de cours hebdomadaire.

Echelle Indiciaire de début : Brut 400 - Majoré 327 des Ecoles Nationales de Musique (avec ou sans abattement selon les diplômes).

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Epreuves d'admissibilité, éliminatoires :
 - 1) Lecture à première vue d'une pièce manuscrite ;
 - 2) Exposé pédagogique par écrit avec mise en loge, comprenant :
 - a) l'historique de l'instrument ;
 - b) sa littérature ;
 - c) façon de concevoir l'enseignement à tous les niveaux ;
 - d) questions du Jury.
 - 3) Cours à faire à des élèves de différents niveaux.

— Epreuves d'admission :
— Exécution instrumentale de deux œuvres imposées :
— Flûte traversière : Sonatine de Dutilleul ;

— Flûte à bec : Sonatine de Manfred Kelkel. Macch, 4, rue Drouet, Paris.

Date du concours : 11 septembre 1974.
Date limite des inscriptions : 2 septembre 1974.

Candidatures : à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville, 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon.

Pièces à fournir : Extrait du casier judiciaire, Certificat de Nationalité Française, Curriculum Vitae, Photo d'identité.

Renseignements : Monsieur le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, rue du Président Coty, tél. 94-83-94.

Nota : Le candidat reçu devra obligatoirement habiter la Ville.

oOo

CONCOURS

Le recrutement d'un musicien à statut spécial jouant la trompette d'harmonie aura lieu par voie de Concours le mardi 3 septembre 1974.

Epreuves du Concours :

— Exécution sur l'instrument d'un morceau imposé.
— Caprice de E. Bozza. Editions Leduc - 175, rue Saint-Honoré Paris 75001.

— Lecture à vue sur l'instrument.

— Questions de théorie musicale.

— Leçon de solfège en clés de Sol (2ème ligne) et en Fa (4ème ligne).

— Les demandes de renseignements et les candidatures doivent être adressées à : Monsieur le chef de la Musique de la 2ème Région Aérienne Caserne de Rosé - 93350 - Le Bourget - Dugny.

La clôture des inscriptions est fixée au 30 août 1974. Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse ; aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

oOo

Célébration du Trentenaire de la création de la Musique de la 2ème Région Aérienne, vendredi 28 février 1975.

Dans le but de réunir les Musiciens intéressés, et qui ont fait partie de la Musique de 1945 à 1955, ceux-ci sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible en écrivant au : Chef de Musique Lieutenant Vincent Pierre, Base Aérienne 104, Caserne de Rosé - Le Bourget 93350.

La création d'une amicale est envisagée, elle groupera les Musiciens de la période de 1945 à nos jours.

P.S. Joindre un timbre pour la réponse.

■ Ville 50.000 habitants recrute sur concours profess. de cuivres et solfège pouvant s'occuper Batterie - Fanfare. Emploi temps complet. Résidence obligatoire. Ecr. au journal sous le n° 157.

■ Un poste de Professeur de flûte à bec (soprano et alto) est à pourvoir sur concours au Conservatoire National de Région de VERSAILLES. Pour tous renseignements, notamment sur les conditions requises et dates limites de dépôt des candidatures, il y a lieu de s'adresser au Maire de VERSAILLES (78000).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

TERGNIER Nécrologie

Il est des jours qui sont plus gris que d'autres. Ainsi, en ce vendredi 24 mai, où nous avons appris le décès de Monsieur Octave Legendre, vice-président de « L'Union Musicale et Cheminots Réunis » qui est allé rejoindre le trop long cortège de nos amis musiciens décédés au cours des dernières années.

Disparition brutale que la sienne. J'ai eu, en effet, le privilège de m'entretenir avec lui quelques heures avant sa mort. Et, rien ne laissait supposer une issue fatale aussi proche, car je l'avais quitté ce jour là confiant dans une rapide guérison.

Mais, eussions-nous été préparés à sa fin que le désarroi de nos cœurs n'en eût pas été moins grand. En effet, la place qu'il occupait dans les activités musicales de notre ville était trop importante pour que sa disparition ne nous déconcerne cruellement.

On ne peut qu'évoquer la belle figure, pleine de sensibilité, de générosité, qui était la sienne. La clarté de son regard, l'expression toute simple, mais combien expressive de sa physiologie le rendaient très attachant.

Au cours de sa vie, il a témoigné des plus belles vertus qui font la dignité de l'homme : courage de tous les jours, esprit d'initiative, persévérance, dévouement, amitié.

Les rapports qu'il avait avec chacun de nous étaient empreints d'une grande cordialité, et son esprit poudré, positif, faisait de lui un homme de bon conseil.

Il était doué d'une nature modeste, sous laquelle se cachait une ineffable bonté.

Il me revient en mémoire, en pensant à lui, une phrase de Beethoven : « Je ne reconnais d'autre supériorité que celle de la Bonté ».

Et c'est bien cette qualité qui primait en lui et qui en faisait un homme si attachant.

Aussi, la consternation pouvait se lire sur le visage de tous ceux, et ils étaient nombreux (personnalités, délégations de diverses sociétés avec leurs drapeaux, amis), venus accompagner notre vice-président jusqu'à sa dernière demeure, et lui apporter l'hommage d'une grande fidélité et d'une solide amitié.

Que Madame Legendre, que ses enfants, en cette pénible circonstance, veuillent bien trouver ici l'assurance de notre douloureuse sympathie.

G. LOCQUEUX
Chef de Musique

HIRSON

Le concert donné par l'Harmonie municipale dans le cadre du jumelage apprécié par nos amis allemands.

Nous avons reçu de M. Hans Werner, professeur de Français à Schramberg, qui faisait partie de la Délégation de cette ville, lors des fêtes du jumelage en mai dernier, un très intéressant article qu'il a écrit et qui a paru dans le journal local, relatif au Concert qu'a donné à cette occasion l'Harmonie Municipale.

En voici la traduction :
« La rencontre amicale des villes jumelées d'HIRSON, Marchelle et Schramberg atteint son point culminant dans le domaine culturel

avec le concert de l'Harmonie Municipale d'HIRSON. Ce concert offrit quelques surprises aux amateurs de musique, tout d'abord par le nombre important des musiciens de l'orchestre, ensuite par une orchestration pour nous inhabituelle de nos traditionnels instruments à vent et enfin par la composition parfaite du programme musical.

Le chef d'orchestre, Emile Lesieur, à la fois Chef de l'Harmonie et Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, a la suite de nombreuses années de travail et de pédagogie de la Musique, s'est créé un orchestre qui, au complet, comprend 60 personnes, les plus anciens, coté des musiciens, de nombreux jeunes parmi lesquels des jeunes filles.

Dans l'orchestration de ce concert une tendance à une prédominance des instruments à vent en bois lors que les cuivres sont utilisés avec beaucoup plus de discrétion que chez nous. Aux 20 clarinettes, 3 flûtes et 3 hautbois se mêlent un pupitre complet de saxophones, Les deux contrebasses à cordes et le petit orgue électronique furent surprenants, car ils s'intégrèrent étonnamment bien dans la sonnette de l'ensemble orchestral.

Le programme comprenait deux parties, la première étant réservée aux compositeurs classiques, la seconde aux compositeurs modernes. A côté de la Marche d'Albion de Mendelssohn, de la Valse en la bémol de Brahms et du 4ème mouvement de Beethoven, l'ouverture de cette dernière partie, cette ouverture fut interprétée avec beaucoup de maîtrise, l'Allegro fut exécuté, les parties réservées aux instruments en bois présentées brillamment et de façon irréprochable. Ce qui nous étonna dimes ne fut nullement un classique rendu pale par l'arrangement pour les instruments à vent, mais on ressentit au contraire le génie du compositeur, la personnalité propre de Beethoven, sa pureté musicale créée par une vive sensibilité et une rigueur extrême. A l'étranger aussi, on est d'avis -- et ce concert nous en a donné la preuve -- qu'un bon orchestre d'instruments à vent a la possibilité d'interpréter de façon convaincante les œuvres populaires des grands compositeurs occidentaux et de les rendre accessibles au grand public.

Comme Monsieur Lesieur le disait pour conclure, il se doit de remercier les concerts, tout d'abord d'une exceptionnelle portée auprès du public, il considère comme une nécessité culturelle et pédagogique de mettre les œuvres des grands compositeurs à la portée de beaucoup de gens.

La seconde partie montre que le chef d'orchestre sait choisir soigneusement et avec beaucoup de goût parmi les œuvres modernes pour l'Harmonie, et qu'il ne met à son programme que celles qui par leur contenu musical ont justifié d'être choisies. Ce fut le cas de la « Concertant Fantasy » d'André Walynghin, de « Amazone » de Roger Bourdin, de la « Surprenante et mélodieuse « Danse Burlesque » de Devonal ainsi que de « Brazil » de Barosa.

Mlle Françoise Grannet, membre de l'orchestre et élève de l'Ecole Municipale de Musique, présenta le Concert par quelques propos d'introduction sur la vie et l'œuvre de chaque compositeur. Le maire, M. Raymond Mahoudeux, remercia pour finir très chaleureusement les exécutants et estimait que ce concert était l'un des moments majeurs de la rencontre amicale entre nos villes jumelées.

CHACQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Quelques nouveautés :

- Bardez et Vallbouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC** Etude des cinq types de flûtes à bec. Doigté chiffré en deux couleurs. 6 cahiers, illustrations bicolores. Cahiers 1 et 2, cl. de 6^e, chaque 12,35
- Le Prev. MUSIQUES.** Chants et rythmes en 6 cahiers progressifs.
 - Initiation A et B, chaque 9,10
 - Cahier 1 : degré débutants 9,10
 - Cahier 2 : préparatoire 11,05
 - Cahier 3 : clés de sol, fa et ut 10,15
- RYTHMIQUE.** Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes. Cahier 1 7,15
- Le Touzé. ENTREE DANS LA DANSE.** Pour ensemble de percussions avec flûte à bec, 2 volumes, chaque 9,10
- Paubon. LE GRADUS DE LA FLUTE A BEC.** Etude progressive sur textes musicaux des cinq types de flûtes 16,80
- Pendleton. CINQ POEMES** pour voix, flûtes à bec et percussions. Poèmes de M. Carême, partition 23,40
- 20 CANONS A CHANTER OU A JOUER**, paroles françaises et anglaises, 2 cahiers, chaque 7,80
- Les Percussions de Strasbourg. PERCUSTRAS.** Nouvelle méthode pour l'initiation à la musique et aux instruments à percussion. 1^{er} cahier 17,55
- Veilhan. METHODE RAPIDE POUR FLUTES A BEC.** Condensé simplifié du vol. 1 de l'enseignement complet en trois parties 17,55
- Wuytack. DANSA CARNAVALITO** pour flûte à bec et instrumentarium Orff 9,10
- DANSES EN TRIPLE**, pour flûte à bec et instrumentarium Orff 11,70
- MELANCHOLIC, MEMPHIS, MEMO**, pour quatuor de flûtes à bec 5,35

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS — 260.62.47 et 48.61

MANDOLINES D'ALSACE

Compte rendu du congrès fédéral du 12 mai 1974 à Haguenau

Le président fédéral M. Ritter ouvre la séance à 8 h 30 et souhaite la bienvenue aux délégués venus des trois départements tout en remerciant le président, le comité et les membres de la société de mandolinistes La Mandolinita de Haguenau pour l'organisation exemplaire (comme toujours !) de notre réunion annuelle.

Après avoir rappelé brièvement l'ordre du jour, le secrétaire fédéral M. Angster procède à l'appel des sociétés qui, cette année-ci, sont particulièrement nombreuses : en effet, toutes les affiliées du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont représentées et du département de la Moselle, seules les sociétés de Falcik, Hazondange et Russange sont absentes, bien qu'excusées et représentées par celle de Brouderdorff. Le président a tout lieu d'être satisfait de ce regain d'intérêt qui s'était déjà manifesté l'année dernière à Mulhouse : signe certain que les sociétés prennent au sérieux leur rôle d'éducatrices musicales et de propagandistes en faveur de notre musique qui est et ne doit pas être quelconque.

Sollicitée par une société lorraine nouvellement créée — la JEEP de String-Wendel — l'Assemblée générale approuve unanimement l'admission au sein de notre grande famille de cette jeune phalange dont le directeur est M. Guillaume Schaus 29, rue Clemenceau à 67350-String-Wendel. L'envoi des statuts fédéraux et de la fiche de renseignements se fera dans les prochains jours.

Lecture est ensuite faite du procès-verbal du congrès de Mulhouse en 1973 : aucune objection n'ayant été faite à son sujet, il est adopté à l'unanimité par l'ensemble des délégués présents. Le président fédéral estime qu'il n'est pas inutile du tout de souligner certains points évoqués dans le rapport, à savoir la remise en vie de la Commission Technique et son fonctionnement en ce qui concerne la partie théorique — la rédaction et l'envoi aux sociétés de notre propre Bulletin d'information. Le président tenait à préciser que pour tous ces points, la Fédération a réalisé ses promesses. L'on reparlera encore de ces différents points — pour les développer dans le futur — dans l'ordre du jour. Le président déplore toutefois deux ombres au tableau : d'abord la relâche de beaucoup de nos sociétés dans l'envoi à la Fédération d'un exemplaire de leurs programmes-Lafontaine comme vice-président du groupement mosellan de notre fédération, la veille du congrès.

Le rapport financier, présenté par le trésorier fédéral M. Wehinger informe l'Assemblée d'un léger déficit de l'exercice 1973-1974 dû à l'augmentation générale des prix. Les révisions des comptes félicitent le

trésorier pour la bonne gestion de nos finances et demandent que décharge lui soit accordée : chose aussitôt faite à l'unanimité des délégués.

MM. Landgraf pour le Haut-Rhin Mueller pour la Moselle et Tiltzer pour le Bas-Rhin ont retracé chacun l'activité des sociétés à l'intérieur des trois groupements. M. Nest de la Serenata de Schiltlheim complète le rapport du Bas-Rhin en énumérant, plus en détail, les manifestations organisées par sa société.

Le président fédéral souligne l'importance à accorder aux enregistrements à la radio qui nous permettent maintenant de propager davantage sur les ondes des stations régionales de Strasbourg et de Nancy notre musique plectrale. Grâce à ce moyen de communication, nous toucherons un nombre croissant d'auditeurs susceptibles de s'intéresser à l'art plectral, voire même à les inciter à venir assister en personne à des concerts donnés par nos sociétés.

Parlant de la Commission technique, le président rappelle en bref le rôle essentiel de ce comité spécialisé : la coordination de l'enseignement sur le plan instrumental et théorique, conseils à donner aux sociétés et aux chefs qui désirent vraiment se renseigner, promotion de nos orchestres à plectre en vue d'un relèvement du niveau musical, surveillance des concours des jeunes, etc... L'Assemblée procède ensuite à la régularisation de la composition même de la CT et confirme en leurs fonctions de délégués MM. Meyer pour le Bas-Rhin, MM. Biller et Million pour le Haut-Rhin, M. Mueller pour la Moselle auquel se joindra comme 2ème délégué M. Polewiak. M. Boehm n'ayant pas manifesté son désir de voir renouveler son mandat de directeur fédéral, l'Assemblée s'est prononcée en faveur de M. Albert Welsch qui prendra donc en charge cette fonction. M. Welsch est l'actuel directeur de la société de mandolinistes de Moishelm et œuvre à l'Ecole de Musique de cette même ville. Pour le remplacer en tant que délégué départemental, l'Assemblée a désigné à sa place M. Study, directeur de la société de Haguenau.

M. Polewiak, de String-Wendel, qui, comme nombre de sociétés domiciliées dans la zone frontalière du nord et nord-est de la Moselle, entretient des rapports étroits et amicaux avec les sociétés sœurs, souligne que chez nos voisins le soutien financier est tel que chaque catégorie de musique, donc aussi notre musique plectrale — la Zupke-musik — peut se doter d'une maison de la musique, y tenir des réunions d'information et y organiser des stages de formation ou de perfectionnement pour chefs et pour des solistes sous la direction compétente de professeurs connaissant nos instruments et notre musique. Aussi est-on arrivé chez nos voisins à mettre sur pied des orchestres d'un niveau élevé comme on l'a pu le constater lors du 2ème Festival International de musique à plectre tenu en mars dernier à Ansoùme. En poursuivant la revue du DMR

et en scrutant attentivement les comptes rendus des sociétés, l'on est étonné de ne trouver que rarement des programmes de facture banale. Le président fédéral ne peut d'ailleurs que confirmer les dires du délégué mosellan et ajouter aux constatations faites que les mêmes efforts et la même tendance se manifestent depuis quelques années déjà en Hollande et en Suisse, sans parler du Japon où la musique plectrale est devenue une partie intégrante de la musique avec un grand M. Vouloir ignorer tout cela sous prétexte que ce qui se pratique à l'étranger ne nous regarde pas, n'est certainement pas très rusé et une pareille remarque semblerait plutôt être motivée par la peur de devoir abandonner de vieilles habitudes basées sur une tradition quelque peu jalousement défendue coûte que coûte ?

La question du choix des programmes soulève une très large discussion et entraîne un échange de vues un peu passionné motivé en grande partie par une fausse interprétation des propos tenus sur ce grave problème par le président fédéral. Finalement l'Assemblée est tombée d'accord avec le comité fédéral pour qu'à l'avenir dans les concerts publics, les festivals ou autres manifestations musicales exceptionnelles, les sociétés s'efforcent de composer des programmes d'un niveau musical respectable. Si nous voulons être considérés et pris pour de vrais « plectraux » et non pas comme des imitateurs rien que de mélodistes à la mode, il faudra agir et se comporter en conséquence. Le président à plusieurs reprises, de rappeler qu'il existe une littérature de musique plectrale grâce à une génération de compositeurs connaissant à fond nos instruments et leurs possibilités d'expression. Si ces œuvres risquent d'être moins connues, n'est-ce pas parce que nous les interprétons trop peu ? Avec un peu de bonne volonté et un brin de courage, l'insertion dans nos programmes de l'une ou l'autre de ces pièces qui avaient très souvent été composées pour les concours nationaux ou internationaux tant en Italie qu'en France — ne devrait pas être une chose impossible. A part cette littérature « spécialisée », les grands maîtres qui s'étaient intéressés à nos instruments ne devraient pas non plus être oubliés. L'on ne se cabre, en général, que contre des choses que l'on ne connaît pas : Vivaldi, Carulli — pour n'en citer que deux — ne doivent pas être des noms qui font peur : que ceux qui font la moue en les entendant se donnent une fois — sans que personne ne les voit — la peine de parcourir une de leurs partitions. Peut-être se demanderont-ils pour quel n'avoir pas mis plus tôt le nez dedans !

Il n'a jamais été question de vouloir imposer un genre de musique ou d'interdire la mise au programme de mélodies « en vogue » comme le font remarquer ces directeurs présents mais simplement d'attirer l'attention de certaines de nos affiliées de ne pas tomber dans cette pénible extrême consistant à orienter leurs programmes d'après la liste des « hit-parades ». — Le choix du programme est laissé à l'initiative du chef, certes, auquel l'on souhaite de savoir s'il veut « ah-hirs le public ou s'il veut lui apporter quelque chose sur le plan musical. Cela supposera, évidemment, qu'il dispose d'une certaine autorité (à lui accorder sans hésitation) et qu'il connaisse la littérature plectrale. Pour lui apporter son aide dans ce dernier domaine, la Fédération a commencé à créer une bibliothèque adéquate avec un premier catalogue envoyé à toutes les sociétés. Il ne comprend pas du tout rien que du classique, mais également d'autres pièces : ceci pour aider également celles de nos sociétés qui ne sont pas encore en mesure d'affronter les œuvres présentant des difficultés techniques.

M. Million regrette que des remarques souvent désobligeantes aient été prononcées au courant de la discussion alors qu'il faut remercier le président et son comité pour le travail accompli et plus spécialement pour le style nouveau approuvé par plus d'une société... Le Bul-

Un événement important dans le domaine de L'ENSEIGNEMENT ACTIF

"PERCUSTRAS"

Nouvelle Méthode pour l'initiation à la Musique et aux Instruments de Percussion réalisée par

LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG

Préface de Pierre Boulez
1er cahier
32 pages, format à l'italienne, illustré
17,55 F

A. LEDUC - 175, rue St-Honoré - 75001 PARIS
Tél. : 260-62-47 - 260-48-61

letin d'information apporte du positif à qui veut bien le lire et réfléchir aux questions traitées suggérées et les souhaits exprimés ne devraient déranger que ceux qui ne croient pas devoir démoder d'habitudes trop bien assises ou ceux qui ne tiennent à consacrer au moins une partie des répétitions à s'appliquer vraiment.

Quant aux concours des jeunes de 1974, le président tire les constatations et conclusions suivantes : le nombre des candidats est en progression régulière d'année en année : il a atteint cette année-ci le chiffre de 176 candidats, dont 31 dans le Haut-Rhin, 44 dans le Bas-Rhin et 101 en Moselle. D'après les affirmations de MM. Meyer et Welsch, qui étaient membres des jurys dans les trois départements, le niveau d'instruction des candidats était fort variable et, dans leur ensemble, les jeunes musiciens présentés par le groupement du Haut-Rhin étaient les plus valables. Sauf quelques candidats de pointe, les élèves venus des sociétés lorraines étaient nettement plus faibles, non seulement en solfège mais même en instrument. Le président une fois de plus, rappelle la nécessité absolue de travailler la théorie, car sans la possession de bonnes notions de solfège, nos jeunes musiciens ne progresseront pas et, chose beaucoup plus grave, ces derniers redouteront toute pièce présentant certaines difficultés. A se demander, à juste titre sans doute, si la réticence de certaines sociétés à rehausser leur niveau musical n'est pas étroitement liée à l'insuffisance du bagage théorique de beaucoup de leurs exécutants.

Pour revenir au nombre des candidats, plusieurs délégués ayant fait partie des jurys estiment que les sociétés ne font pas un tri assez sévère parmi leurs jeunes musiciens en effet, si l'on regarde de près les fiches d'examen, encore trop de jeunes candidats récoltent des notes passables malgré l'extrême indulgence des jurys dans bien des cas. Question très grave que le président demande aux sociétés de bien vouloir examiner avec le sérieux qui s'impose. Les concours des jeunes ne sont pas des examens musicaux où la société la plus représentée en nombre est à féliciter, mais bien celle dont les candidats ont obtenu les meilleures notes. Certains candidats ou candidates auraient certainement intérêt à attendre une année supplémentaire avant d'être présentés. Notre ami M. Brod s'est donné la peine de récapituler dans l'un de nos derniers bulletins d'information toutes les questions de théorie posées, par catégorie, depuis 1965 et le président

A précise dans un autre bulletin les chapitres de solfège, catégorisés par catégorie, afin que les intéressés aient tous la même base d'enseignement à prodigier. A quel niveau alors le niveau très variable ? Matière à réflexion...

Le président d'honneur M. Rommer suggère l'organisation, pour être dès l'année prochaine, d'un concours inter-départemental auquel seront admis les candidats ayant obtenu au précédent concours départemental une note d'admissibilité dont le niveau sera à fixer par la Commission Technique.

M. Polewiak, de son côté, suggère qu'en plus de ce qui a déjà été réalisé sur le plan de l'instruction, la Fédération étudie la possibilité de rédiger des « leçons » tant pour l'enseignement de la théorie que de la pratique instrumentale : il appartiendra, là aussi, à la Commission Technique de concrétiser...

M. Hammer ainsi que notre trésorier fédéral estiment qu'en raison des augmentations enregistrées de toutes parts, le relèvement de la cotisation fédérale s'imposait. L'Assemblée accepte de la fixer à partir de 1974 à F 50. — par société affiliée.

M. Raymond Mueller donne connaissance à l'Assemblée d'une réunion d'un certain nombre de sociétés lorraines la veille du congrès et annonce officiellement sa reconstitution du comité du groupement Moselle de la Fédération, suite à la démission de la présidence de ce groupement de M. Lafontaine, un mois avant notre congrès. Le président fédéral n'a eu connaissance de cette démission ni de la réunion d'une assemblée à laquelle une partie seulement des affiliées lorraines avait pris part. La Fédération attend que le nouveau responsable pour la Moselle lui rende compte officiellement de ce qui s'est fait au sein du groupement. Vu l'absence d'un quelconque des sociétés de Falcik de Hazondange et de Russange à notre congrès, le président ne tient pas à entamer de discussion sur ce point qui mérite une explication de la part du nouveau comité du groupement.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

LEBLANC

PARIS

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

La société de Cocheren accepte dès à présent d'organiser le concours des jeunes 1975 en Moselle : la date reste à être fixée d'ici à début octobre. Quant aux concours à tenir dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin les sociétés de chacun de ces départements se mettront d'accord entre elles également d'ici à octobre prochain. Toutes suggestions relatives à ces concours pourront être formulées entre les mains soit du Président fédéral soit de l'un des délégués à la Commission Technique dont la composition détaillée sera communiquée sous peu aux affiliés sous forme de circulaire.

Le Congrès 1975 se tiendra, en principe, en Moselle et la société de Bussange a fait savoir par son mandataire qu'elle serait intéressée à son organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h 30. Un repas en commun au foyer Saint-Nicolas mémo, avec un menu bien de « chez nous », réunissait une bonne centaine de personnes. Vers 17 h., un vin d'honneur offert par la municipalité de Haguenau devait finalement clôturer notre Congrès 1974 qui, malgré quelques échanges de paroles un peu passionnées (mais modérées au fond) s'était avéré comme constructif pour une très grande majorité des présents.

MUSIQUES D'ALSACE

L'Harmonie de Bischheim aux « Musiciens du Soir » le 5 mai

Le dirigeant de cette solonkantine d'exécutants, Charles Dromson, a le mérite d'avoir « dépoisséré » le répertoire classique des harmonies. En contact permanent avec des éditeurs d'Outre-Atlantique, il a ainsi familiarisé ses musiciens avec bon nombre de compositeurs et d'arrangeurs américains, de sorte que cette harmonie aux accents modernes a pu résolument s'engager dans la voie des « Symphonie-band ». « Hair » cotele « Un violon sur le toit », « Irma la Douce », « La chanson du Bonheur », « Hello Dolly » figure au répertoire tout comme « Porgy and Bess » et « West Side Story », « The far country ». Cette spécialité ne l'empêche toutefois pas de soigner également la musique classique comme en témoignent les programmes des grandes soirées de concert qu'elle donne chaque année au mois de novembre au Palais des Fêtes, à Strasbourg, devant un public nombreux et fidèle. Schütz-Erb, Wagner, Verdi avec son « Aida », et « Nabucco », Brahms, Strauss, Beethoven, Haendel sont joués avec autant d'aisance. Mais n'oublions pas de mentionner que cette phalange a été fondée en 1965 par la fusion des deux sociétés musicales locales et est lauréate de la « Cigogne d'Or ». Un grand nombre de jeunes musiciens y fait bon ménage avec les aînés.

« L'Harmonie » se présente régulièrement à la population de Bischheim et de Strasbourg à l'occasion de concerts publics au Château des Rohan, au Pavillon Joséphine, aux Contades, au Parc Wodell, etc... L'émission « Les Musiciens du Soir » n'est qu'une étape sur le chemin du succès sur lequel l'Harmonie s'est engagée puisqu'elle se prépare à présent à participer aux épreuves du Concours International organisé par le « Deutscher Volksmusikerverbund » à Ebingen, dans le cadre du « Bundesmusikfest 74 ». Et elle n'en revendra pas bredouille.

Cette fois, l'Harmonie de Bischheim n'a pas été défavorisée par la prise de son. Au surplus, Serge Kaufmann s'est contenté de deux courtes interviews et a laissé parler la musique. Ce qui nous valut, sans excès de chauvinisme, l'une des meilleures émissions de la série. La phalange de M. Dromson tourne comme un moteur bien rodé. Chaque instrument est à sa place, fait exactement ce qu'on lui demande sans jamais trébucher. Pas plus d'excès que de faiblesses. Au bref lorsqu'il en faut, des nuances qui touchent à la tendresse au moment venu. La perfection n'étant pas de ce monde, voici tout de même de l'excellent travail qui prouve, s'il en était besoin, que le souci de qualité de l'amateur peut égaler celui du professionnel. Découvrant l'Harmonie sur le petit écran, des télé-spectateurs se sont étonnés : « Nous n'aurions jamais cru avoir une telle formation à Strasbourg. Il faudrait la voir et l'entendre plus souvent... » Le meilleur des compliments.

J. L.
« Dernières Nouvelles d'Alsace »
6 mai 1974.

Une centaine de candidats étaient présentés par les sociétés de Amégné, Carignan, Charleville-Mézières (H.M. et H.S.N.C.F.), Grandpré, Nouzonville, Rovin, Rettel, Sedan et Vouziers, dont 88 ont obtenu une ou deux mentions.

Le jeudi 23 mai (Ascension) 2 candidats en DM2 et une quinzaine en DM1 ont subi à leur tour les épreuves fédérales, aucun candidat (un inscrit empêché) n'ayant subi celles de division supérieure, M. Douchy, président le jury.

Après la clarinette (en 1973), c'est la trompette d'harmonie qui a fait l'objet d'un colloque fédéral, à la mairie de Rilmogne, en présence de MM. Petit, conseiller général et maire; Dauchy, président fédéral; de nombreux animateurs et jeunes musiciens du nord du département.

Le dimanche 7 avril, M. Guy De-roche, directeur de l'H.M. de Vouziers et trompettiste de talent, y a donné d'excellents conseils au cours d'un entretien familial avec l'auditoire qui s'est retrouvé en partie au repas amical qui suivit.

Depuis, l'activité fédérale s'est orientée sur le 55ème Congrès de Carignan du 23 juin.

Parmi l'activité des sociétés fédérées, nous avons noté : les reprises par l'H.M. de Charleville-Mézières (direction J. Moscato) — dont le Conservatoire municipal a été officiellement reconnu par le Gouvernement — de son programme du concours de Châteaudun (19 juin) avec, notamment, « Ouverture en ut » (Catal), « Les Préludes » (Liszt), « Le quadrille de la Chauve-Souris » et « Train de plaisir » (de J. Strauss), « Week-end » (de Liesenfeld) avec des défilés lus sur partitions par les jeunes — et anciens également — tambours et clairons; en particulier au Nouvion-en-Thiérache.

Un concert de gala de l'Union Musicale Nouzonnaise qui, quelques jours après avoir reçu l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, a offert à ses sympathisants son traditionnel concert de gala, le dimanche 7 avril, dans la magnifique salle des fêtes de Nouzonville. Cette première audition de l'année a eu lieu en présence de MM. Roger Mail-lard, maire; André Fuzellier, conseiller général; Jean Tabary, président de l'U.M.N., devant environ 200 spectateurs.

En première partie, l'U.M.N. avait inscrit à son programme : l'ouverture de « L'italienne à Alger » (de Rossini), une fantaisie sur l'opéra « Carmen » (de Bizet) et une œuvre de Menichetti : « Moscovia ». La seconde partie fut consacrée à de la musique de variété avec : « Amazonie » (un boléro de Roger Bourdin); « Brazil » (une samba de Bar-rosso) et « American Panorama » (de J. Darling). La batterie et la musique ont interprété « Au près de ma Blonde » (de Mougeot); « La Victoire ou la mort » (de Chomel); et la « Marche de la 2ème D.B. » (de Clowez).

Le même programme a été offert aux habitants de la localité voisine de Neufmesnil, à Pâques, et à Bagny-sur-Meuse, le 26 mai.

Le concert de gala de l'U.M.N. a ravi les auditeurs présents et les musiciens (dont la majorité sont des jeunes) ont reçu la récompense des efforts qu'ils ont fournis pendant les mois d'hiver, sous la direction de leur chef Jean Pihet, pour préparer un programme qui a eu le mérite de satisfaire le public nouzonnaise.

Un concert de gala aussi de l'H.M. Remoise (directeur : M. Diederich) qui a fait apprécier à 200 Remois des pages de Saint-Saëns, Wagner « Parsifal », Messager « Véronique », Gounod « Ballet de Faust », et du chef lui-même « Prélude et fugue », outre des ballets dansés par les « Alouettes » locales.

Mais, à côté de ces grandes phalanges, les petites sociétés ne sont pas restées inactives, animant les fêtes patronales de maintes communes : Pully-Charbeaux (La Mouzonnaise), Givet (H. des Deux-Vieux), Leffincourt (Le Réveil d'Atigny), Osnes (1ère sortie de la batterie-fanfane La Renaissance Beaumontaise), Donchery (saxophones et clarinettes de l'H.M. Sedan, à la messe), Neuville-lès-This (L'Éveil, bien reparti, de Signy-l'Abbaye) par exemple.

« Les Enfants d'Yvois » de Carignan (direction : M. Alexandre) ont offert la musique d'honneur au centenaire de la « Royale Philharmonie de Barvaux-sur-Ourthe » (Belgique) après avoir animé les cavalcades de Stenay (avec l'H.M. de Vouziers) et de Florenville (B).

« La Fraternelle » de Margut (direction : J. Harbulot) a même, après un premier à La Ferté-St-Thiers, donné le premier concert de mémoire humaine à la fête patronale de Neuvant (Meuse) le 26 mai.

AUBE ET HAUTE-MARNE

La Fédération Musicale Aube - Haute-Marne en deuil : son Président, M. Emile Logé, est décédé

Personne ne voulait croire en la nouvelle qui nous parvint ce dimanche 12 mai, au soir : notre ami Emile Logé était décédé le matin même à l'hôpital de Troyes, où il avait été transporté la veille. Et c'est une foule considérable de musiciens, d'amis, qui assistait à ses obsèques le mercredi 15 mai, à

14 h. 30, à la cathédrale de Troyes. Le père Boutré, aumônier de « L'Alerte » officia, tandis que l'Harmonie, si chère au cœur de M. Emile Logé, interpréta différents morceaux dans le recueillement de tous ceux qui mesuraient le grand vide laissé par cette disparition brutale. Successivement, MM. Marcel Demmerle, vice-président de la Fédération, et Le Goff, au nom de « L'Alerte », dirent un dernier adieu à Emile Logé, rappelant tous ses mérites. Mais tous les présents n'avaient pas besoin qu'on le leur rappelle, ils savaient quel homme était Emile Logé. Toute sa vie, la musique en général et « L'Alerte » en particulier furent ses grandes passions, en dehors de sa famille et de sa profession; il y consacra tout son temps. Avec son frère Jean, il entra à « L'Alerte » dès l'âge de huit ans, à côté du Père Lafra; ils en devinrent vite les piliers. Son frère Jean en fut le directeur et lui le président. Rarement, l'association de deux frères fut plus bénéfique à une société. « L'Alerte » leur doit beaucoup. Sur le plan fédéral, il fut élu secrétaire général, puis, au décès de M. Louis Piardou, en 1933, il devint le président. Il devait alors donner toute la mesure de sa valeur et de sa personnalité. Musicien de grand talent, critique musical au journal « L'Est-Eclair » de Troyes, doué d'un sens peu commun de la diplomatie, il sut insuffler à la Fédération un « esprit musical » jamais atteint. Ses relations dans le monde musical, dans toute la France, étaient nombreuses et souvent insoupçonnées; on ne l'apprenait qu'au cours de conversations à bâtons rompus comme il était si agréable de le faire avec lui. Au décès de son frère Jean, en octobre 1972, il quitta sa place de premier clarinette pour la direction de « L'Alerte »; c'était encore une charge de plus... Le 17 mars dernier, il présidait le congrès annuel à Montigny-le-Roi, comme il savait si bien le faire chaque année. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en dire plus sur Emile Logé, les mots paraissent vides de sens; il vient de nous quitter, il avait 63 ans; nous avons perdu un « grand président ».

Le bureau de la Fédération renouvelle ses sincères condoléances à celle qui a su si bien partager sa vie musicale, vous assurant, Madame Logé, de l'amitié de tous dans cette épreuve que nous partageons avec vous.

D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHON

Centenaire de

L'Harmonie Gauloise Barentanaise

L'Harmonie Gauloise Barentanaise a fêté ses 100 ans d'existence le dimanche 9 juin, avec tout l'éclat particulier qu'un tel événement peut revêtir.

Dès 9 h. du matin, par un soleil radieux qui voulait bien présider tout au long de la journée cette mémorable fête, les notabilités M. Marignau, Conseiller Général, M. Sarrasin, maire de Barentane, M. Amalbert, Président de la Fédération Musicale des B. du R. prirent place devant la mairie.

50 musiciens, sous la conduite de leur chef Michel Léopold, défilèrent impeccablement jusqu'au monument aux Morts pour y déposer une superbe gerbe à l'intention des musiciens victimes des 2 guerres.

La minute de silence écoutée, retentit la sonnerie aux Morts qui s'acheva par une vibrante Marsillaise, au milieu d'une foule compacte.

La Grand'Messe de 10 heures, fut agrémentée par une marche triomphale et l'Angélus de Massenet. Un alléluia final mit fin à l'office religieux.

Sur le cours, à 11 h. eut lieu un brillant concert dont voici le programme : La Férie, Paso doble de Francis Lopez; l'Ouverture de poète et Paysan de Suppé; le Rondo pour clarinettes de Chabas, avec 8 solistes; le Retour à la Vie, grand valse de Chabas, et le toujours célèbre Paso doble Pépita Gréus de Pézéz Chovi, pour terminer ce concert. Solistes, musiciens, et leur chef eurent droit aux félicitations.

Ce fut ensuite la remise des décorations devant la foule amassée autour des musiciens et leurs familles.

Monsieur le maire décora de la médaille dorée des vétérans, le chef pour 68 ans de présence à la société, dont 48 de direction.

Monsieur le Conseiller Général décora M. Plumeau Joseph, de la médaille pour 48 ans de présence. MM. Granier Gaston, Plumeau Henri, Moutadeau Jean, pour 45 ans de présence. MM. Champotier René, Moutadeau, Moutet François, pour 40 ans de présence, et Madame Herrera Colette pour 20 ans de présence. Une brillante ovation envers nos décorés salua cette manifestation. Vint ensuite l'instant émouvant de la médaille du Centenaire, remise à la banulière, par M. Amalbert, Président de la Fédération Musicale.

Puis on se rendit dans la très vaste remise de M. Plumeau, décorée et ornée de superbe façon, où fut servi l'apéritif offert par PASTIS 51, qui avait fait les choses royales. 90 convives passèrent à table ou à traiteur, Jean Mottet, de Romognon, nous servit un succulent menu.

Au dessert prirent la parole, M. Plumeau, Président, M. le Maire, M. le Conseiller Général, M. le Président de la Fédération musicale, et notre vétérans Michel, qui fit l'historique de l'Harmonie Gauloise de sa naissance jusqu'à ce jour, historique qui fut écouté avec beaucoup d'intérêt par tous. C'est par des bravos enthousiastes que se termina la partie officielle du centenaire de l'Harmonie.

Les rires, les blagues, les chansons eurent vite fait place nette à tout protocole. Quelques danses furent jouées par des musiciens dévoués. Notre traiteur, a droit à toutes nos félicitations.

Pendant ce temps-là sur le cours se déroulait le bal, offert à la population par l'Harmonie.

Ainsi finit cette belle manifestation musicale du Centenaire de l'Harmonie.

CENTRE

Congrès de la Fédération Musicale du Centre - Vichy, 13 octobre 1974.

Ainsi qu'en a décidé le Comité de Direction de la F.M.C., dans sa réunion du 24 février dernier (compte rendu paru dans le journal confédéral No 271 d'avril 1974, pages 8 et 9 de la rubrique « Centre »), l'assemblée générale annuelle de notre Fédération se tiendra le dimanche 13 octobre prochain à Vichy, au Centre Culturel Valéry-Larbaud, rue Maréchal Foch.

Le Conseil d'administration de la F.M.C. et les Sociétés fédérées recevront, en temps utile, une convocation individuelle, avec l'ordre du jour, mais nous pouvons déjà indiquer le déroulement de cette journée : 9 heures : réunion du Conseil d'administration; 10 heures : assemblée générale; 12 heures : vin d'honneur offert par la Municipalité de Vichy; 13 heures : déjeuner libre; 16 heures : concert par l'orchestre départemental des Jeunes de la Nièvre (70 exécutants).

Le Président Fédéral
André RELIN

Fête fédérale de la Fédération Musicale du Centre et Festival de Musique de Fourchambault

Afin de fêter son centenaire di-gnement, l'Union Musicale Municipale de Fourchambault avait organisé un festival de musique les 7, 8 et 9 juin. Un comité très dynamique, présidé par M. Eugène Bonnot, maire-adjoint de Fourchambault et conseiller général et ayant pour secrétaire général M. Henri Thibaudat, président de l'Union Musicale municipale et comprenant de nombreuses personnes qualifiées tant dans le conseil municipal que parmi les membres de cette société musicale ou d'autres activités culturelles, avait tenu à établir un calendrier, réparti sur toutes les dates de manifestations de toutes sortes, destinées à commémorer la fondation de cette harmonie. Jusqu'à ce jour, tout ce qui avait été organisé et prévu avait eu un gros succès, mais il n'en restait pas moins vrai que le poids principal avait été porté sur le déroulement des diverses journées de ce festival de musique, pour lequel le Président André Relin, de la Fédération Musicale du Centre et Directeur de l'Harmonie et du Conservatoire de Vichy, avait donné son accord pour le considérer comme la Fête fédérale de cette fédération.

Dès le vendredi soir, une foule très importante pour cette ville (un bon millier de personnes) assistait à l'ouverture de ces festivités par un concert donné place de la République par la Philharmonie de Nevers placée sous la direction de Georges Bardin, Président de ce concert. M. Maurice Besson, conseiller général-maire de Fourchambault et Jean Julien, Vice-Président de la Fédération Musicale du Centre et Président de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre. Ce fut un concert de haute tenue donné par une société bien homogène, avec un programme de choix, très électrique, pouvant satisfaire les plus difficiles. Il est vrai que — nous devions l'apprendre le surlendemain — cette belle harmonie devait gravir un nouvel échelon dans la hiérarchie des musiques nationales puisqu'elle devait obtenir un brillant 1er Prix au concours de musique de Châteaudun et accéder ainsi à la Division d'Excellence A. Les applaudissements enthousiastes et prolongés furent remerciés Directeur et Musiciens d'un tel concert de choix.

L'optimisme — mérité malgré un temps assez maussade — avait remplacé l'incertitude dans les cœurs de tous les organisateurs. Le samedi soir, c'était au tour des jeunes de donner la mesure de leur talent et de leur participation à ces fêtes musicales. En première partie de cette soirée, le jeune orchestre départemental composé d'éléments dont l'âge limite est de dix-huit ans, prêtait son concours. Successivement dirigé par les directeurs des sociétés participantes, MM. Robert, de Cosne; Salliy, de Decize; Jouannic, d'Imphy; Plohin, de La Charité, et Goidin, de Fourchambault, cet ensemble de soixante-dix musiciens prouva que la réputation qui s'était faite dans le département n'était pas usurpée et de véritables ovations saluèrent chacun des morceaux inscrits à son programme. Il fut suivi par la chorale « L'Air et culture » du C.E.S. de Fourchambault, dirigée et présentée par Marie Vergnaud et M. Guy Bourgeois. Cet

ensemble a agréablement surpris et, dans les différentes pièces présentées, a recueilli un grand succès, tant dans l'ingénuité et la justesse des voix que dans l'interprétation dans les langues originales. Cela mérite de profonds encouragements et un grand bravo, ce qui, d'ailleurs, fut souligné par le public, attentionné, aussi nombreux sinon plus encore que la veille.

Ces deux ensembles de jeunes étaient suivis par l'ensemble bien connu « A Cœur Joie » de Nevers, que dirige Charles Simon. Il est évident que l'on sentait là des voix plus mûres et davantage de « métier ». Mais nous n'avons pas retrouvé la grande équipe qui s'était produite dans tout le département et qui avait laissé d'excellents souvenirs. Là, elle manquait de puissance et d'enthousiasme. Dominage et sensations qu'elle redonnerait de quelle façon. La suite, réunissant cet ensemble et la chorale « L'Air et culture » devait par contre terminer agréablement cette soirée fort applaudie à laquelle assistaient de nombreuses personnalités et, bien sûr, MM. Besson et Bonnot, conseillers généraux, maire et maire-adjoint de Fourchambault; Jean Julien, président départemental de la F.M.C.; Thibaudat, président de l'U.M.M.F., etc...

Et arriva ce jour tant attendu du 9 juin. Bien que la météo n'ait pas donné des nouvelles bien rassurantes, Fourchambault avait mis ses habits de fête, banderoles, guirlandes, verdure et fleurs de papier multicolores, vitrines de magasins et habitations particulièrement pavées, on sentait véritablement un air de fête, de festival de musique.

Une organisation parfaite pour la réception des vingt sociétés participantes, parkings, logement, repas, concerts de quartiers, dans la qualité. C'est ce dont ont pu se rendre compte le groupe des officiels en parcourant toute la ville, se voir et allant encourager et applaudir les sociétés sur les lieux mêmes des concerts : MM. André Relin, président de la Fédération musicale du Centre et représentant la Confédération Musicale de France, dont il est trésorier adjoint, accompagné de son vice-président départemental Jean Julien, président de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre; M. Maurice Besson, conseiller général et maire de Fourchambault; M. Eugène Bonnot, conseiller général de Prémery et maire-adjoint de Fourchambault; M. des Etages, député, conseiller général de Cosne-Loire; M. Henri Thibaudat, président de l'Union Musicale municipale de Fourchambault; M. Roger O'Gidin, directeur de cette harmonie, ainsi que Mmes Relin et Julien, qui accompagnaient leur mari.

Au vin d'honneur, qui réunissait dans la salle du conseil municipal toutes les personnalités, les organisateurs, les présidents et directeurs des sociétés participantes, M. Bonnot adressa ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à la parfaite organisation de cette manifestation. M. Besson souhaita la bienvenue à tous, en toute simplicité, sous le signe de l'amitié de la musique et de la paix. M. Relin, qui avait une pensée pour son grand ami Martinet, disparu, dit son plaisir de se retrouver en pays nivernais, où il avait de très grands amis, son étonnement et sa vive satisfaction de la manière dont cette fête était organisée. Il en profita pour remercier le conseil général de la Nièvre et son président François Mitterrand de l'intérêt qu'ils portaient à la musique et l'aide appréciable qu'ils apportaient aux sociétés du département. Quant à M. Thibaudat, il termina en faisant un rapide historique de l'Union Musicale municipale qui était son centenaire et en souhaitant qu'elle ne s'en tiendrait pas là.

Toutes ces cérémonies étaient rehaussées par des expositions, ayant pour thème la musique et portant sur les instruments anciens et exotiques, sur la philatélie, sur les dessins des enfants des écoles et, bien sûr, sur de vieux documents des archives de cette « jeune centenaire ».

L'après-midi, deux grands défilés parcourant les rues de la cité se rejoignirent à l'entrée du stade où chacune des sociétés défilait en musique devant la tribune officielle où de très nombreuses personnalités officielles étaient présentes : M. André Relin, de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération musicale du Centre; M. Jean Julien, vice-président de la F.M.C. et président de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre; M. Lucien Avon, président de l'Union des Fanfares du Centre; M. le Dr Daniel Benoit, député-maire de Nevers; M. Huyghe des Etages, député de la Nièvre; M. Charleuf, vice-président du Conseil général, représentant le président François Mitterrand, excusé; M. Besson, conseiller général et maire de Fourchambault; M. Bonnot, maire-adjoint de Fourchambault et conseiller général de Prémery; M. Petit, conseiller général de St-Benoit-d'Azy et président de la Commission départementale; M. Marscaudon, conseiller général de Guérisy, et de nombreux maires, présidents et directeurs de sociétés participantes ou non.

Après l'installation de toutes les sociétés autour du podium, il fut procédé à la remise des diplômes et médailles aux sociétés, la transmission du fanion fédéral de la Fédération musicale du Centre — véritable objet d'art puisqu'il s'agit d'une véritable tapisserie d'Aubusson — par les soins de M. Relin; entre les président et vice-présidents de l'Harmonie de Saint-Pourcin-sur-Loire, anciens détenteurs, au Président et directeur de l'Union Musicale municipale de Fourchambault. Au nom de la Confédération

ARDENNES

ARDENNES

Avril et mai à la F.M.A.

Avec les examens fédéraux (en partie reportés du fait des élections imprévisibles), un colloque fédéral et de multiples sorties de sociétés, ces mois ont été bien occupés musicalement dans les Ardennes.

Le dimanche 21 avril, sous la présidence de MM. Pihet, Harbulot et Demay, se sont déroulées les épreuves fédérales de solfège (de divisions élémentaires 1 et 2) et d'instruments de la C.M.F.

Musique de France, M. Reilin remettait à M. Thibaudat la médaille d'argent de la Fédération musicale du Centre pour services rendus à la musique.

M. Thibaudat épinglait enfin la médaille du Centenaire sur la nouvelle bannière de l'Union musicale municipale, l'assomant, bien « fatigué » par ses nombreuses péripéties aux nombreux concours et festivals auxquels a pris part cette société et quelle précédait dans tous les défilés.

Il n'est pas possible de citer dans le détail toutes les sociétés dont la présentation impeccable, les uniformes variés et les morceaux de défilé ont été vivement applaudis. Il a fallu un orgue malheureux pour que s'interrompe brutalement le concert d'honneur donné par l'Harmonie municipale du Havre et, malgré une tentative de reprise et une solution de secours qui a consisté à installer cette formation dans les tribunes, cela n'a pas permis au public de goûter et d'apprécier cet ensemble remarquable à sa juste valeur. Nous espérons vivement que de meilleures circonstances permettront de réentendre l'Harmonie du Havre qui a fait beaucoup d'impression dans le peu qu'il nous a été donné d'entendre. Cette formation était placée sous la baguette de M. Claude Decugis dont il a été très facile de découvrir d'étonnantes qualités.

Malgré un orage très violent, le concert prévu avec l'Harmonie de Combe-Loire a pu avoir lieu devant un public nombreux, attentif et vibrant et M. Robert, directeur, sut attirer de longs applaudissements très mérités... Une musique qui ira loin. Et, pour terminer ces journées en beauté, un feu d'artifice fut tiré des jardins de la mairie.

En conclusion, ce fut une parfaite réussite sur tous les plans et nous pouvons dire un grand bravo à Fourchambault et à l'Union musicale municipale, sa « Centenaire ».

J. J.

GERS

AUCH

Journée d'études sur les nouvelles méthodes de pédagogie musicale

Une journée pédagogique musicale (la deuxième depuis l'an passé), s'est déroulée, le dimanche 21 avril, sous les auspices de la Fédération des Sociétés musicales du Gers, à Auch.

Un invité de marque à cette manifestation : M. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon, trésorier général de la Confédération musicale de France, vice-président de la Fédération internationale des musiques d'amateurs, chargé de la pédagogie musicale sur le plan mondial et grand chef d'orchestre international.

Or donc, à partir de 9 h. se retrouveront réunies, en la salle de la F.A.L.E.P., autour de M. Deltour, président de la Fédération des Sociétés musicales du Gers, de nombreuses personnalités, notamment M. Pelouze, conseiller municipal ; Mme Péraud, inspectrice des écoles maternelles et de l'enfance handicapée ; M. Alain Benhamou, conseiller pédagogique de musique, etc.

L'assistance était essentiellement composée de directeurs d'harmonies municipales et d'écoles de musique, d'institutrices des écoles maternelles, de membres de l'Education nationale et tout simplement de personnes s'intéressant à la musique.

A noter aussi la présence de plusieurs groupes d'enfants âgés de sept à douze ans venus de Samatan et des écoles maternelles d'Auch.

Toute la journée fut donc consacrée à la musique : M. Ameller, avec beaucoup de talent et de simplicité, expliqua aux responsables des écoles de musique les grandes lignes de la nouvelle méthode pédagogique qui permet l'approche du solfège traditionnel indispensable dans les conditions nouvelles. Cette nouvelle méthode pédagogique, en sensibilisant plus facilement les enfants, se trouve en plus grande harmonie avec l'évolution psychologique de ceux-ci.

M. Daniel François, un des professeurs de M. Ameller, rassembla ensuite un groupe d'enfants et fit une remarquable démonstration de cette méthode.

Vers 11 h. M. Ameller reprit la parole pour faire un exposé : « signification d'un nouveau langage musical », avec projection de diapositives, démontrant la continuité dans la notation musicale depuis les temps anciens jusqu'à la musique d'avant-garde.

A 12 h 30, les congressistes déjeuneront à l'Hôtel de Paris pour reprendre, à 15 h, leurs travaux : de nombreuses questions furent posées à M. Ameller et une intéressante et constructive discussion s'en suivit.

CHAMPAGNE ET MEUSE

A propos de musique à Damery...

Promouvoir la musique, ce n'est pas attendre que le déroulement de la vie arrange les affaires par l'usage du temps, c'est aller au-devant, prendre des options pour le futur, intéresser les élèves musiciens par des réunions où ils expriment leur talent naissant, montrer aux adultes que la jeunesse n'est pas obligatoirement celle qui défraye les faits divers.

Voilà pourquoi le dévoué directeur de la Musique de Damery, Monsieur René Masson, organisa une sympathique soirée au cours de laquelle ses élèves furent présentés. Leur audition, très appréciée, permit de se rendre compte des efforts accomplis, et fut étoffée par des intermèdes de valeur. Nous avons pu entendre, notamment, un tour de chant de Madame Arlette Masson, la nièce du directeur, ainsi que MM. Bourboin à la trompette, Pfaff à la flûte, et le directeur lui-même au saxo-alto.

Monsieur René Fournier, directeur de l'école municipale de musique d'Épernay, présidait cette soirée. Étaient présents également : MM. Lambert, maire de Damery ; Houllmont, vice-président de la Fédération Champagne-et-Meuse ; Miles Graser et Vieillard, qui avaient présenté leurs élèves de la classe de piano de l'école d'Épernay ; MM. Goutorbe et Lhopital, président d'honneur et vice-président de la Musique de Damery.

Harmonie des Chemins de Fer de l'Est d'Épernay

La Fanfare des employés de Chemins de Fer de Lausanne à Épernay (18-19 mai)

De la bonne volonté, un désir réciproque de rapprochement, un lien commun, la musique, sont les éléments probants d'une solide amitié. Ces liens d'amitié s'étaient tissés, l'an dernier, par un déplacement des Spornaciens en Suisse, et cette année, juste retour des choses, par une visite des musiciens vaudois à ceux de leurs homologues champenois.

Dès leur arrivée, nos amis suisses créèrent l'animation par un défilé particulièrement remarqué, allant de la gare à l'hôtel de ville, où la municipalité et les représentants de la S.N.C.F. leur souhaitaient la bienvenue.

Au cours de leur séjour champenois, les cheminots de Lausanne donnèrent un concert fort apprécié à la Foire-Exposition et une aubade à la Maison de Retraite des cheminots à Saint-Martin.

Comme il se doit dans la région, les visites du vignoble, des coopératives et de certains négociants permirent aux amis suisses de faire ample connaissance avec le vin de Champagne.

Le dimanche soir, au dîner officiel, le président Etienne Gérard était entouré par MM. Georges Wenger et Guy Strobino, président et directeur de la Musique de Lausanne ; Maître Jules Faure, représentant des Chemins de Fer suisses ; Gillain et Houllmont, de la Fédération Champagne-et-Meuse ; Flitz, vice-président de l'Harmonie d'Épernay. Mme Cautel, vice-présidente, victime dernièrement d'un accident de la circulation, avait prié le président Gérard de bien vouloir l'excuser auprès de ses amis.

STENAY (Meuse)

Une bien sympathique cérémonie se déroulait, mercredi soir, à l'hôtel de Ville à l'occasion du tout prochain départ du directeur de la Lyre depuis dix-neuf ans, M. Holdrinet.

Un vin d'honneur fut servi, auquel participèrent la municipalité et la Lyre stenoisienne au grand complet, ce qui prouve l'estime et l'amitié portées à celui qui, non seulement créa une école de musique au sein de la société, mais fit de cette dernière l'une des plus réputées de Champagne et Meuse.

M. Pierrot, président, sût avec éloquence, rendre hommage à M. Holdrinet. Il dit, en substance : « C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que j'ai accueilli l'annonce de ce départ, tout d'abord parce que je perds un ami, mais surtout parce que nous perdons un chef émérite qui a su mener la Lyre aux succès que nous, les anciens, avons vécus avec lui. Les grandes connaissances musicales et son amour pour cet art cher à Mozart, lui ont permis de fonder cette école dont il peut être fier. Se dévouant sans compter, menant d'une main très ferme l'instruction des jeunes qui déjà ont étonné par leur talent et sont l'avenir même de notre belle phalange.

« Nous n'avons pas voulu que notre chef nous quitte sans lui offrir un souvenir qui devra rester, pour lui, le témoignage de notre reconnaissance. D'autre part, je remercie M. le Maire et MM. les adjoints qui ont bien voulu s'associer à ce geste.

« A M. et Mme Holdrinet qui vont retrouver leur fils Alain, lequel s, lui aussi, laisse parmi nous un sympathique souvenir, nous souhaitons de tout cœur un heureux séjour dans leur nouvelle résidence. »

M. Pol Vassart succède à M. Holdrinet.

Selon les statuts de la société qui prévoient le remplacement d'un membre accepté par le Conseil d'administration, c'est M. Pol Vassart qui succédera à M. Holdrinet, ce qui a été ratifié par l'assemblée générale extraordinaire qui précéda la manifestation d'adieu.

M. Vassart, malgré ses nombreuses activités, a promis de poursuivre l'œuvre si bien entreprise par son prédécesseur.

Nous connaissons son attachement à la musique populaire et sommes certains que le « flambeau » sera entre bonnes mains.

A son tour, le maire prit la parole, remerciant M. Holdrinet qui fit de la Lyre l'une des plus belles sociétés locales et sans laquelle toute manifestation perd de son éclat.

Bien entendu, c'est avec une vive émotion que M. Holdrinet adressa à tous un adieu qui, en fait, ne sera qu'un au revoir, car il a bien l'intention de revenir à Stenay plusieurs fois par an, ce qui fera plaisir à ses nombreux amis.

(Extrait du « Républicain Lorrain »).

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Pub. Diffusion Graphique

Couesnon
31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

CHARENTE NÉCROLOGIE

Monsieur René BONNEAU
LA FEDERATION MUSICALE DE LA CHARENTE EST EN DEUIL

Elle vient de perdre l'un de ses vice-présidents d'honneur, Monsieur René BONNEAU, qui s'est éteint dans sa 88ème année. Ses obsèques ont été célébrées à Angoulême, le 18 mai 1974.

La Fédération Musicale de la Charente est en deuil.

Monsieur René BONNEAU avait été auparavant Trésorier de la Fédération — bien entendu à titre bénévole — de février 1925 à octobre 1971, soit pendant 47 années consécutives, au cours desquelles quatre Présidents avaient successivement veillé aux destinées de la F.M.C. : MM. Marcel Coates, Henri Dubois, Albert Rippe et Pierre Dubois, ce dernier étant l'actuel Président d'Honneur de la Fédération.

Tous ces présidents avaient apprécié le dévouement et le zèle du disparu ainsi que la qualité de ses services.

Accomplissant toujours avec la plus grande conscience sa tâche parfois ingrate, tenant ses livres avec une précision et une exactitude rigoureuses, gérant les fonds dont il avait la charge comme s'ils avaient été ses biens propres, Monsieur René Bonneau avait de suite acquis la confiance et l'estime de tous, les Sociétaires.

Affable, toujours disposé à se rendre utile, il accueillait avec la plus aimable bienveillance ceux qui venaient le consulter. Aussi fut-il de tout temps très sollicité tant aux réunions qu'à son propre domicile.

Modèle dans ses fonctions, M. René BONNEAU restera l'exemple pour tous les membres de la Fédération Musicale de la Charente.

Dans la cité du Roi François...

C'est dans la cité de ce roi François qui sut encourager les lettres et les arts que, le 5 mai dernier, se sont déroulées les épreuves des examens fédéraux.

Faible cette année encore, le nombre de candidats était, malgré tout, sensiblement plus élevé que l'an dernier : six sociétés présentaient un total de 52 élèves, dont 36 pour la catégorie « Harmonie » et 17 pour la catégorie « Batterie ».

Sans entrer dans le détail des statistiques, on peut dire qu'un gros effort a été fait principalement pour le solfège qui, avec une moyenne de 15/20 équilibre, a peu de chose près, l'instrument qui a obtenu 14/20, alors que jusqu'à présent, la moyenne « instrument » était toujours loin devant la moyenne « solfège ».

De 20/40 en 1973, la moyenne générale est donc passée à 28/40 ; certes nous ne sommes pas encore prêts pour l'excellence, mais cette brusque montée permet d'espérer que nos examens fédéraux suivront leur courbe ascendante.

Du côté des batteries, il y a un gros effort à faire en solfège car cette discipline n'a obtenu que 11/20, l'instrument, tant pour cuivre qu'éclairon, étant plus favorisé avec 14/20. Là aussi, la moyenne générale a monté mais de 5 points seulement par rapport à l'an dernier, alors qu'elle aurait dû être beaucoup plus forte étant donné que cette catégorie n'est pas soumise à l'aridité et aux difficultés de l'Harmonie.

En résumé, il semble qu'une nouvelle prise de conscience ait dominé ces examens 74 et il est à souhaiter que l'effort amorcé, tant de la part des enseignants que des élèves, ne se relâchera pas. Quo tous, professeurs et examinateurs, trouvent ici les remerciements de la Fédération pour l'aide précieuse qu'ils lui ont apportée.

...ET DANS CELLE DE MONTALEMBERT

Lorsque le Marquis de Montalembert établit ses premières forges sur les bords de la Touvre, il ne se doutait point qu'un jour elles deviendraient un creuset, d'où en plus de l'acier, sortirait non seulement une société de musique mais aussi une pléiade de jeunes talents.

Créée en 1903, la « Musique de la Fonderie de Ruelle » sut, au cours des décennies, tirer parti de la situation géographique et industrielle de cette petite ville charoiteuse : fondant sa propre école de musique, elle a pu au cours de ces dernières années présenter de nombreux élèves dans plusieurs compétitions nationales ou régionales.

Cette école de musique, espoir et soutien de la Société, fut la base de la soirée offerte le 11 mai dernier par la « Musique de la Fonderie » à ses Membres Bienfaiteurs et Honoraires.

C'est devant une salle archi-comble que plus de quatre-vingt garçons et filles dont l'âge s'échelonne de 9 à 15 ans, furent présentés soit en groupe soit en solistes, et le moins que l'on puisse dire est que leur jeune qualité promettrice, tout comme l'agilité de leurs camarades de l'école de danse permet d'es-

pérer une heureuse réussite dans cette discipline.

En « toile de fond » nous avons entendu la Musique de la Fonderie, jeune Société de 71 ans qui, appuyée par sa batterie et dirigée par M. Daqall son dévoué et compétent directeur, nous a offert un choix de styles et de rythmes. Notons également la belle prestation des tambours de la batterie qui, revêtus de l'uniforme d'époque surent nous faire revivre les marches de l'époque Napoléonienne.

On ne peut passer sous silence la remarquable audition du trio d'anches de l'Ecole Nationale de Musique de Limoges qui, il y a deux ans, avait permis la participation d'une quintette de cuivres et, l'an dernier, d'un quatuor de saxophones.

Excellente soirée dont la réussite se lisait sur les visages tant des élèves que des parents, dirigeants et professeurs. Cependant, le regard de ces derniers était teinté d'une pointe de tristesse : « de tous ces enfants, combien resteront à la vieille société ? »

Peu importe ! l'essentiel, Messieurs les Professeurs, est que vous ayez éveillé dans ces jeunes cœurs l'amour de la Musique, et, si un jour, ces enfants sont dans l'obligation de quitter leur sol natal, happés par la mobilité professionnelle qui est de règle de nos jours, ils emporteront avec eux le bagage que vous aurez su leur confier, ce bagage qui, lui aussi, fait partie du cadre de cette inexorable loi de la Nature qui veut qu'on n'élève point ses enfants pour son.

COMPETITION

C'est, finalement, une belle nouvelle que l'Union Philharmonique de Villefagnan avait réussi à composer pour le concours du 10 mai dernier, et la presse locale dit bien la vérité lorsqu'elle écrit : « La France était à Villefagnan ce jour-là ».

En effet ! le Nord, avec l'Union Musicale Bassoise, le Midi, avec l'Harmonie Municipale de Tarbes,

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS

Attributs brodés mains
métier suisse

**Les Brodeurs
REUNIS**

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 - Tél. ARC 62-50

Se recommander au Journal

L'Est avec la Fanfare Municipale de Blanzay et l'Ouest avec plusieurs sociétés du littoral, avaient convergé vers ce charmant petit chef-lieu de canton où les attendaient les sociétés charentaises et celles des départements limitrophes.

Pour avoir eu lieu dans une petite ville du Poitou, ce concours n'en était pas moins sérieux et les jurés l'ont bien montré en ne faisant aucune concession aux sociétés : sur quatorze harmonies, six seulement ont obtenu un prix ascendant dont une avec le maximum 30/30 (La Bassée) et les autres avec le minimum 28/30. Il est probable que deux autres sociétés auraient obtenu la récompense suprême — qui leur a échappé pour un demi-point — si elles avaient respecté le règlement qui veut que les morceaux choisis figurent dans la liste officielle de la CMP. En récompenses individuelles, le nombre de mentions accordées soit à des solistes soit à des pupitres, apporte la preuve que ce concours réunissait des sociétés d'une valeur certaine.

Il semble que la bataille ait été rude chez les Juniors où une seule mention ascendante a été accordée (Laester) comme, d'ailleurs, aux accordéons (Limoges). Cependant ces jeunes ont été encouragés car — mises à part les deux sociétés citées — il ne manquait qu'un point aux autres formations pour décrocher l'ascendante. On peut donc dire que les jurés ont apprécié leur prestation et reconnu le travail des directeurs qui tous ont obtenu une mention.

Sur les batteries, c'est la parolomnie qui a régné : une seule société en effet sur les sept qui se présentaient a obtenu un prix ascendant. Mais, là aussi, les jurés ont su reconnaître l'effort des sociétés et le dur travail des directeurs qui ont bien mérité mentions et félicitations.

D'une manière générale, ce concours a revêtu — comme il est dit plus haut — tout le sérieux nécessaire à une telle manifestation et, quoiqu'on en dise, la preuve est faite qu'il n'est pas plus facile de « décrocher la timbale » dans nos petits cantons provinciaux que dans les grands centres.

Il faut enregistrer, avec satisfaction, une plus grande participation des Sociétés charentaises dont huit étaient en compétition contre une l'an dernier à Chateaufort. Faut-il, là aussi, voir une nouvelle prise de conscience ? Un réveil des responsabilités ? de l'esprit compétitif ? Souhaitons-le ardemment car nous avons chez nous des sociétés capables de « relever le gant ».

Disons, pour terminer, que la journée s'est déroulée suivant le programme prévu : le matin, l'office religieux était accompagné d'un concert spirituel assuré par l'Harmonie Municipale de Cognac, placée exceptionnellement sous la direction d'un enfant de Villefagnan : M. Robert Fatien, lequel, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, fut l'un de ceux qui tirèrent sur les fonts baptismaux la jeune société qui allait devenir l'Union Philharmonique de Villefagnan, organisatrice de ce concours.

Avant la lecture du palmarès faite par M. Babin, Président de la Fédération en présence de M. Claran, vice-président de la Confédération Musicale de France et Président de la Fédération du Sud-Ouest, le morceau d'ensemble « Les Ambassadeurs » de M. Lsalmonie ex-chef de la musique principale de la Légion Étrangère, fut joué par toutes les sociétés réunies, sous la direction de l'auteur, puis sous la direction de M. Henri Bouvard, directeur de l'Union Philharmonique de Villefagnan.

H.M.

ILE-DE-FRANCE

La vie musicale et artistique au Club Musical des P.T.T.

En ce mois d'avril dernier, le Club Musical des P.T.T. s'est manifesté par une série de concerts donnés dans la Salle des Congrès du Ministère des P.T.T., avenue de Ségur à Paris. Ces auditions étaient motivées par le désir des Directeurs du Club de faire connaître l'action artistique qu'ils ont entreprise en vue de développer la pratique et l'étude de la musique au sein du personnel des P.T.T.

Il y eut quatre concerts, de genres très différents, comportant chacun un fort beau programme. Le jeudi 18 avril, c'était un concert de musique de chambre, avec un programme Haendel, Bach et Dalayrac. Le 23 avril, une soirée de Jazz-Variétés. Le 26 avril, un récital de piano par Erna Hennicot-Schoepges. Enfin, le dimanche 28 avril, une grande matinée artistique clôtura cette série de manifestations.

La première partie était assurée par l'Harmonie des P.T.T. sous la direction de notre ami Alphonse Dautricourt. Nous entendîmes d'abord un vibrant défilé, de G. Miller, suivi par la Marche Militaire, de Schubert. Puis ce fut un excellent ensemble de clarinettes, composé d'une douzaine de jeunes exécutants, tous élèves de Jean Poldevin, clarinette solo du Club Musical, qui interpréta des arrangements d'œuvres classiques, de Schumann, de Beethoven, de Bach et d'Antoine Charpentier. La finesse de la sonorité et la précision de l'exécution, bien

nuancée, produisirent une grande impression sur le public. Ce fut ensuite un quatuor de trombones qui interpréta avec une grande musicalité des œuvres classiques, très habilement transcrites et fort agréables à entendre.

La deuxième partie débutait par l'audition d'un excellent groupe d'accordéonistes, formés et dirigés par Maurice Poirier, un maître en son art. Ils nous firent entendre une fort belle Suite de Danses du 18ème siècle. Ce fut ensuite un charmant groupe antillais, qui, sous la direction de son chef, Casimir Gallon, nous présenta une œuvre intitulée « Les rythmes des Iles », une suite d'une grande saveur musicale ; avec ses rythmes pérorants et caractéristiques du Folklore antillais. Et pour terminer cette agréable matinée une fanfare villageoise nous emmena au Cirque, avec la participation des comédiens du Club des P.T.T.

Nous devons féliciter tout particulièrement M. Farigot, président du Club Musical des P.T.T. et ses collaborateurs, ainsi que notre ami Dautricourt et ses musiciens, et tous les interprètes de ce fort beau programme.

Capitaine F. BOYER

Classement de la Fraternelle d'Ecquevilly

Le dimanche 21 avril dernier, en présence de M. Fesson, maire d'Ecquevilly, et du président de la Société, la Fanfare « La Fraternelle », sous la direction de son chef Michel Roussel, donnait un concert dans la cour de la Mairie.

A cette occasion, M. Roussel, qui depuis deux ans a fait renaitre cette Société, avait demandé à la Fédération de lui faire subir l'épreuve de classement.

Un jury, composé de Messieurs Malfait, Billaud et Varin, après avoir écouté ce concert, a décidé de classer « La Fraternelle » en troisième division, première section.

Un vin d'honneur, offert aux Membres du Jury, a ensuite réuni M. le Maire, les dirigeants et les musiciens.

Il n'est pas douteux, qu'avec les éléments que M. Roussel a à sa disposition et avec l'appui que lui accorde la municipalité d'Ecquevilly, cette sympathique Société franchira, à son prochain concours, un nouvel échelon dans la hiérarchie du classement.

R. V.

49ème grand concert annuel de l'Harmonie du Chemin de fer du Nord

En matière de musique, le difficile n'est pas d'atteindre les sommets, mais de s'y maintenir. Pendant douze années passées à la tête de l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, Georges Amedeo fit sienne cette règle, obtenant de ses musiciens cette discipline librement consentie, ce souci du détail, ce goût de l'application et de la recherche, qui ont apporté à cette formation le haut degré de technique et de qualité qui lui valut le classement en Division d'Excellence.

Ancien élève des cours de l'Harmonie, formé à cette dure école d'abord, puis soumis à rigoureux enseignement du Conservatoire National Supérieur de Paris, dont il est sorti avec un Premier Prix, Daniel Dubroccq, successeur au pupitre de Georges Amedeo, peut être considéré comme son fils spirituel. Il a de l'ambition, non pour lui-même, mais pour ses amis de l'Harmonie, une ambition noble qui mise sur le travail et la qualité, et d'où sont exclus le futilité et la facilité. Le dimanche 7 avril dernier, dirigeant l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord au Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, il a été remarquable de précision et de vigueur, conduisant sans exubérance et sans emphase, et se refusant à toute concession.

La première partie de ce Concert débuta avec l'Ouverture de Coriolan, de Beethoven. Simple coïncidence ou profession de foi ? C'est Beethoven qui en 1792 notait : « Faire tout le bien qu'on peut, aimer la liberté par-dessus tout, et quand ce serait devant un trône, ne jamais trahir la vérité. »

A la tête de ses 80 exécutants, Daniel Dubroccq nous a prouvé qu'il a su acquiescer cette maîtrise et cette autorité qui font les bons chefs ; et il a su souligner le caractère impétueux et la nature tourmentée du géant de Bonn à la tragique destinée.

Ensuite vint le Concertino pour Clarinette, de Karl-Maria von Weber avec Gérard Bonis en soliste. Ce fut un véritable enchantement, et il montra la meilleure prestation de ce Concert. La pureté de son, la vélocité et la maestria de Gérard Bonis, son aisance et son sens aigu des nuances, alliés à une remarquable cohésion de l'Harmonie, ont été merveilleusement exploités par Daniel Dubroccq. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé, et c'est debout qu'il salua cette magistrale interprétation.

Après une rapide présentation des élèves de l'Ecole de Musique de l'Harmonie, c'est avec Peer Gynt, de Grieg, que se termina la première partie du programme. Essentiellement musique de scène, inspirée de chants populaires norvégiens, et composée pour le drame d'Ibsen, cette suite d'orchestre fut pour M. Merlette, flûte solo, l'occasion d'en faire valoir le grand charme poétique et la gracieuse fantaisie. Il faut signaler que pour ce morceau un groupe des meilleurs élèves s'était joint à l'Harmonie.

Après l'entracte, la Symphonie pour Musique d'Harmonie, de G. Fauchet, avec ses quatre mouvements classiques, mit en relief tou-

tes les possibilités d'une formation de ce genre. Après l'annonce de l'ouverture, la nocturne fait la part belle aux clarinettes et hautbois, à peine soutenus par de doux accords des cuivres. Le scherzo s'accélère peu à peu, amenant le martial allegro militaire du final. Solennel et vigoureux, riche en couleurs, il permet à tous les instruments, enfin libérés de donner toute leur sonorité, et il se termine par un thème resplendissant dominé par l'accent héroïque des cuivres.

Contrastant avec ce morceau de bravoure, c'est tout le charme romantique de Weber qui nous revient avec l'Invitation à la Valse. Dans cette excellente transcription pour harmonie dominent une fois de plus hautbois et clarinettes, l'introduction, confiée au tuba, fut jouée avec beaucoup de sensibilité par M. Tachet, et l'Harmonie nous entraîna dans les tourbillons du Tempo de Valse.

Pour varier, Daniel Dubroccq avait inscrit à son programme N'gor, boléro symphonique du capitaine Rougeron, chef de la Musique Municipale des Troupes de Marine. Cette œuvre à l'orchestre brillante a obtenu un grand succès et dut être bissé.

Terminé en apothéose avec Le p'tit Quinquin, ce 49ème Concert annuel fut trouvé trop court par les fidèles habitués, ce fut aussi notre avis. Et nous pensons également que les concerts de l'Harmonie ne sont pas assez nombreux et nous offrons trop rarement ces moments d'évasion que nous apprécions grandement. Le président Pierre Duthoit, ingénieur principal à la SNCF ne cachait pas sa fierté : une fois de plus l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord a fait honneur à sa réputation.

René ROMERO
Correspondant de
« La Vie du Rail »

Concert de l'Harmonie de Viry-Châtillon

Selon une tradition maintenant bien établie, l'Harmonie de Viry-Châtillon et l'Orchestre et la Chorale des Cadets de l'Ecole Municipale de Musique donnaient le mercredi 1er mai, dans la salle des fêtes, un concert à l'occasion de la fête du Travail. De 15 à 17 h, un nombreux public, parmi lequel on remarquait la présence de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France et du Colonel Charollais, Secrétaire Général, put écouter un programme de choix, présenté avec humour par M. Klingler, Président de l'Harmonie résultats obtenus par l'Harmonie et Formations de Jeunes de l'Ecole de Musique.

L'Harmonie, sous la direction de M. Comarlot, interpréta : Fructidor, ouverture d'Andrieux ; Danse des Pâleléens, de Maquet ; Danse des Clarinettes, de Jacques Devogel ; et La Fouszarde, de Louis Ganne. L'Orchestre des Cadets de l'Ecole de Musique accompagna la toute jeune Chorale d'enfants, qui interpréta, également sous la direction de M. Comarlot, Mon beau sapin, et une bourrée « Les époux du Berry ».

M. Pin, Président de la Fédération, en une courte allocution, félicita MM. Klingler et Comarlot des résultats obtenus par l'Harmonie et l'Ecole de Musique. Puis il expliqua au public l'organisation sur le plan national et international de la grande famille des musiciens amateurs. Et, rappelant que l'Harmonie avait l'an dernier fêté son Centenaire, il fit remarquer que ce concert était un premier jalon vers le deuxième Centenaire, que nous ne verrons pas, certes, mais que nous devons préparer pour nos successeurs, en veillant à ce que ne s'éteigne jamais le flambeau de la Musique.

Un dernier morceau, La Marche des Rois, extrait de l'Arlésienne, de Georges Bizet, réunit tous les exécutants. Harmonie, Orchestre et Chorale de l'Ecole de Musique, qui furent chaleureusement applaudis. Et cette fête se termina par un vin d'honneur, qui réunit dans une ambiance d'amitié les personnalités présentes, les musiciens et leurs familles.

UN AUDITEUR

Centenaire de l'Harmonie Municipale de Vincennes

Le Dimanche 7 avril dernier, l'Harmonie Municipale de Vincennes célébra son Centenaire par un concert de Gala. Cette audition commémorative eut lieu dans la Grande Salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Vincennes, en présence de nombreuses personnalités parisiennes, régionales et musicales.

Le fort beau programme, présenté par M. Daniel Leray, Président de l'Harmonie, et dirigé par son nouveau et jeune Directeur, M. André Louton, comprenait à la fois des œuvres classiques du répertoire et des œuvres de musique moderne. Après la Marche Militaire, de Schubert, nous entendîmes l'Ouverture du Califé de Bagdad, de Boieldieu ; Le Roi s'amuse, suite de danses de Léo Delibes ; L'Arlésienne, de Georges Bizet ; Cavalleria légiera, ouverture de Von Suppé ; Winchester-Cathedral, belle œuvre peu connue de G. Stephens ; Red - Rythme - Valley, variétés de Ch. Lee-Hill ; et pour terminer cette Pélerin orafP pour terminer cette première partie du programme, Pop-March, charmante marche de Bob Astor, qui donna lieu sur scène à une exhibition des Majorettes.

La deuxième partie de ce concert comportait une comédie-vaudeville de Labiche, Les deux timides, fort bien interprétée par le Théâtre-Ecole que présentaient Catherine Brieux, sa directrice.

Ce gala du centenaire se déroula en présence de M. Jean Clouet, Maire de Vincennes ; de MM. Jobard et Gaubert, Conseillers Municipaux ; du Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, représentant M. Paul Pin, président de la Fédération ; de M. Achain, directeur du Conservatoire Municipal de Vincennes. A la fin du concert, M. le Maire remit la Médaille de la Ville de Vincennes à MM. Henri Ocharbonneau et Roland Hubert, musiciens de l'Harmonie Municipale. Puis le Colonel Charollais épingla sur le Fanion de l'Harmonie la Médaille du Centenaire de la Confédération Musicale de France.

Et les allocutions traditionnelles terminèrent ce beau concert, pour lequel il convient de féliciter le nouveau Chef de l'Harmonie, M. André Louton, ainsi que Catherine Brieux, Animatrice du Théâtre-Ecole.

Capitaine F. BOYER

Concert de l'Echo Philharmonique de Paris

Le 10 mars dernier, l'Echo Philharmonique de Paris, Orchestre symphonique du 18ème Arrondissement, offrit à ses membres honoraires et à ses nombreux amis une Matinée artistique dans la salle des Fêtes de la Mairie du 18ème.

Cette manifestation annuelle, présidée par M. Charles Blockhuysen, Président d'Honneur de l'Echo Philharmonique, était honorée de la présence de Madame Binoche, Maire du 18ème arrondissement, ainsi que de plusieurs personnalités musicales : MM. Charpentier et Boulanger, vice-présidents de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris, et M. Varin, Président de l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens.

Au cours de la première partie, l'Echo Philharmonique interpréta l'Ouverture de La Flûte enchantée, de Mozart, et la Symphonie « La Reine » de Haydn, sous la direction de Georges Dausy. Puis la Société chorale « La Lyre de Montmartre », sous la direction de Mme Jacqueline Huys, se fit applaudir dans l'exécution de trois œuvres à voix mixtes : Grégoire et Sébastien, d'Anne Sylvestre ; Le feu, de Jacques Challey, et l'Enfant au tambour, une adaptation française de G. Colledge. Et l'Echo Philharmonique termina la partie musicale par deux fantaisies sur Lakmé, de Léo Delibes, et La fille de Madame Angot, de Lecocq, sous la baguette de Désiré Huys, président-directeur de la Société.

La deuxième partie de cette matinée artistique comprenait un programme de variétés, qui enchantèrent tous les auditeurs ; aussi ces derniers ne ménagerent-ils pas leurs applaudissements aux artistes, tous excellents.

On ne peut que féliciter l'Echo Philharmonique de Paris d'avoir présenté cette très attrayante matinée musicale et artistique, et souhaiter que de semblables manifestations puissent être offertes plus souvent à la population de Montmartre. En effet, la Musique devrait avoir une plus large place dans la culture populaire, et les moyens audio-visuels ne pourront jamais remplacer le plaisir de l'audition directe, même avec des imperfections, et moins encore le plaisir qu'on éprouve à participer à des ensembles vocaux ou instrumentaux.

UN AUDITEUR

Orchestre National des Chemins de fer Français

Comme tous les ans en fin de saison, l'Orchestre national des Chemins de Fer Français a donné, le 17 mai 1974, à la salle Gaveau, un concert de gala offert aux cheminots de tous grades, à leurs familles et à leurs nombreux amis.

Si, cette année, Monsieur Segalat, Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, a été empêché par des obligations impérieuses d'assister à ce concert, comme il le fait depuis des années, il y avait cependant dans la salle un grand nombre de personnalités de la S.N.C.F.

Que dire du programme ? Eclectique comme à l'habitude, l'exécution en fut parfaite grâce à la communion totale des musiciens et de leur chef, le Maître Robert Blot. Ce fut tout d'abord l'Ouverture d'Euryanthe, de Weber. Cette belle page symphonique, à la fois brillante et mystérieuse, est tout ce qui subsiste d'un opéra au livret bien maladroitement adapté d'une légende médiévale française, elle-même déjà bien compliquée.

Puis le Premier Concerto pour piano et orchestre, en ré mineur, de Brahms, permit d'apprécier le talent pianistique de M. Claude Erik Nandrup, aussi à l'aise devant le clavier qu'il l'était au pupitre lors du précédent concert. Cette œuvre de jeunesse mériterait d'être mieux connue.

La seconde partie débutait par la Symphonie Inachevée, de Schubert, dont Robert Blot et l'orchestre traduisirent parfaitement le caractère tragique, enveloppé de mystère et de mysticisme.

Et le concert s'acheva par Till Eulenspiegel, de Richard Strauss, qui souleva les applaudissements chaleureux et prolongés du nombreux public.

Un concert qui ajoute un nouveau caillou blanc sur la route des nombreux succès qu'a déjà remportés, tant en France qu'à l'étranger, l'Orchestre National des Chemins de Fer Français.

Un nouveau concert, salle Gaveau, est prévu pour décembre 1974. On ne peut que souhaiter que sa tenue soit en tous points l'égale de celle du concert du 17 mai. Pour notre part, nous osons n'en pas douter.

UN AUDITEUR

Harmonie de La Courneuve ; décès de M. Jean Colfin

Le 26 mai 1974, au cours du dernier concert de l'Harmonie de La Courneuve, M. Jean Colfin recevait des mains du Colonel Charollais Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, la Médaille d'Honneur (or) de la Confédération Musicale de France. Ce fut une grande joie pour lui, pour tous les siens et pour tous ses amis.

Hélas ! trois jours plus tard, en traversant de nuit une ville où des travaux de voirie étaient mal signalés, sa voiture heurta un pylône ; il fut tué sur le coup, alors que Mme Colfin sortait presque indemne de l'accident.

Avec M. Colfin l'Harmonie de La Courneuve perd l'un de ses meilleurs sociétaires, qui était pour tous un digne exemple de tenue, de droiture, de camaraderie et de dévouement. Né le 12 février 1929 à Paris, il alla à l'âge de quatre ans habiter avec ses parents à Sainte-Catherine, en Normandie. Devenu orphelin à quatorze ans, il dut, pour subvenir à ses besoins, travailler, d'abord pendant deux ans dans des fermes, puis dans une laiterie, où il est vite apprécié et bien noté.

Il est attiré par la musique, et le chef de l'Harmonie locale le prend en affection et lui enseigne le solfège. Il entre bientôt à l'Harmonie, qui lui prête un saxophone soprano. Avec l'aide d'un camarade de pupitre, il travaille son instrument avec acharnement et se perfectionne constamment.

Après son service militaire, il revient à Paris où il se marie et entre à la RATP ; il y est successivement receveur, machiniste et maître-machiniste. De son mariage naît une fille, à laquelle il apprend la musique. Lui-même prend des cours de saxophone ténor à l'Ecole de Musique du Comité d'Enseignement de la RATP, et il y inscrit aussi sa fille, qui est aujourd'hui l'une des meilleures musiciennes de l'Harmonie de La Courneuve. En 1962 une seconde fille arrive à son tour, et bientôt comme à son aïeul, il lui apprend la musique et la conduit au Conservatoire Municipal de Sainte-Catherine.

Très actif, M. Colfin prit son concours à l'Harmonie de Blanc-Mesnil, puis à l'Harmonie de Vincennes, et enfin à l'Harmonie de La Courneuve. Dans ces trois sociétés, où il était très apprécié, il jouait le saxophone alto ou le saxophone ténor ; il souhaitait se mettre au saxophone baryton.

Cet excellent musicien laisse des regrets unanimes. De nombreux amis étaient présents à ses obsèques, où la Fédération de l'Ile-de-France était représentée par le Colonel Charollais, son Secrétaire général.

INDRE-ET-LOIRE

POUILLY-SUR-CLAIRE

Le festival Concours Départemental annuel de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a eu lieu le dimanche 9 juin 1974 à Preuilley-sur-Claire.

Favorisé par le beau temps ce fut une réussite complète, devant une grande affluente de population, 14 Sociétés y participèrent Groupant près de 500 Musiciens.

Parmi les personnalités présentes, M. Froidefond, Président de la Fédération d'Indre-et-Loire, M. Berthoulin Député, M. Maveyraud, Conseiller général et maire de Preuilley-sur-Claire, MM. le maire des communes environnantes.

Six sociétés s'étaient présentées, au Concours du Matin devant un Jury présidé par M. Le Capitaine Dalton, assisté de Monsieur Marchand, Directeur de la Lyre Agnaisaise et de MM. Monberger et Gauthier, vice-présidents de la Fédération.

PALMARES DU CONCOURS
Fanfare 3ème Division 3ème Section, 1er prix à l'Union Musicale de Preuilley-sur-Claire.

Fanfare 3ème Division, 2ème Section.

1er prix à l'unanimité ; Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Usse, Harmonie 3ème Division, 3ème section.

2ème prix à l'Union Musicale de Veigne.

Harmonie 3ème Division, 2ème Section.

1er prix Ascendant, Félicitations au Directeur, à la Fanfare de Langeais.

1er prix à l'unanimité à la Musique Municipale de Bailan Mire, Division Juniors.

Mention très bien au groupe Juniors de la Musique Municipale de Joue-les-Tours (un vaso de Sévres offert par le ministre des Affaires Culturelles).

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

POUILLY-SOUS-CHARLIEU

Brillant succès du Festival
Située à 14 km de Roanne, Pouilly-sous-Charlieu est une agréable cité placée entre le fleuve Loire et la rivière le Sorin au eaux poissonneuses. Elle a été les 18 et 19 mai 1974 le théâtre du Festival du Roannais des Sociétés Musicales de la région, festival organisé par la

Société Locale « L'Avenir Musical de Pouilly-sous-Charlieu », la municipalité, les commerçants et l'aide décorative des habitants.

Le Comité d'Honneur du festival était composé de :

MM. Rouchon, président de la FMLHL, Labouret, Président du Comité du Roannais, Servais, sous-préfet de l'Arrondissement de Roanne ; Bay, conseiller général, maire de Charlieu ; Ceaux, maire de Pouilly-sous-Charlieu.

Dès le samedi à 20 h 30, après un défilé conduit par le « Réveil de Chauvaillies », ont eu lieu à la salle des fêtes, les auditions des sociétés d'accordéons, plectres ou vocales, et nous avons pu apprécier :

Les Amis de l'Accordéon de Roanne ; La Chorale des Parents d'Elèves de l'Arsenal de Roanne ; Le Cercle des Amis de la Guitare ; Le Club Musical d'Accordéon ; L'Ensemble Vocal de Roanne ; Les Mandolinistes Roannais et enfin le « Le Réveil de Chauvaillies ».

Le dimanche matin avait lieu à 9 h 30, dans la salle de réunions du stade, le congrès du Comité du Roannais, où M. Labouret, président avait la joie d'accueillir M. J. Rouchon, président de la FMLHL toujours sur la brèche et prêt à encourager notre comité, M. Brossette, président de l'Avenir Musical de Pouilly, Charles, Maisonneuve, vice-présidents et tous les membres du comité.

M. Labouret ouvrant la séance, remercie tous les congressistes présents et plus spécialement M. Rouchon qui apporte tous les ans le réconfort de sa présence et de son expérience. M. Motet, secrétaire fait l'appel des sociétés. Sur 30 que compte le comité, 24 sont représentées et 6 excusées.

M. Francier, de la Commission Artistique parle des examens fédéraux qui auront lieu les 25 et 26 mai et demande des jurés.

Sur proposition de M. Rouchon et après discussion, pour faciliter les élèves pris par des examens ou études scolaires, il est décidé que les examens de la Fédération auront lieu à l'avenir, la dernière semaine d'avril ou la première de mai.

Il est indiqué que le festival 1975 se tiendra à Chagny le 27 avril, et celui de 1976 à Saint-Germain-Lespinois.

Pour Chagny, le morceau d'ensemble sera « Le Téméraire ».

M. Rouchon réprimant la parole et d'accord avec M. Francier, déplore à nouveau que les œuvres imposées aux examens soient trop difficiles et plutôt destinées à des entrées au conservatoire. Une diminution du niveau sera donc demandée et il est conseillé aux jurés de faire preuve de compréhension.

Après quelques questions diverses, le congrès prend fin à 10 h 30.

A 10 h 45, après la réception de la musique de St-Marcel-les-Chalon, un défilé, emmené par cette phalange et les majorettes de Pouilly-sous-Charlieu, se rend au monument aux morts où M. Rouchon dépose une gerbe alors que monte « La Marseillaise ». Puis nouveau défilé jusqu'à l'école de garçons où un esprit d'honneur attend les personnalités et congressistes.

La M. Brossette, président de l'Avenir Musical remercie les personnalités présentes, plus spécialement MM. Rouchon, Labouret, Ceaux, et excuse M. le sous-préfet empêché à cause des élections et M. Saby secrétaire général de la Fédération, retenu à St-Etienne. Il dit également merci à la municipalité et à tous les commerçants et habitants qui ont participé à la mise sur pied et à la réussite de ce festival. Après

un bref exposé historique sur l'Avenir Musical de Pouilly-sous-Charlieu il remerciait M. Bay conseiller général, et maire de Charlieu de sa présence et lui donnait la parole.

M. Bay dans une allocution simple et touchante devait féliciter les organisateurs et participants de maintenir bien haut le flambeau de la musique.

M. Ceaux, maire de Pouilly-sous-Charlieu dit ensuite sa fierté et sa joie de saluer tous les musiciens et remercie à nouveau tous les organisateurs de cette fête.

Enfin, M. Rouchon, président de la Fédération dit sa joie de voir la musique en bonne forme dans le Roannais, prodigue des encouragements et souhaite une bonne continuation.

Il est ensuite procédé à une remise de récompenses à :

M. Simon Belot, âgé de 78 ans et toujours en activité, de la médaille des vétérans avec palmes.

M. Henri Ducard, médaille pour 25 années de musique.

Mlle Marie-Françoise Thevenet, fait assez rare pour une dame, devait dire le président Rouchon, la médaille du dévouement pour tous les services rendus aux cours de solfège et instruments, enfin, une nouvelle médaille du dévouement au président de Pouilly, M. Jean Brossette, pour tout le travail effectué dans sa société.

A 12 h, au Restaurant de la Loire avait lieu le banquet officiel, puis à 14 h 15, partant de trois points différents, le défilé des vingt sociétés de la région roannaise, draguant une foule nombreuse au stade où, sous la bannière du directeur de l'Avenir Musical M. C. Demure, était exécuté le morceau d'ensemble « Le Clairon de Moudros ».

Un public attentif malgré un vent fort qui gênait les auditions ne manqua pas par des applaudissements vigoureux, d'encourager les exécutants des différentes formations.

Enfin pour terminer, ce furent les auditions de la Musique Folklorique de Reutlingen, qui était l'invitée de l'Harmonie de Roanne, et de la Musique de St-Marcel-les-Chalon, invitée d'honneur.

Ne manquons pas de signaler la présentation par le populaire Marius, qui est également président de la Fanfare de Roanne.

Il était 18 h 30 quand le président Labouret remit les coupes :

- 1) Fanfare de Coutouvre ;
- 2) Indépendante de Montagny ;
- 3) Harmonie de Charlieu ;
- 4) Fanfare de Chandon.

Le Secrétaire Adjoint
Délégué à la Presse
C. PELOSSE

leur survie, difficultés dues au dépeuplement économique de la région provoquant le départ des jeunes, au manque total de formation musicale dans les écoles publiques et au désintéressement des Pouvoirs Publics à l'égard des sociétés musicales.

1) S'associent aux démarches des municipalités pour le remboursement de la T.V.A. sur les travaux communaux et à leur lutte contre les transferts de charges.

2) Demandent la prise de mesures sérieuses pour un relèvement de la situation de l'emploi dans la région.

3) Demandent que l'étude de la musique soit enfin incluse dans les programmes scolaires et qu'une aide efficace soit apportée aux sociétés assurant la formation de musiciens.

Le Bureau de l'Harmonie Bédarienne.

Les représentants des activités auprès du bureau.

21 mars 1974,

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Monsieur le Ministre, J'ai été saisi, de la part de la Société l'Harmonie Bédarienne, de certaines doléances mettant en cause la vie même de leur association.

Une d'entre elles a trait au manque de formation musicale dans les écoles publiques et au manque d'aide des pouvoirs publics envers les sociétés musicales.

C'est pourquoi cette association demande que l'étude de la musique soit incluse dans les programmes scolaires et qu'une aide efficace soit apportée aux sociétés assurant la formation de musiciens.

En ce qui concerne les programmes scolaires, je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prendre cette demande en considération.

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de ma considération distinguée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ASSEMBLEE NATIONALE

Paul BALMIGERE
Député de l'Hérault

21 mars 1974.

Monsieur le Président de l'Harmonie Bédarienne, 31600 Bédarienne.

Monsieur le Président, J'ai bien reçu la motion signée des membres de votre association et portant sur des revendications vitales pour l'avenir de votre harmonie.

Je suis intervenu auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale pour lui demander, suivant votre désir, que l'éducation musicale soit ajoutée aux programmes scolaires.

Vous trouverez ci-joint une copie de ma lettre.

Je ne manquerai pas de vous informer de la réponse qui me sera faite.

Dans cette attente, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MILLAU

52ème Congrès Fédéral

La ville de Millau a été le 26 mai dernier, le centre de ralliement des représentants de la Fédération des sociétés musicales du Midi qui avaient choisi cette petite et charmante ville de l'Aveyron pour y tenir leur assemblée générale.

Ce 52ème congrès réunissait autour de M. André Sarzi, président de la Fédération, M. René Portes, secrétaire général, M. Miéchamp, trésorier général, 130 congressistes venus des villes et villages des 7 départements formant la fédération.

Ce rassemblement, rehaussé par la participation de la fanfare l'Avenir Decazvillois et de la Lyre Decazvilloise, a donné lieu à un important échange de points de vue entre tous ceux qui luttent de sauver leurs forces pour tenter de sauver et garder dans le pays les sociétés musicales qui se meuvent. Il est à remarquer que ces sociétés musicales font partie intégrante de la vie de toute cité en participant chaque fois qu'il en est besoin aux différentes festivités et cérémonies traditionnelles. Et disons bien franchement qu'il serait pénible de les voir disparaître. Une ville sans musique est une ville morte ! Disons bien franchement tout de même que nous n'en sommes pas là, heureusement. La présence à Millau de M. Sarzi et du bureau fédéral, décidés à faire vivre l'art musical, ne peut être que le gage certain d'une reprise des activités de toutes ces harmonies ou fanfares locales.

Cette manifestation avait débuté samedi par un excellent concert donné à 21 h, place Foch par l'Harmonie Millavoise, l'Élan Millavois et la chorale Emma Calvet, devant un auditoire nombreux, nous eûmes l'occasion d'applaudir le célèbre quatuor de saxophone composé par des éléments de la Lyre Millavoise qui interpréta d'une façon majestueuse des œuvres de Schubert ; merci à tous ces valeureux musiciens, fanfaristes et chanteurs ; tout cela nous permet d'ajouter que la musique n'est pas un vain mot en Aveyron.

Le dimanche dès 9 h, la journée débuta par une séance de travail à la Chambre de Commerce où les représentants des sociétés musicales étaient rassemblés autour de M. Sarzi, président fédéral ; M. Fache, président adjoint ; M. Portes, Miéchamp, Mourret, Maurel, Pens, Déchamps, Ouyray, Mourcaux. Durant les débats, de nombreuses questions portées à l'ordre du jour, furent débattues, notamment la musique à l'école, la création d'une union départementale dans le département de l'Hérault, les musiques militaires, le journal confédéral, les examens d'élèves dont les questions ont été mal équilibrées en 1974, les dictées musicales supérieures, trop difficiles, les assurances, la SACEM, etc...

À la fin de la séance M. Sarzi

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES
MAJORETTES

Rayon Musique :
28, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél. : 205.85.33.
Rayon Majorettes :
20, rue de Lisbonne, PARIS 8e
Tél. : 522.34.00.

S.A. DENIAU-PIQUET

présenta à l'assemblée M. Gabrial, député-maire de Millau, qui souhaita la bienvenue à tous les congressistes en les assurant de défendre dans la mesure de ses possibilités, la musique, moyen d'expression et de communication entre les hommes.

Musique en tête, les congressistes se rendent ensuite dans le jardin de la mairie où devait avoir lieu la remise du fanion fédéral.

Toutes les personnalités de la ville étaient alors réunies sur le parvis de la mairie. M. Puech, président du comité des fêtes faisait l'éloge de la musique et souhaitait à ses hôtes une excellente journée à Millau. M. Sarzi fit alors ouvrir le ban par l'Avenir Decazvillois, et procéda à la remise de la médaille d'argent de la CMF à M. Puech, cette décoration fut largement applaudie, tandis que M. Sarzi transmettait le fanion fédéral qui avait été conservé durant une année par l'Harmonie municipale de Perpignan, à M. Déjean, président de l'Harmonie Millavoise qui aura le privilège de le conserver jusqu'en 1975, où le congrès aura lieu à Béziers.

Cette remise était ponctuée par une vibrante Marseillaise exécutée par l'Harmonie Decazvilloise sous la direction de M. R. Robin, alors que l'Avenir Decazvillois fermait le ban.

Un vin d'honneur était servi par la municipalité de Millau en présence de M. le député-maire, M. Déjean, président de l'Harmonie Millavoise, dans un éloquent discours, remercia M. le député-maire, M. Sarzi, président fédéral, toutes les personnalités et les congressistes, alors que le « Pastis » coulait à flots.

Le banquet traditionnel eut lieu dans l'une des 5 salles à manger du superbe « International hôtel ».

Ainsi se termina ce brillant congrès musical qui, espérons-le, sera salubre à toutes nos vaillantes sociétés musicales du Midi.

A. S

Discours du Président Fédéral

SARZI

Congrès de Millau, 26 mai 1974

Monsieur le Député-Maire,
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Pt du Comité des Fêtes,

Monsieur Dejean,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis à nouveau, comme il est de coutume tous les ans, dans la gentille et coquette ville de Millau, pour y tenir les assises de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Le département de l'Aveyron, que j'aime bien de par sa situation géographique et par l'amabilité de ses habitants, de leurs habitudes ancestrales, ce beau pays situé au sud du Massif Central et au nord des Cévennes, agréablement par ses Causses arides, qui lui donnent un aspect très particulier, ce département, dis-je, compte aussi, parmi ceux composant notre Fédération Musicale un grand nombre de musiciens, groupés autour de 20 sociétés musicales, ce qui n'est pas à dédaigner dans le contexte de notre vie moderne et je sais très bien qu'avec des collaborateurs tels que MM. Robin et Dejean qui, par leur désir de bien faire, par leur volonté toujours accrue pour l'art qui nous est si cher à tous, la musique populaire, éveilleront les sociétés qui peut-être encore dorment dans certaines bourgades et donneront ce stimulant salutaire à ceux ayant le brûlant désir de créer des sociétés nouvelles.

Avant d'ouvrir les débats et de donner la parole aux divers orateurs, je tiens tout d'abord à vous adresser à tous une amicale bienvenue. Votre présence ici prouve ainsi le désir que vous manifestez de l'intérêt que vous porterez aux questions à débattre et à la vie de notre fédération.

Notre secrétaire général, M. René Portes et notre trésorier général qui sont mes deux précieux collaborateurs, feront chacun pour ce qui les concerne le point de notre situation. Vous serez ainsi fixés sur l'évolution de la fédération du Midi, qui, comme vous pouvez le constater, continue son chemin, malgré les inconvénients qui devraient nous conduire à la perfection.

Les quelques sorties que je puis faire au travers de vos sociétés, m'ont amené à dire et à apprécier le travail fait en faveur de la musique, réalisé avec tant de dynamisme et de désintéressement. En 1973, j'ai assisté au premier festival départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron à Capdenac ; ce fut une magnifique réalisation. En mars 1974, j'ai été amené encore et par une rude journée hivernale à procéder à la remise de décorations, dans une petite ville de votre département qui porte le si joli nom de

Rignac, l'accueil y fut vraiment remarquable, par la municipalité, les dirigeants de la société et la population. L'Espérance rignacoise, qui excelle dans cette petite bourgeoisie est essentiellement composée de jeunes éléments de valeur, qui par leur assiduité, par leur dévouement et par la constance exceptionnelle de son jeune et dynamique directeur Christian Valayer, cette société sera dans peu de temps, celle qu'il faudra considérer dans les compétitions auxquelles elle participera. Je cite ces exemples aujourd'hui parce que le hasard de nos congrès nous a amenés dans le département de l'Aveyron, d'autres exemples similaires se situent aussi avec la même ardeur et le même enthousiasme aux seins des départements formant notre grande Fédération.

J'ai fait comme beaucoup le sentiment de très nombreuses démarches auprès des diverses autorités militaires de nos régions pour obtenir aux jeunes musiciens des affectations dans les musiques militaires. Je puis dire qu'en général, j'ai obtenu du succès, sauf lorsque j'ai eu des renseignements trop tardifs ou incomplets. Il y a cependant deux cas spéciaux qui se sont produits en 1974 pour lesquels je n'ai pu savoir ce qui s'était passé, malgré mes demandes pressantes, je le regrette profondément pour Boulet de Rignac et Muzoz de Lavelanet qui n'ont pu être incorporés dans une musique militaire.

Ceci dit, je pense malgré tout que tout va bien sur les autres disciplines. Nous sommes tous là pour voir les améliorations que nous sommes susceptibles d'apporter à la bonne marche de la Fédération. Certains d'entre vous apporteront peut-être des idées nouvelles et si nous le jugeons nécessaires des retouches à nos structures, nous les examinerons ensemble avec tous les soins que vous désirez et si ces idées sont compatibles avec nos statuts.

De concert avec le Conseil d'administration, nous avons examiné pas mal de questions, de les commenter, de façon à ce que nos débats soient clairs et précis, je vous demande de ne pas revenir sur un débat lorsque celui-ci aura été abordé et tranché, notre temps est comme à tous les congrès minuscule et fait que nous n'avons que deux heures pour assimiler un ordre du jour qui demanderait 24 heures de discussion, nous emploierons le temps qui nous est imparti à bon escient, de façon à ce qu'une synthèse finale englobe tout le congrès.

Je salue et félicite les sociétés nouvelles qui ont demandé à être intégrées dans notre groupement et elles sont trois dans votre département, trois également dans l'Hérault, deux dans le Gard, trois dans l'Ariège, une dans l'Aude, et enfin sept dans les Pyrénées-Orientales ; j'adresse à tous les vice-présidents de tous ces départements avec une mention spéciale à M. Peus, des Pyrénées-Orientales, qui avec l'aide de M. Moureaux, ont redonné à leur département le renom musical à leur aurait dû avoir depuis de nombreuses années déjà. Je lance un appel à vous tous, pour essayer de créer encore cette émulation, qui fera qu'en outre d'autres sociétés musicales et culturelles seront mises en activité dans des villes ou des villages dans lesquels la musique n'est pas encore entrée dans les mœurs faute d'avoir mis en application ce que nous demandons tous : la musique à l'école.

Nous devons hélas déplorer aussi des décès dans nos rangs. A la mémoire de ces bons serviteurs de la musique, je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence. Merci !

Avant de terminer, je ne veux pas oublier de remercier tous les musiciens et chanteurs qui nous ont fait passer des moments agréables au grand concert qui nous a été offert hier soir. Merci à vous musiciens de l'Harmonie Millavoise et votre directeur M. Rieux, merci à vous agréables chanteurs de la Chorale Emma Calvet et à votre directeur Chibaud, merci à vous aussi glorieux fanfaristes de l'Élan Millavois et à votre directeur Cartarnde. Toutes mes félicitations et mes remerciements vont à M. Dejean qui, avec son dynamique comité a organisé d'une façon remarquable ce magnifique congrès.

Je n'oublie pas non plus, mes fidèles collaborateurs qui m'aident dans ma tâche difficile et absorbante, en particulier MM. Fabri, Portes, Miéchamp qui sont l'ossature de la Fédération, mes vice-présidents Maurel, Robin, Mourret, Audran, Dejean, Peus, Moureaux, Tort, Collet qui font l'impossible dans leurs départements respectifs pour la bonne marche de notre Fédération.

Et maintenant je vous dis « au travail » et je donne la parole à M. René Portes, secrétaire général, pour son rapport moral.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Congrès Fédéral à Millau

Le congrès fédéral s'est déroulé le samedi et dimanche 25 et 26, mai 1974, à Millau.

Le samedi, à 17 h., le président fédéral avait réuni les membres du bureau pour étudier les principales questions de l'ordre du jour du congrès.

La commission de contrôle se réunissait avec le trésorier général afin de procéder à la vérification des comptes de la Fédération.

Après avoir entendu les explications du trésorier général, la commission composée de MM. Ardourel, Rivet et Lauret ont signé le procès-verbal.

Le dimanche 26 mai, les congressistes étaient invités à se réunir à la Chambre de Commerce ou devant sa dévotion le congrès.

Le président A. Sarzi était entouré de M. Fabre, président adjoint et de MM. Maurel, vice-président de l'Ariège; Muret, vice-président du Gard; Robin, vice-président de l'Aveyron; Audran, vice-président de la zone A de l'Hérault; H. Déjean, vice-président de la zone B de l'Hérault; Peus, vice-président des Pyr-Orientales; Micchamps, trésorier général; Mouraux, trésorier-adjoint; Portes, secrétaire général.

Nous avons également noté la présence de MM. Faure, Gabaudan Bastide, membres du Comité de direction.

Étaient excusés: MM. Collet, vice-président de l'Aude, et Meur Tort, secrétaire-adjoint.

En ouvrant la séance, le président fédéral souhaite la bienvenue à tous les représentants des sociétés fédérées venus nombreux à Millau. Il remercie tous ses collaborateurs qui travaillent pour le bien de notre Fédération. Il félicite particulièrement M. Déjean, adjoint de M. Robin, pour l'organisation parfaite du congrès, sans oublier tous ceux qui ont travaillé avec lui. Il tient à féliciter tous les participants au concert du samedi soir qui a recueilli de nombreux applaudissements. Avant de passer à l'ordre du jour, il demande aux congressistes d'observer une minute de silence à la mémoire des musiciens décédés dans l'année.

Après le pointage nous avons 130 congressistes présents ou représentés.

Le président fédéral passe alors à l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL

Le secrétaire général indique en commençant que pour la 12ème fois consécutive, il a l'honneur de présenter le rapport moral de notre Fédération. Il signale qu'actuellement notre situation est de 156 sociétés qui représentent environ 5.687 musiciens de diverses disciplines. Il insiste particulièrement sur l'utilité des feuilles de renseignements et du questionnaire qui sera adressé à toutes les sociétés fédérées. Il assure de son dévouement et de sa gratitude au nom de tous les membres du bureau et du comité de direction au président fédéral qui se dévoue sans compter pour la bonne marche de notre Fédération. Il souhaite que le congrès fédéral 1974 brouve à Millau le succès qu'il mérite.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le président fédéral invite M. Rivet, membre de la Commission de contrôle, à lire le procès-verbal de gestion du trésorier général. M. Rivet après lecture adresse au nom des membres de la Commission, toutes ses félicitations au trésorier général pour l'excellente tenue des comptes de la Fédération. Le rapport financier qui est approuvé.

Le président fédéral donne la parole au trésorier général qui, dans un rapport financier très clair, demande que pour maintenir en équilibre le budget 1974-75 le congrès accepte que la cotisation soit augmentée de 10 F. Après quelques explications, le président met aux voix la proposition du trésorier général. Celle-ci est acceptée. En conséquence la cotisation pour l'année 1974-75 sera portée à 80 F.

RECOMPENSES

Par suite des modifications apportées par la Confédération à l'attribution des récompenses, la Fédération s'est vue dans l'obligation de modifier l'attribution des récompenses, dépendant de son ressort. Après les explications du secrétaire général, un état sera ajouté à la feuille de renseignements qui sera envoyée à tous les présidents.

Des barrettes pour les médailles de la confédération peuvent être attribuées en supplément des médailles. En ce qui concerne la barrette de la Fédération les demandes doivent être faites en s'adressant au vice-président du département.

Le secrétaire général insiste une nouvelle fois afin que les délais soient respectés.

MUSIQUE MILITAIRE

Le président fédéral qui s'occupe personnellement de cette question donne des précisions nécessaires afin qu'il puisse intervenir utilement. Il regrette que toutes les demandes ne soient pas prises en considération. Par ses multiples interventions il a réussi tout de même à faire admettre des jeunes musiciens dans les formations militaires.

JOURNAL CONFEDERAL

Ce journal qui est le lien entre toutes les sociétés adhérentes à la Confédération, n'est pas encore assez diffusé. Un effort doit être fait dans ce domaine. Les sociétés qui désirent faire insérer un article dans le journal doivent obligatoirement adresser l'article au président fédéral.

CONCOURS ET FESTIVALS

Le président fédéral regrette que les sociétés organisent des festivals de musique sans demander le patronage de la Fédération. Il signale qu'il y a danger à cela car la société qui organise une manifestation musicale sans le patronage de la Fédération n'est couverte en aucun cas en cas d'accident ou d'incident.

EXAMENS FEDERAUX

Le président fédéral est heureux de constater que depuis quelques années le nombre des élèves aux examens est en augmentation. Cette année, il insiste auprès des présidents de fanfares pour qu'ils aient présente des élèves. Il indique que lors de la réunion des membres du bureau, il a donné des directives afin de faciliter les sociétés qui seraient intéressées.

ASSURANCES

M. Mouraux chargé de ce service signale que le nombre des sociétés assurées se maintient. Le président fédéral insiste à son tour pour que toutes les sociétés soient assurées, car là aussi c'est le président de la société qui est responsable. Il signale également que lors d'un défilé, il est très important que la société soit couverte à l'avant et l'arrière par un agent de police. Cela a une importance capitale.

UNION DEPARTEMENTALE DANS L'HERAULT

A la suite d'une circulaire adressée par le président fédéral à toutes les sociétés fédérées du département de l'Hérault, ces dernières ayant approuvé le comité, le président fédéral présente au congrès la liste du Comité. Il adresse ses félicitations à tous les membres et en particulier à M. R. Portes, secrétaire général, qui a accepté d'assurer la présidence de l'Union départementale de l'Hérault. Il l'invite à préparer les statuts afin de les soumettre aux sociétés de l'Hérault et de faire officiellement le dépôt auprès de la Sous-Préfecture.

DROITS D'AUTURES

M. Mourret chargé de ce service indique que depuis les nouvelles conventions passées avec la S.A. C.E.M., il semble que les contacts soient plus favorables avec les sociétés qui organisent des manifestations musicales ou autres.

CONGRES 1975

Le président fédéral donne connaissance d'une lettre de M. le sénateur-maire de Béziers qui, à la suite d'une demande du secrétaire général de la Fédération, a accepté que le Congrès fédéral 1975 se déroule à Béziers.

En accord avec les membres du bureau, la date a été fixée au 10 et 11, mai 1975.

STAGES

Le président fédéral tient à féliciter publiquement M. Maurel, vice-président de l'Ariège pour la réussite du stage 1973 et de celui qu'il organise également en septembre 1974. Le président fédéral demande à M. Maurel de donner quelques renseignements pratiques qui pourraient éventuellement aider ceux qui désiraient organiser des stages.

Le président fédéral indique que M. Collet vice-président de l'Aude, organise dans le département un stage pour les jeunes. Il aura lieu à Limoux.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

Afin de compléter la liste des membres du Comité de direction, le président fédéral présente à l'approbation des congressistes les noms de MM. Brunel, Barelle, Gabaudan.

MEMBRES DU BUREAU

Le président fédéral indique que comme chaque année il faut procéder au renouvellement du bureau. Il demande s'il n'y a pas de candidats. Personne ne se présentant, le président fédéral présente l'ensemble des membres du bureau qui est approuvé par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président fédéral remercie M. le maire d'avoir bien voulu venir participer à la clôture du congrès. Il invite les congressistes à se grouper derrière la Musique de Decazeville dont le directeur est M. Robin, vice-président de l'Aveyron, en vue du défilé jusqu'à l'Hôtel de Ville où va avoir lieu la remise du fanion fédéral.

REMISE DU FANION FEDERAL

Après que les congressistes se furent groupés devant le porron de la mairie M. René Puech, président de la Commission des fêtes, souhaite la bienvenue à tous les congressistes et remercia le président fédéral d'avoir choisi la ville de Millau pour le 52ème Congrès fédéral. Il souhaite à tous que le court séjour dans la cité leur aura permis d'apprécier les beautés de la ville. Le président fédéral dans sa réponse remercie M. le maire et son conseil municipal de l'accueil reçu et de l'aide que le Conseil municipal a apportée à M. Déjean et à ses collaborateurs pour l'organisation parfaite du Congrès. En signe de reconnaissance, il remet à M. René Puech la Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France.

Après la lecture des historiques de l'Harmonie de Perpignan et de l'Harmonie de Millau le président fédéral remet à M. Déjean le fanion fédéral dont il aura la garde pendant un an.

La cérémonie se termine par « La Marseillaise » sous la direction de son chef, M. Robin.

Tous les congressistes furent ensuite invités à se rendre dans la salle d'honneur de la mairie où fut servi l'apéritif d'honneur. M. Déjean prit la parole pour remercier tous ceux qui l'avaient aidé à la réussite du congrès.

Les congressistes se rendirent ensuite à l'Hôtel Intercity où devait avoir lieu le banquet de clôture qui termina ces deux magnifiques journées.

Le secrétaire général, R. PORTES.

VARILHES (Ariège)

Un magnifique succès populaire pour le Festival départemental de Musique.

Cette année, Varilhès accueillait toutes les sociétés musicales du département. Un vrai dimanche de printemps favorisait cette grande fête de la musique, parfaitement organisée par M. Estébe, président de l'Harmonie Varilhès.

Grâce à l'aide importante et constante de l'Assemblée départementale et des Municipalités, les sociétés musicales progressent et placent l'Ariège au tout premier plan dans la région Midi-Pyrénées. De nombreuses personnalités sont venues honorer et encourager les musiciens: autour de M. Viala, conseiller général et maire de Varilhès on remarquait M. Balagna représentant du Ministère des Affaires culturelles pour Midi-Pyrénées; M. le Préfet de l'Ariège: M. le Délégué, Président du Conseil général; M. le Conseiller général et maire de Foix, ainsi que les représentants des autorités civiles militaires et religieuses du département.

Dès 14 h. 30, Varilhès s'anima et l'imposant défilé des sociétés défilait à la foule vers le stade. H. Laporte. Très vite toutes les places sont occupées dans le gymnase où doit avoir lieu le concert.

En hommage à Gabriel Fauré, les trompettes ouvrent le concert par la Fanfare de Calligula, transcrite par M. J. Chaiet qui présente le programme avec beaucoup de talent et de distinction. La première partie du concert révèle au public tous les aspects de l'éducation musicale que dispensent les sociétés et les écoles de musique. Chaque groupe mérite les plus vifs éloges et le public applaudit chaleureusement le Cop Lavelanet, la Chorale de Lézat, l'Ensemble culturel du C.E.S. Bayle de Pamiers, l'Ecole de musique de Lavelanet et de Lézat, l'Estudiantine de Saint-Giron et l'Harmonie Ariège-Pyrénées. Le bon goût, la qualité et la précision de l'exécution, le sens délicat des nuances apparaissent quel que soit le genre: cela témoigne d'un travail musical en profondeur et montre bien le rôle essentiel que jouent les sociétés populaires dans l'éducation musicale et artistique.

La deuxième partie du concert présente les Harmonies départementales. Cent cinquante jeunes musiciens, éduqués dans les écoles de musique, prennent place sur le podium et exécutent avec une parfaite maîtrise deux morceaux qui, par les sonorités, les rythmes, les nuances, mettent en évidence la qualité de l'éducation musicale reçue par ces jeunes. L'année dernière, un stage musical leur a été très profitable, ils progressent rapidement et par eux, l'avenir est assuré. Le public les applaudit et les encourage longuement. L'Harmonie départementale Seniors se présente ensuite avec plus de deux cents exécutants. Le concert devient grandiose et impressionnant, mais le volume sonore n'exclut pas les nuances et le nombre ne ralentit pas les rythmes. Il faut souligner le talent et le mérite des directeurs qui réussissent à entraîner dans les mouvements appropriés une telle masse de musiciens. Pour couronner et pour terminer triomphalement ce magnifique concert, les batteries se joignent à l'Harmonie départementale pour l'exécution de la Marche de la Garde Consulaire de Marengo.

Ce festival 1974 est une grande réussite. Félicitons tous les artistes de ce succès dans lequel M. le conseiller général-maire de Varilhès trouvera la récompense des encouragements qu'il prodigue à la musique tant à Varilhès qu'au plan départemental.

NORMANDIE

DOZULE

Le Cercle Musical Dozuléen vient de ravir les habitants de cet agréable coin de Normandie. Petit groupe d'amis et de parents, pour quelques-uns séparés par un long kilomètre, qui se réunissent pour présenter, de temps à autre, un concert de qualité, tel est l'essentiel de ce « Cercle ». Il nous est agréable de donner le compte rendu de la dernière audition qui s'est déroulée le 20 avril dernier. En première partie, le « Célèbre Canon » de Pachelbel, « Sous les Tilleuls », extrait des Scènes Alsaciennes avec M. Ballou à la clarinette solo et M. Houellegarh au violoncelle, puis « Aria et Gavottes » (1 et 2), extraits de la suite en Ré de J.-S. Bach et enfin le « Concerto en la mineur » de Vivaldi, violon solo M. R. Pleintel.

Un court entracte et, toujours sous la direction du directeur D. Pleintel, c'est la populaire et classique ouverture du « Califo de Bagdad » du Rouennais Boieldieu, suivie de la « Romance en Fa », de Beethoven, brillamment donnée par le soliste R. Pleintel déjà nommé (frère du directeur).

Pour terminer, la 2ème suite de l'« Ariésienne », « Intermzzo »: clarinette solo M. Ballou « Menuet »: flûte solo M. R. Lecomte (jeune étudiant, neveu du « chef ») et l'« endiablée » « Farandole ».

LISIEUX

Avec la Chorale Saint-Pierre

Les mélomanes qui remplissent entièrement tout récemment, la grande nef de la cathédrale Saint-Pierre étaient venus, souvent de loin pour assister au concert donné par la chorale.

Sous la direction de M. Petit, également directeur de l'Harmonie municipale, cette formation, forte d'une soixantaine d'exécutants, a acquis une excellente réputation. Elle n'a pas déçu son auditoire, une œuvre particulièrement difficile était pourtant inscrite au programme, le « Requiem », de Gabriel Fauré.

Quelques chants profanes ou religieux précéderont l'exécution de

« l'œuvre maîtresse », « Berceuse » de Mozart, « Par derrière chez mon père », de M. Lancelin « Les Chants des Myosotis » du regretté R. Bréard, « Mon cœur se recommande à vous » de R. de Lassus, « Jubilate Deo », de O. de Lasso, « O Jésus Christ », de Van Berchem, « O Christ Roi des Rois », extrait du « Messie », tout cela avec, à l'orgue de chœur J.-F. Pautel.

Avec le « Requiem » et ses sept parties nous pensons au grand Fauré dont la carrière d'organiste: La Madeleine fut longue et remarquable. Il ne fut pas moins grand professeur de composition à l'Ecole Niedermeyer puis au Conservatoire de Paris dont il devait devenir directeur pendant 15 ans, succédant à Massenet. Et ses mélodies (Après un rêve, Les Berceuses, Clair de lune, Mandoline, etc.) son « Cantique de Racine », ses sonates pour violon et piano, sa « Berceuse » « Etoile » pour violoncelle, sa musique scénique « Pelléas et Mélisande », son « Chant funéraire » composé à l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon...

Revenons à l'exécution du « Requiem »: équilibre des parties, grand souci des nuances, sûreté de la direction font que cette œuvre fut exécutée avec une maîtrise parfaite. Le soprano de D. Guillemin et le baryton de P. Chesnais furent à la hauteur de leur rôle. La lumière tamisée qui jetait la pénombre, dans le sanctuaire gothique, contribuait à faire goûter davantage encore la paix.

La sérénité et l'intense spiritualité se dégagent de ce « Requiem » d'où est exclu le tragique et le grandiose que l'on rencontre dans d'autres œuvres écrites sur le même thème. La mort est le baiser de Dieu, était la devise des Anglois cathares dont Fauré subit ici l'inévitable influence.

En intermède, Bruno Courtioux, organiste titulaire de la cathédrale, donna un aperçu de son grand talent en exécutant « Fugue et fantasia en sol mineur de J.-S. Bach », « Prélude fugue et variations », de C. Franck, et en finale, « Toccata » de Ch. M. Wildor, ce compositeur brillant, grand spécialiste de l'orgue.

Un seul regret: pour des raisons matérielles que l'on devine, l'accompagnement soigné par J.-F. Pautel à l'orgue de chœur se substituant à l'orchestre...

LE HAVRE

L'œuvre grandiose de Haendel, composée en 1741, n'a pas besoin d'être présentée aux mélomanes. Ecrite dans un style plein de noblesse, de puissance et de majesté, elle est immortelle.

Son audition le 14 mars dernier, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, a été à sa mesure. La chorale « La Gamme » et la Maîtrise de Saint-Vincent, s'étaient véritablement mises à l'unisson pour chanter « Le Messie ». Volume des voix, nuances, amples, diction, mesure, tout était présent pour atteindre la perfection, et, en les écoutant nous avons songé à la somme de travail fournie par ces chanteuses et chanteurs amateurs, amoureux et grands serviteurs de l'art musical, pour parvenir à réaliser une si belle interprétation. Que de répétitions il a fallu suivre sous la direction de Jean Lefebvre et de son adjoint Claude Anacréon, auquel la direction de l'œuvre avait été confiée. Il s'affirma un véritable chef, comportement sûr et gestes sobres.

L'audition était présentée avec l'orchestration originale de Haendel, ne comportant que quatorze cordes, trompettes et orgue. Les artistes musiciens de notre ville furent eux aussi à la hauteur de cet oratorio magnifique.

Mme Watrin était à l'orgue et Jean Lefebvre, directeur fondateur de « La Gamme », au clavecin.

Mmes Chantal Olivier, soprano, et André Guérin, alto; MM. Marc Watrin ténor et René Chauvot, basse, soliste de l'O.E.T.F., chanteront avec beaucoup de conviction et de brio, les solos intervenant dans les trois parties de l'œuvre: « La Promesse du Messie, son avènement »; « La Rédemption » et « Les Fruits de la Rédemption ».

C'est à la fin de la seconde partie qu'éclate « L'Alleluia », soutenu par l'orchestre et en particulier les vibrantes sonneries de trompettes.

Son exécution fut magistrale. A son point final, il y eut un très court instant de silence, celui qui suit généralement une émotion artistique. Puis, quelques braves se firent timidement entendre, donnant le signal des applaudissements de toute la nombreuse assistance. Ce fut un grand moment, de par son importance et sa rareté dans un saint lieu.

On raconte, rappelait le programme, qu'au jour de la première audition du « Messie » à Londres (la création avait eu lieu à Dublin, le 13 avril 1742), le Roi et l'auditoire, saisis par le puissant élan de foi du grand « Alleluia », se levèrent d'instinct, pour l'écouter debout. Cet usage, depuis lors, s'est conservé en Angleterre, où les exécutions du « Messie » ont pris un caractère national et traditionnel.

Il s'en fallut de peu, à Saint-Vincent que les auditeurs se levèrent. Ils le firent sur le « Amen » du chœur final, enrichi du son des violons, chantant la « Gloire du Christ Victorieux », en applaudissant spontanément et très longuement.

Et dans cette froide nuit de fin d'hiver, les assistants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux jeunes, respirèrent le chemin de chez eux, imprégnés de cette œuvre magnifique clamant la Foi et l'Espérance.

LEONCE.

SARTHE ET MAYENNE

FRESNAY-SUR-SARTHE

Après le concert de gala de l'Harmonie Municipale.

Le samedi 1er juin, l'Harmonie municipale de Fresnay a donné un concert de gala pour la réception de la municipalité de la ville allemande de Bassum.

Ce concert était placé sous la Présidence de M. le Docteur Riant, maire, président de l'Harmonie et de M. Biveau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne, assisté de son fils Alain — Madame Riant souffrante n'avait pu effectuer le déplacement et tous les musiciens fresnois lui souhaitaient une meilleure santé.

Le concert a débuté par les Anciens du 93ème Régiment d'Infanterie de Claude Théron, le Clair de Thomas, et Sambre et Meuse. La chèque dirigée par M. Southeres a brillamment enlevé ces 3 morceaux classiques du genre. L'Ouverture de la Chanson Surtout, de Strauss, débutant la partie harmonique. Cette œuvre difficile a obtenu beaucoup de succès. L'Andante du concerto d'Haydn pour trompette et orchestre a permis d'apprécier le talent de Jacques Tanoé, 1er prix du conservatoire de Mans. L'accompagnement très délicat a laissé toute l'aisance voulue au soliste dont la sonorité et la musicalité ont charmé l'auditoire. La 2ème partie débuta par Vieux Camarade à la grande joie des allemands présents. M. Gilbert Reynaud, 1er prix du conservatoire de Paris, professeur à l'École de Musique de Fresnay a donné une remarquable interprétation de la promenade d'Emile Nobilet. Cette pièce au caractère joyeux fut magistralement rendue. M. Reynaud rassemble toutes les qualités d'un grand soliste à savoir: mémoire, technique sûre, musicalité parfaite et aussi simplicité, ce qui ne gâche rien. Les spectateurs lui firent un véritable triomphe.

Le concertino de Weber avec clarinette a été rendu à la demande de fidèles auditeurs par Bernard Groult, ancien élève de Bassum, avec celet, Bernard Groult est un clarinetiste de grand talent qui joue avec beaucoup d'aisance et de facilité.

Le concert s'est terminé par une brillante fantaisie sur Tannhäuser qui permit aux trombones débout de séduire les fresnois émerveillés devant tant de puissance et de noblesse.

Jamais de mémoire de Fresnois on avait vu un tel concert dans la cité des Alpes Mancelles. Jamais non plus, une salle avait rassemblé tant d'auditeurs puisque 500 personnes assistèrent à cette audition exceptionnelle. Quand on pense que Fresnay est une ville de 3000 habitants, on peut s'estimer satisfait et le maire de Bassum complimenta très chaleureusement le directeur de l'Harmonie M. Théron Claude et l'invita à venir présenter sa musique qui, batterie et harmonie comptent ensemble 80 exécutants, lors d'un prochain séjour à Bassum.

SEINE-ET-MARNE

SACY-SUR-MARNE

Centenaire de la Société Musicale de Saacy-sur-Marne

Une journée particulièrement enrichissante, allait voir se dérouler les festivités du centenaire de la société musicale de Saacy-sur-Marne, c'est en effet en 1874, qu'un groupe de musiciens décida la création dans la commune de Saacy-sur-Marne, d'une société musicale, qui prenait le titre de « Harmonie de Saacy », forte de 35 exécutants, dirigés par M. Benjamin Margolle, cette société devait être agréée par arrêté préfectoral en date du 1er février 1881, changeant son titre primitif, elle s'érigea en « Fanfare de Saacy » le 1er janvier 1887, titre qu'elle va conserver jusqu'au 29 janvier 1957, date à laquelle elle adopte celui de « Musique de Saacy-sur-Marne ».

Successivement, derrière son président-directeur fondateur, M. Benjamin Margolle, nous relevons à la présidence MM. Alfred Dupuis, Ulysse Letrou, Jules Cochet, à nouveau Alfred Dupuis, puis M. Gratiot, Albert Trotignon, Henri Boreau, Emile Lerède et enfin le président actuel, M. André Puteuse qui prit les destinées de la Musique de Saacy en 1968.

Au pupitre de direction derrière M. Benjamin Margolle nous trouvons MM. Ulysse Letrou, Léon Mayour, René Lafont, René Lefoué, René Fraud. Après une courte interruption due aux événements, le flambeau sera repris par M. René Lefoué, avant à ses côtés MMmes Peimau et Blanchet, ces fidèles amis de la musique vont organiser des cours de solfège et d'instruments, destinés aux élèves de la région.

A la mort de M. René Lafont, la direction sera confiée à M. Maurice Vary, à ce jour toujours en activité, aidé dans son action par Mme Blanchet et quelques musiciens volontaires qui veillent bien assurer la continuité des cours.

Tant de travail et de persévérance devaient être récompensés en effet, le 5 mai dernier, la société au grand complet, se présentait à un examen de classement à Coulommiers, son exécution de l'Ouverture de la « Poupée de Nuremberg », d'Adam, lui valut son classement en 1ère section de la 3ème division.

LEONCE.

Revenons aux festivités proprement dites : Dès le matin une messe, dite par M. l'abbé Lallemant, curé de la paroisse, inaugurerait cette journée, au cours de l'Office, la Musique de Saacy devait exécuter les œuvres suivantes : Marche religieuse d'Alceste de Gluck ; Sarabande, d'Haendel ; Hymne à la Nuit, de Rameau ; Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven.

A l'issue de cette messe, la société, ses dirigeants ainsi que leurs nombreux amis, devaient se rendre dans une pieuse pensée, au monument aux morts, où, une gerbe fut déposée, la sonnerie « Aux Morts » et « La Marseillaise » clôturaient cette cérémonie.

La matinée devait se terminer par un vin d'honneur, offert à tous les participants.

Dès 14 h. 30, les sociétés invitées devaient après un court défilé dans les rues de la ville, se trouver rassemblées pour les concerts prévus sous la tente mise à la disposition de la société locale, par le Comité des fêtes de Saacy.

Succesivement se feront entendre pour la plus grande joie des auditeurs : la Musique de Saacy, directeur M. Lellard ; l'U.M. de Château-Thierry, direction M. Jean Ravez ; l'Espérance Meidoise, direction M. Jean Quinchon qui avait laissé la baguette à son fils, Denis ; l'Harmonie Municipale de Coulommiers direction M. André Chalumeau ; l'Harmonie Municipale de Pantin, direction M. Gallet.

Après l'audition de ces cinq sociétés, également applaudies par un public charmé par la diversité des œuvres présentées, M. André Futerse, président de la Musique de Saacy allait, dans une brève allocution, remercier les personnalités présentes, et « broser » l'activité de la société depuis sa fondation.

Appelant chaque directeur des sociétés présentes, il va remettre à ceux-ci la médaille souvenir en argent du centenaire de la « Musique de Saacy ».

Prenant alors place sur le podium, M. André Chalumeau, président départemental des Sociétés musicales de Seine-et-Marne rassemblait les sociétés sous sa baguette et, faisait exécuter le morceau d'ensemble « Partons galement » de Saguz.

Gardant le micro, le président Chalumeau, assisté de Mme Chalumeau, secrétaire générale de la Fédération, devait remettre les décorations suivantes aux anciens musiciens justifiant de plusieurs décades de présence dans une société musicale. Ont reçu :

La médaille de bronze de la Confédération : MM. Maurice Charpignon, Jean Delorme, Blaise Tonia, Claude Tubaki ;

La médaille d'argent de la Confédération : MM. Jacques Jabard, Jabard, Jean Lambert, André Péteux.

A M. Marcel Joly, secrétaire-trésorier de la Musique de Saacy, et cheville ouvrière de l'organisation, combien parfaite de ce centenaire, le président fédéral devait épingler, la médaille d'or du mérite musical de Seine-et-Marne, récompensant ainsi un fidèle serviteur de la musique pour son dévouement et ses nombreuses années de services.

M. André Futerse, président de la Société de Saacy s'avancant alors et présentant au président Chalumeau le drapeau de la société, sur la sole duquel le représentant du président confédéral allait épingler la plaquette du centenaire.

A nouveau rassemblés et toujours dirigés par M. Chalumeau, les sociétés allaient clôturer cette grande fête, avec l'exécution d'une vibrante « Marseillaise » qui laissera à chacun le souvenir d'une merveilleuse journée consacrée à la saine et belle musique, telle que nous l'ont léguée nos pères.

Invitée par les organisateurs pour représenter la France, l'Union chorale et artistique des Etats-Unis, dirigée par Marius Buttard, a justifié la confiance qui lui avait été faite, en remportant brillamment les plus hautes récompenses, lors du concours international qui le dimanche matin regroupait devant un jury de compositeurs et de hautes personnalités musicales, les sociétés invitées suisses au plus haut niveau, allemande, italienne et française.

L'interprétation de la « Berceuse Bressanne », de Henri Busser, fut un modèle de nuances et de musicalité qui souleva l'enthousiasme des nombreux auditeurs. Un beau succès.

Pendant ces trois journées ce fut vraiment à Monthey, la fête du chant et les organisateurs en l'occurrence la Chorale de Monthey et son président Gérard Vanney, doivent être chaleureusement félicités pour l'organisation de grande envergure et en tout point parfaite qui a permis une manifestation de haute tenue.

L'apothéose visuelle fut le défilé du dimanche après-midi avant le concert de clôture, où pendant 1 h. 30, toutes les sociétés participantes traversèrent la ville de Monthey applaudies tout au long du parcours par des milliers de spectateurs, qui réservèrent à l'Union chorale un accueil particulièrement enthousiaste.

Des journées inoubliables ainsi que le soulignait au soir de ce dimanche, le président A. Vettard, qui après avoir remercié les organisateurs représentés par MM. Dorso et Conty qui surent personnellement faire apprécier par tous, le sens de l'hospitalité de nos amis suisses, et avoir dit toute son amicale reconnaissance au Colonel Dubois, président de la Fédération de chant du Valais, sans lequel rien n'aurait été possible. Félicitons chaleureusement Marius Buttard directeur de la chorale, dont les qualités musicales et humaines ont permis l'épanouissement de l'Union chorale. Il associa à ces félicitations Mme Buttard et Aimé Martin dont le dévouement est sans limite.

Il adressa ensuite compliments et remerciements à tous les choristes pour l'effort fait à cette occasion mais qui trouvent en ce jour leur récompense. Puis, il dit les sentiments reconnaissants de tous à ceux qui ont eu la lourde charge d'organiser matériellement ce voyage. Jean Minodier, organisateur infatigable, MM. et Mmes Bonnet, Scholle, Mepmet Sylvan, Pouzet, Duvernay, Neyret, Charvet, etc, qui chacun à des titres divers furent les artisans de la pleine réussite de ce déplacement.

La conclusion, une manifestation inoubliable pour les participants, une ambiance bénéfique pour les sociétés musicales de notre région, une consécration pour l'Union chorale des Etats-Unis et un rapprochement international qui aura sans doute de nombreux et fructueux lendemains.

RHONE

Excellente prestation de deux sociétés lyonnaises à Lausanne (Suisse)

Joseph Reveyron, titulaire des orgues à la cathédrale Saint-Jean à Lyon, avait confié à l'Harmonie du Rhône et à l'Union chorale des Etats-Unis le soin de créer son nouvel oratorio « OI Necroï » inspiré de la première épître de Saint Paul aux Corinthiens.

La première audition qui eut lieu à la cathédrale Saint-Jean fut pour de nombreux musiciens une révélation ; si bien que Dante Granato, organiste de Notre-Dame-du-Valentin à Lausanne demanda à Joseph Reveyron de présenter cet oratorio en Suisse. C'est pourquoi les 150 exécutants lyonnais se retrouvèrent récemment à Lausanne pour un concert de musique religieuse qui prenait ainsi un relief particulier et attirait en l'église du Valentin un public nombreux et tous les critiques musicaux de la presse écrite et parlée.

Le concert débuta par une pièce de J. Reveyron, Saquebutes, interprétée par les cuivres de l'Harmonie du Rhône, sous la direction de Raymond Jarniat, œuvre fortement expressive et intéressante par l'éclat avec lequel sont traités les instruments.

L'Union chorale et artistique des Etats-Unis, dirigée par Marius Buttard, démontra ensuite d'étonnantes qualités d'ensemble dans des pages, à Capella, de Vladann, Van Berchem et Schultz, ainsi que de grandes qualités de souplesse dans un délicat « O Vos Omnes » de Pablo Casals qui fut une découverte, l'audition de cette magnifique chorale se terminant par le Psaume 42 de J. Reveyron, accompagné aux orgues par le compositeur.

L'ensemble de clarinettes de l'Harmonie du Rhône se fit apprécier ensuite dans deux pièces de Zipoli et de Marcello.

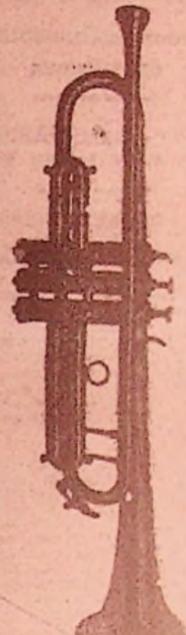
Deux pages pour orgue complétaient la 1ère partie. « Acclamations » de Jean Langlais et le choral de J.S. Bach ou Joseph Reveyron montra toute sa maîtrise de l'instrument. L'Oratorio OI Necroï pour vents, chœurs, orgue et récitant occupait la seconde partie.

Dans cet oratorio J. Reveyron s'avance résolument de la syntaxe conventionnelle et nous suggère des agrégations harmoniques souvent fort audacieuses mais qui demeurent toujours respectueuses des ressources de la voix humaine, les bols et les cuivres de l'ensemble instrumental créant le climat et préparant les interventions du récitant avec infiniment d'efficacité.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	387	545
CORNET, si b	495	650
BUGLE, si b	565	735
ALTO, mi b	765	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1425	1700
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4290	5170
TROMBONE à coulisse	645	815
TROMBONE à pistons	890	1070
	LAQUES OR CLES CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b	1090	
SAXO ALTO, mi b	1150	
SAXO TENOR, si b	1350	
SAXO BARYTON, mi b	2640	
CLARINETTE, si b, super ébène	630	
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

L'exécution de cette œuvre par l'Harmonie du Rhône et l'Union chorale des Etats-Unis avec le concours de l'excellent récitant Hubert Laurent et du compositeur à l'orgue, sous la direction de Raymond Jarniat fut grande impression sur le public.

Ce chef de valeur, responsable de l'orchestration, a su ménager avec art, contraste et progression. Qu'il en soit complimenté.

A l'issue du concert, une petite réception réunissait exécutants, organisateurs et personnalités de Lausanne.

A cette occasion M. Michaud, président des Associations culturelles de Lausanne, remercia les organisateurs et insista sur la qualité du concert qu'il venait d'entendre. « Vous êtes, dit-il, les meilleurs ambassadeurs du rapprochement des peuples et de la culture française ». Quels meilleurs compliments pour les exécutants.

M. Michaud félicita ensuite le maître Joseph Reveyron pour son œuvre exceptionnelle à laquelle il prêté une longue carrière. Il associa à ces félicitations Raymond Jarniat et Marius Buttard, puis, pour conclure, émit le souhait de réentendre cet oratorio en Suisse.

André Vettard en son nom et au nom de Maître Duerot, président de l'Harmonie du Rhône, dit toute la satisfaction qu'ont éprouvée les instrumentistes et les choristes à participer à cette manifestation, et en leurs noms adressa aux organisateurs les remerciements de tous pour l'attention dont chacun avait été l'objet.

Avant de conclure, M. Vettard tint également à remercier tout particulièrement M. Chatain, secrétaire de l'Harmonie du Rhône, qui a assumé avec compétence et dévouement l'organisation matérielle de ce voyage.

Une belle page à l'actif de ces deux sociétés lyonnaises venait d'être écrite. Il ne leur reste qu'à préparer la suite.

Union des Sociétés Musicales de l'Ardeche

L'Ardeche possède-t-elle la plus jeune batterie-fanfane de France ?

C'est à Annonay dans un grand centre d'ILM que vit une société de 57 membres, tous des scolaires, 14 tambours et 15 clairons filles, 19 clairons, 6 basses, 1 grosse-caisse garçons 2 cymballères.

Les inscriptions à la société : 5 en 1970, 10 en 1971, 5 en 1972, 27 en 1973, 10 en 1974.

L'âge des membres : 2 nés en 1950, 5 en 1960, 5 en 1961, 1 en 1962, 11 en 1963, 10 en 1964, 4 en 1965, 6 en 1966, 8 en 1967, 4 en 1968 et 1 en 1969.

La moyenne d'âge le 1er juin 1974 était de 10 ans et 10 mois. Chaque membre a trois cours par semaine : un cours de détail et deux cours d'ensemble.

Cette société participe à des concours et obtient des prix : 1er prix le 22 juin 69, à Bourg-en-Bresse ; 1er prix, le 20-6-71, à Charbonnières-les-Bains ; 1er prix, le 18-6-72, aux Sables-d'Olonne ; 1er prix, le 24-6-73, à Saint-Gallier.

Le directeur lui n'est pas très jeune il peut s'insérer parmi les vieux chefs, ancien musicien des Equipages de la Flotte de Toulon,

il est né le 10 juillet 1902 à Béziers. Il dirige à Annonay et sa région, quatre batteries-fanfanes, 1 société de trompes de chasse et il est instructeur-conseil auprès de deux formations fanfares. Officier des Palmes académiques et Palmes d'officier pour l'encouragement public. Il demande qu'une chose, que ses jeunes de la Batterie-Fanfane Annonayenne, société qui a ses préférences, soient mieux connus et mieux demandés ; il voudrait faire voyager ses jeunes, les voyages forment la jeunesse.

Si cette batterie-fanfane est la plus jeune de France, il faut la voir pour l'applaudir.

Ecrire à M. Henri Lauber Ripaille, Bt B. 5, 07100 Annonay.

DATES DES ASSEMBLES GENERALES DES UNIONS DEPARTEMENTALES

- ARDECHE — 20 octobre 1974 à TOURNON.
- RHONE — 26 octobre 1974 à LYON.
- DROME — 13 octobre à SAINT-PAUL-3-CHATEAUX.
- SAVOIE — 6 octobre à LA BRIDOIRE.
- HAUTE-SAVOIE — 27 octobre à ANNECY.
- AIN — 23 juin 1974 à TREVOUX.
- HAUTES-ALPES — 19 octobre 1974 à GAP.

TARN

Congrès fédéral

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés musicales et orchestrales du Tarn s'est tenu à Lacauque, le dimanche 10 mars 1974, à 10 h., dans une salle du château de Calmels. Les quatre-vingts participants y étaient reçus par une délégation de la fanfare « Le Réveil Lacauquais ».

La séance de travail était dirigée par son président, M. René Bonnet, qui prononça une allocution de bienvenue aux congressistes venus très nombreux. Un compte rendu moral fut présenté par le secrétaire général M. Maurice Bascoü, avec un vaste tour d'horizon sur tous les problèmes qui s'étaient manifestés au cours de l'année écoulée. Le compte rendu financier fut soumis par le trésorier fédéral M. Gilbert Rigaud, qui signala en particulier la modicité des subventions venant du Ministère des Affaires culturelles. Par contre, il était fait état de l'important effort marqué dans le cadre des subventions par le Conseil Général

du Tarn, ainsi que par certaines communes.

M. Maifre, président du Réveil Lacauquais, donna la situation de l'élaboration des préparatifs concernant le prochain grand festival de musique qui doit se dérouler à Lacauque, le 9 juin prochain. Ces derniers sont très avancés, comme pouvait en juger l'assistance, par les détails donnés par le président. L'impression des programmes est retardée par suite de certaines sociétés qui attendent au dernier moment pour savoir si elles seront libres.

A 12 h. 30, tous les membres présents étaient conviés à un vin d'honneur offert par la ville de Lacauque, en la personne de son maire et conseiller général, M. le docteur Bonnet, entouré des membres du conseil municipal.

Prenant la parole, M. le Maire souhaitait la bienvenue à toutes les sociétés représentées, en se réjouissant de voir le travail accompli par le Réveil Lacauquais après son départ, faisant suite à une halte de quelques années. Il encourageait ses dirigeants par cette œuvre de réorganisation et ses projets. S'adressant à l'assistance, le docteur Bonnet dit sans combler il fallait encourager les sociétés musicales comme celles qui étaient représentées dans cette salle afin qu'elles ne connaissent pas d'agonie, car une note de musique dans nos villes et villages au cours de n'importe quelle manifestation redonne la vitalité et la joie de vivre. Il devait terminer en félicitant M. le Président départemental d'avoir accepté Lacauque comme ville organisatrice du festival 74, ainsi que toutes les sociétés qui se feraient l'honneur de venir y participer.

M. René Bonnet, président départemental de la Fédération, remerciait M. le Maire pour ses paroles chaleureuses de bienvenue, ainsi que de l'accueil de ses congressistes avancé. Connaissant les valeurs aussi bien techniques qu'humaines de tous les membres du Réveil, et en particulier de leurs dirigeants, M. le Président savait l'effort réalisé par tous pour que ce festival soit sans aucun doute un très grand succès. Il rendait ensuite hommage à Mme Barthès, marraine du Réveil, pour tout ce qu'elle avait jusqu'à ce jour fait pour cette société, ainsi que toute sa famille.

M. le président Bonnet décorait M. le Maire de la médaille fédérale des Sociétés musicales du Tarn. Il décorait ensuite Mme Barthès, marraine et présidente bienfaitrice du Réveil. M. Maifre, président actif, et M. Beussou, son directeur.

Après le vin d'honneur, tous les congressistes et les invités devaient se retrouver au Central Hôtel, où leur était servi un banquet au cours duquel devait régner une très sympathique ambiance.

Au cours d'un toast, M. le Maire donnait rendez-vous à tous les engagements musicaux du Tarn à Lacauque, pour le festival du 9 juin, qui sera d'une très grande qualité et fera date dans les annales.

GRAULHET

Chaque année, à la même époque, c'est avec le même plaisir que nous retrouvons la zôtre traditionnelle offerte par l'Union Musicale à tous les amis de la musique. Elle eut lieu le mercredi 27 mars, à 21 h.,

SUD-EST

Nécrologie

La batterie-fanfane « Les Amis de la Musique de Venissieux » est une société dynamique composée de jeunes éléments (10 à 20 ans) pépinière d'excellents musiciens et qui est animée par un chef compétent et un bureau dont l'extrême dévouement a permis l'essor de cette société.

La rubrique nécrologie ne semblait pas être faite pour la jeunesse de cette formation et pourtant il y a quelques jours la nouvelle arrivait brutale, jetant la consternation parmi toute la famille musicale qu'est cette association.

André Colomb, 19 ans, un des éléments les plus ardents et les plus dévoués, venait d'être tué dans un accident de moto.

Nous comprenons la douleur de sa famille et de tous ses amis de Venissieux à laquelle tous les musiciens de l'U.D. du Rhône et de la Fédération s'associent.

Brillant succès de l'Union Chorale et Artistique des Etats-Unis aux XIX Fêtes de chant à Monthey-en-Valais (Suisse)

Tous les 4 ans la petite ville de Monthey, revêt sa parure de fêtes pour recevoir, dans un cadre enchanteur de montagnes, les sociétés chorales qui de toute la Suisse viennent participer aux concours organisés à cette occasion.

60 sociétés d'adultes et 40 chorales d'enfants avaient des le vendredi matin mis les divers jurys dans l'embarras tant la qualité de leurs exécutions était grande.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél: 255.90.02 - 255.90.20

salle de l'Odéon et, cette fois encore, le public se retirait enchanté, aussi bien de la première partie du programme, qui lui permit de constater que l'école de musique avait encore gagné en nombre et en talent, que de la deuxième partie, où l'Union Musicale présentait un festival de belle musique ponctuée d'applaudissements nourris.

Pres de 180 participants ont contribué au succès de cette soirée, depuis les jeunes élèves des classes de solfège en passant par les classes d'instruments, l'orchestre de l'école de musique et les musiciens locaux et ceux des sociétés voisines venus prêter leur concours. L'ensemble a été dirigé, avec l'immense talent que nous lui connaissons, par M. Fernand Dondeyne.

En prélude à cette soirée, M. Catala, Président de l'Union Musicale, s'est adressé aux personnalités et au nombreux public, pour les remercier de leur présence et des encouragements de toutes sortes que les amis de la musique prodiguent à la société.

Parmi les personnalités, après avoir excusé M. le docteur Pontier, maire, et Mlle Juillé, adjointe, absents de Graulhet, il citait M. Leveillé, adjoint au maire; M. Bonnet, président des sociétés musicales et orphéoniques du Tarn, et Mme Gabriel Soté, présidente d'honneur de l'U.M. aux côtés de laquelle se trouvait M. Catala, devenu président d'honneur, après avoir occupé la présidence ces dernières années. Après avoir remercié les musiciens des sociétés voisines venus prêter leur concours, M. Catala mettait l'accent sur la vitalité de l'Union Musicale, qui se produit en moyenne 15 à 16 fois par an, soit 78 fois sur ces cinq dernières années. En 1974, elle participera au festival départemental de Lacanne, où M. Dondeyne dirigera le grand concert de l'Harmonie fédérale, ce qui est un grand honneur pour la société. Cette année également, elle a organisé un voyage de dix jours en août, à Friem, ville jumelle, où l'Orchestre des Jeunes se produira plusieurs fois. Sur cette bonne nouvelle et après avoir remercié ceux qui apportent leur aide matérielle à la société, M. Catala soulignait à tous les auditeurs de passer une très agréable soirée.

Mlle Sylvie Verdier, jeune flûtiste de l'Orchestre, était chargée de la présentation de la première partie du programme. Elle s'en acquitta avec grâce à la satisfaction de tous. Cette première partie débutait avec des chants pleins de rythme et de fraîcheur, interprétés par les classes de solfège, et se poursuivait par l'orchestre des élèves qui jouait avec talent « Fanfare », de Bois-mortier. C'était ensuite la présentation des classes d'instruments : trompette, flûte, clarinette, saxophone, basse, cor, cornet, hautbois, avec l'audition de plusieurs solistes où nous retrouvions avec beaucoup de plaisir G. Roetling, qui a encore fait de remarquables progrès au difficile instrument qu'est le basson, et J.-P. Ferreira, qui s'annonce comme un futur virtuose à la basse. Citons aussi Richard Sudre au cor et le trio de jeunes filles de la classe de saxophone. Nous ne pouvons citer tous les élèves, mais nous avons pu apprécier leur talent promoteur, confirmé par de nombreux applaudissements. L'orchestre des élèves terminait cette première partie par « Alleluia » de Haendel, arrangé par Delbecq, un hymne à la joie particulièrement bien joué et qui fut bissé par le public.

Après l'entracte, c'était le moment tant attendu du grand concert avec au programme quatre grands morceaux, présentés avec beaucoup de talent et compétence par M. Marc Héral. Tout d'abord, « Phédre », ouverture dramatique de J. Massenet aux accents déchirants avec en filigrane la tragédie de Racine. Puis « Measidor », extraite symphonique de A. Bruneau; une musique légère, avec laquelle l'auteur trace le tableau d'un site de campagne avec des sous-bois et des rivières et de clochers, et le chant de la nature qui s'éveille en un matin de printemps. Avec « Finlandia », poème symphonique de J. Sibelius (arr. J. Molenaar), nous retrouvions une musique audacieuse et passionnée, illustration de la résistance passive d'abord, mais qui éclate soudain comme un volcan et qui se termine en apothéose. Le concert se terminait avec la « Grande Marche de Tannhäuser », de R. Wagner, extrait d'un de ses opéras. Ce morceau aux accents majestueux sera dirigé par M. Dondeyne au prochain festival départemental de Lacanne. Il clôturait de magnifique façon ce très beau concert. L'ensemble joué avec virtuosité et maîtrise recueillit de longs et chaleureux applaudissements.

Merci à tous les acteurs qui nous ont offert cette très agréable soirée et à leur chef M. Dondeyne. Un vin d'honneur, qui réunissait les personnalités, les exécutants et de nombreux amis de la musique, clôturait cette brillante soirée musicale.

ALBI

La soirée de gala offerte chaque année, en avril, par l'Harmonie « l'Union des Enfants d'Albi » à ses membres honoraires, bienfaiteurs et amis, peut être marquée par une pierre blanche particulièrement brillante.

Ce concert a eu lieu le mardi 9 avril, à 21 h., au Théâtre municipal d'Albi, devant un auditoire très important et connaisseur.

C'est par un émouvant hommage à la mémoire de M. Fompidou que le président Molinier ouvrit cette

soirée : le regrette Président de la République, il y a quelques mois à peine, avait témoigné sa sympathie à notre société en lui adressant un chèque bancaire, nouvelle preuve de son fidèle attachement à la ville de sa studieuse jeunesse.

Si nous tirons ce compte rendu de brillante soirée, ce n'est ni par complaisance, ni par surenchère, mais tout simplement par souci d'évidence et d'objective information. Brillant par la quantité et la qualité des spectateurs : du parterre au paradis, fauteuils et strapontins étaient occupés. Dans l'assistance, on remarquait maître Mathieu, maire d'Albi, ainsi que de nombreuses personnalités, présidents ou directeurs de sociétés musicales et chorales. Brillante, par une organisation impeccable dès l'accueil et tout au long de ces quelques trois heures trop courtes aux yeux de tous et aussi à une présentation des plus charmantes par Brigitte Loupias, dont l'élégance et le charme souriant n'ont d'égaux que l'érudition et l'esprit d'a-propos.

Brillante par le choix judicieux du programme musical et la perfection de son interprétation par une soixantaine d'exécutants sous les bannières de MM. Avril et Fery, avec : « Cavallerie légèrè », de Von Suppé, arr. G. Briffaux; le « Ballet Egyptien No 1, 2, 3, 4 », de Lugalai, franc. E. Grognet; « Concerto pour un été », arr. Delbecq; « Andante de la 1ère Symphonie », de Beethoven, franc. Ed. Avon, et pour terminer, revue en six tableaux; prologue, au Brésil, aux Antilles, « Les Mille et une Nuits ». L'heureuse surprise des auditeurs a été de voir une « belle couronne prinfanière de Jeunes » (président Molinier dit) aux premiers rangs des pupitres et d'entendre en trompette-soffo, dans le « Concerto pour un été », Patrick Couffignal (16 ans) aujourd'hui brillant élève au Conservatoire et qui fait honneur à son professeur de base, le Maître Marceau Tardieu.

Brillante soirée enfin, véritable gala, grâce à la prestation d'artistes qui, littéralement ont soulevé l'enthousiasme du public. Michèle Syva et Georges Bertol ont fait goûter les charmes du « bel canto »; Colette Lubin, bien connue des auditeurs de la radio régionale, et Jean-Jacques Terrey ont fait apprécier les saveurs de la fantaisie artistique et scénique. Au piano d'accompagnement, Mme Courbaltz, professeur au Conservatoire, fut pour eux l'indispensable et précieux soutien. « Faites-les revenir l'an prochain », a demandé aux organisateurs l'un des spectateurs à la sortie. C'est là un certificat de satisfaction se passant de tout commentaire.

Une fois de plus, en plein boom !... L'Harmonie vient de prouver, non seulement que c'est allégrement et toujours alerte qu'elle poursuit avec bonheur sa marche vers son centenaire, mais aussi que, grâce à la sève vigoureuse de ses jeunes éléments, elle maintiendra dignement pendant de longues et nombreuses années encore le renom artistique et notre bonne et belle cité albigeoise.

L'Harmonie Union des Enfants d'Albi en deuil

Nous apprenons avec peine, après une longue maladie, le décès de notre ami Georges Deirieu, qui fut

pendant de longues années vice-président de l'Harmonie et vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Tarn.

Georges Deirieu, d'un dévouement à toute épreuve, était aussi un membre actif du S.I.C.A., organisateur des premiers carnavaux d'Albi, où il ne comptait que des amis.

Que sa famille et ses nombreux amis veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances attristées et de notre vive sympathie.

La Fédération du Tarn.

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn

XVème Festival Fédéral de Musique

La limpidité du ciel avec son magnifique azur ainsi que l'éclatant soleil qui brillait samedi toute la journée sur la région, laissent présager un brillant succès de ce 15ème festival départemental de musique qui s'est déroulé les 8 et 9 juin 1974, à Lacanne.

Les organisateurs, à travers les membres de la batterie-fantare « Le Réveil Lacannais », avaient tout mis en œuvre pour que la réussite fût assurée. Ils n'avaient pas hésité à faire appel à des formations d'envergure nationale et régionale comme la Batterie-fantare des Gardiens de la Paix de Paris et la Musique de la 3ème Région aérienne de Bordeaux.

Un énorme effort matériel et surtout financier avait été engagé, mais le soleil n'était pas au rendez-vous.

Le festival ouvrait ses portes le samedi soir, vers 20 h. 30, avec déjà quelques rituels à l'horizon, par un tir de bombes et de gerbes multicolores avec feux d'artifice. Malgré la fraîcheur, la foule était venue nombreuse applaudir le premier défilé dont l'honneur avait été laissé aux Gardiens de la Paix de Paris, ils étaient accompagnés par une multitude d'enfants qui arboraient des lampions multicolores, précédant le pas rapide et majestueux de cette belle formation, dont les premières notes devaient rapidement confirmer la qualité de leur répertoire. M. Pierre Biéard, tambour-major, artiste qualifié, dirigeait cette formation avec ses 30 exécutants.

Le défilé termine la foule — et surtout les Jeunes — se dirigèrent vers le chapiteau qui avait été dressé sur le plateau de Calmels, pour participer à une grande nuit dansante. L'ambiance était menée par le grand orchestre de Frank Bergar, qui devait mener fort tard les danses d'hier et d'aujourd'hui dont l'écho musical allait s'évanouir dans le calme majestueux par delà la ville jusqu'au pied du mont Le Montalet.

Dimanche matin, le soleil avait disparu; il avait laissé la place à un ciel gris et bas. L'office religieux était célébré en l'église Notre-Dame de Lacanne par le Révérend père Chanayou, vicaire général d'Albi, devant une très nombreuse assistance, avec la participation de la « Lyre de Lavaur », sous la direction de M. Bernard Alquier, lauréat du Conservatoire de Toulouse et membre de l'Ordre des musiciens professionnels. La simplicité et la pureté des morceaux interprétés, en particulier le « Te Deum » de Charpentier, et « L'Ave Verum », de Mozart, donnaient un caractère solennel à l'office.

La Musique de la 3ème Région aérienne de Bordeaux prenait le relais à 11 h. avec ses cinquante exécutants. À travers un défilé et un dépôt de gerbes au monument aux morts, elle donnait ensuite un concert fort apprécié devant la foule rassemblée place de la Mairie. L'Hôtel de Ville, avec le maire et les membres du Conseil municipal, recevait toutes les personnalités invitées à ce 15ème Festival fédéral et un vin d'honneur était servi. M. le docteur Bonnet, maire et conseiller général de Lacanne, souhaitait la bienvenue à tous les participants et à toutes les personnalités qui venaient par leur présence, honorer cette fête de la musique.

On notait la présence de MM. le docteur Donnadieu, député du Tarn; Roques, vice-président du Conseil général du Tarn; Calvet, maire de Viane; Théron, maire de Nages; Mme Barthès, marraine du Réveil Lacannais; M. Barthès président de l'ESSI de Lacanne, René Bonnet et Bascou, président et secrétaire de la Fédération, entourés de plus les membres du bureau fédéral, etc.

M. le maire avait, par ailleurs, déclaré combien Lacanne était heureuse d'accueillir ce festival et remerciait chaleureusement le Réveil Lacannais de l'avoir organisé dans le seul souci de défendre et de plaider la cause de la musique populaire. M. Bonnet, président de la Fédération des Musiques du Tarn, remerciait M. le maire pour ses aimables paroles, pour son accueil et celui de la ville. Il félicitait en particulier le Réveil, velle formation au glorieux passé, pour l'immense effort accompli durant cette journée. On procéda ensuite à la remise de 7 médailles de bronze et 2 médailles d'argent de la Confédération musicale de France aux plus anciens membres de la société. La matinée se terminait par un banquet officiel dans les salons de l'Hôtel Pastels, dans la pure tradition de la gastronomie montarnaise.

Le lieu du festival était attendu aussi bien par les Lacannais que par la foule des visiteurs. C'était le grand défilé populaire de toutes les sociétés musicales du Tarn ainsi que des majorettes. Avec un léger retard sur l'horaire officiel, le dé-

filé commençait vers 13 h. avec la Musique de la 3ème Région aérienne de Bordeaux qui ouvrait la marche, suivie du « Coorico Calacais », dont les varzous et les bérés rouges donnaient un air coloré à ce début de défilé. Venaient ensuite, dans une tenue parfaite et très remarquée, les majorettes blanc et blanc de Castres, suivies du Rallye Castrais et de la Fanfare de Puy-lauren. Puis c'étaient la Clique et l'Harmonie de Lavaur avec leur impressionnant effectif; l'Avenir Saint-Sulpicien, dont le pas assez lent faisait apprécier les notes de l'ensemble et en particulier les « vert et jaune » des solos. Ensuite, les majorettes de Réalmont, également très applaudies pour leurs beaux sourires et leur finesse, suivies des « Clairons Réalmontais ». Puis, venaient leurs voisins « Le Réveil Albigeois » avec leurs majorettes admirablement coffées d'un haut-de-forme sous le pas très sûr de leur plus jeune qui n'a que quatre ans. L'Harmonie des « Enfants d'Albi », l'Harmonie Saint-Eloi, de Saint-Juéry, l'Harmonie des Mineurs, de Cagnac, furent très applaudies. La Batterie-Fantare de Carmaux avec ses majorettes fit une très bonne impression; ensuite la Fanfare-Harmonie « l'Avenir de Brilatex », l'Éveil Bonnacourais, les enfants de Vabre, l'Arto Abbat-ménil suivie de l'Harmonie de Mazamet. Pureté également remarquée les majorettes de Graulhet dans leurs évolutions rythmées par la Clique municipale Graulhetoise et l'Union musicale de Graulhet.

Ce magnifique défilé était fermé par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris qui, après s'être d'eux, avec des notes entraînantes et leur pas rapide ajoutaient un cachet du folklore militaire qui était apprécié par la foule.

Les derniers défilés n'avaient pas encore atteint le stade que les écoutes aigües décelaient de se manifester. Malgré la pluie, le festival continuait et la foule se vendait nombreuse pour y assister plusieurs moments. Le spectacle, exécuté par les Gardiens de la Paix et qui fut très apprécié, se suivit : « Brûlé », de Massenet; « Le Carillade », par les cliques et batteries-fantares sous la direction de M. Roger Bonnet et avec des contributions de majorettes sur le podium. Enfin, un concert d'ensemble par toutes les cliques et harmonies du département, « Salut au 85ème », de Petit dirigé magistralement par M. H. Guillemin, termina cette audition en plein air et la foule prit place sous le chapiteau qui avait été prévu en cas de mauvais temps.

Plusieurs cliques, et batteries-fantares nous firent entendre quelques morceaux de leur répertoire et les divers groupes de majorettes nous émerveillèrent par leurs évolutions pleines de jeunesse et de sourires. Puis, sous la direction de M. Fernand Dondeyne de Graulhet, eut lieu le grand concert de l'Harmonie fédérale comprenant près de quatre cents musiciens du département avec le programme suivant : « Marion », ouverture de François Poulès; « La Plainte du Clocher », de G. Balay; « La Marche du Commandement de la Muse du peuple », de Darling. Ce concert fut très réussi et la foule était si enthousiasmée qu'il fallut biser le dernier morceau sous les applaudissements qui n'en finissaient pas.

Vers 19 h., dans l'immense salle de la Balme, près de deux mille personnes devaient se restaurer par un repas offert par le Réveil Lacannais et servi par le personnel des établissements Barthès.

À 21 h., sous le chapiteau qui était pris de nouveau d'assaut devait se dérouler la grande soirée de gala qui terminait ce magnifique festival. La brillante chorale du Lycée mixte de Carmaux, dirigée par M. Cavoune, fit entendre « Le Temps du Muguet », de Solonier; « Ma Liberté », de Moustaki; « Les Gens du Nord », de Ch. Orlo; « Le Vieux Soldat », de Ch. Orlo; « La Montagne », de J. Ferrat et « Hourrah ! », du même auteur. L'« Estudiantina Albigeoise » et le « Maudouin Club Albigeois » exécutèrent ensemble « La Vallée Maudite », de Menichetti (sous la direction de M. Tardieu) et « Impression d'Espagne », de Boucheron (sous la direction de M. Avril).

Enfin, la Batterie-Fantare des Gardiens de la Paix, sous la direction de M. Pierre Biéard, tambour-major, exécuta des œuvres du répertoire traditionnel en première partie et des œuvres du répertoire moderne en deuxième partie. En intermède, les tambours des Gardiens de la Paix firent entendre des batteries de l'Empire qui furent très appréciées.

En résumé, ce 15ème Festival départemental de musique a été une réussite malgré un temps peu clémente. Tout avait été préparé dans la simplicité et dans le moindre détail pour que, dans le cadre touristique de cette petite ville de montagne se produise l'ensemble des sociétés de musique du Tarn dont l'histoire est chargée d'un glorieux passé.

Félicitations aux vaillants organisateurs, aux membres de toutes les sociétés qui se sont déplacés et un grand merci au public qui, malgré les intempéries, a apprécié et encouragé ce millier d'exécutants qui ont prouvé à Lacanne qu'ils veulent sauvegarder la cause de cette belle musique populaire tarnaise.

NOS GRANDES MÉTHODES

METHODE PROGRESSIVE, de Julien PORRET, pour trompette, cor, bugle et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en un volume.

GRANDE METHODE, de J.B. ARBAN, entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET, pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en trois volumes

METHODE PROGRESSIVE, de Julien PORRET et Pierre GUIGOU, pour basse, contrebasse et trombone à pistons — en un volume (vient de paraître).

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE, de Laurent DELBECQ et Roger GILET — en un volume.

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES, de Robert LETELLIER — en un volume.

METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLÛTE, de Claudius PARIAT — en deux volumes. (Vient de paraître).

Ces méthodes peuvent être envoyées en communication sur demande à MM. les Professeurs et Chefs de Musique. (Veuillez indiquer exactement quel instrument vous enseignez et éventuellement quelle société vous dirigez).

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLÛTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES